



Agence canadienne de développement international

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1998

Canada

Présentation amélioré des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1998

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/27-1998

ISBN 0-660-60692-5



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 80 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats*.

Ce ***Rapport ministériel sur le rendement***, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1998, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans la *Partie III du Budget principal des dépenses* ou le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1997-1998. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats*.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

**Agence canadienne
de développement international
Rapport sur le rendement 1998**

Pour la période
se terminant
le 31 mars 1998

Ministre de la Coopération internationale
et
ministre responsable de la Francophonie

Table des matières

Liste des tableaux	i
Acronymes et abréviations	ii
Section I - Message de la Ministre	1
Résumé	3
Tableau des principaux engagements en matière de résultats	5
Section II - Aperçu du Ministère	8
Mission, but et priorités stratégiques	8
Le contexte opérationnel	9
Structure du Ministère	12
Section III - Réalisations du Ministère	16
Réalizations en matière de rendement	16
Résultats en matière de développement	17
Avantages pour les Canadiens	25
Principaux examens	27
Normes de service	29
Secteurs d'activités : Réalisations en matière de rendement	31
Programmes géographiques	32
Pays en transition	43
Programmes multilatéraux	48
Partenariat canadien	55
Politiques	59
Communications	62
Services généraux	65
Section IV - Rendement financier	69
Aperçu du rendement financier	69
Sommaire des crédits approuvés	69
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	70
Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activités	71
Concordance entre l'ancienne et la nouvelle structure	71
Besoins en ressources par organisation et secteur d'activités	72
Recettes à valoir sur le crédit	73
Recettes à valoir sur le Trésor	73
Autres paiements de transfert	73
Paiements de transfert par classement de subventions et contributions	74
Paiements de transfert par secteur d'activités	77
Dépenses en immobilisations par secteur d'activités	77
Projets d'immobilisations par secteur d'activités	77
État des grands projets de l'État	77
Prêts, investissements et avances	78
Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable	78
Passif éventuel	78
Section V - Rapports consolidés	79
Développement durable	79
État de préparation à l'an 2000	83
Section VI - Autres renseignements	84
Personnes-ressources pour obtenir d'autres renseignements et sites Web	84
Lois appliquées	85
Autres renseignements	85
Institutions financières internationales (IFI) et instruments connexes	85

Liste des tableaux

Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés	69
Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	70
Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activités	71
Tableau 4 : Concordance entre l'ancienne et la nouvelle structure	71
Tableau 5 : Besoins en ressources par organisation et secteur d'activités	72
Tableau 6 : Recettes à valoir sur le crédit	73
Tableau 7 : Recettes à valoir sur le Trésor	73
Tableau 8 : Autres paiements de transfert	73
Tableau 9a : Paiements de transfert par classement de subventions et contributions .	74
Tableau 9b : Paiements de transfert par secteur d'activités	77
Tableau 10 : Dépenses en immobilisations par secteur d'activités	77
Tableau 11 : Projets d'immobilisations par secteur d'activités	77
Tableau 12 : État des grands projets de l'État	77
Tableau 13 : Prêts, investissements et avances	78
Tableau 14 : Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable	78
Tableau 15 : Passif éventuel	78
Tableau 16 : Ressources ordinaires en capital au 31 mars 1998	86
Tableau 17 : Fonds versés à des conditions de faveur au 31 mars 1998	86

Acronymes et abréviations

ACDI	Agence canadienne de développement international
AHI	Assistance humanitaire internationale
APEC	Forum pour la coopération économique Asie-Pacifique
BAfD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BDC	Banque de développement des Caraïbes
BERD	Banque européenne pour la construction et le développement
BHF	Besoins humains fondamentaux
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BMD	Banque multilatérale de développement
BVG	Bureau du vérificateur général
CAD	Comité d'aide au développement (de l'OCDE)
CECI	Centre canadien d'étude et de coopération internationale
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CIDPDD	Centre international des droits de la personne et du développement démocratique
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
CSPP/R	Cadre stratégique de programme-pays/région
DPDDBG	Droits de la personne, développement démocratique et bon gouvernement
DRHC	Développement des ressources humaines Canada
EAI	Enveloppe de l'aide internationale
ECE	Europe centrale et de l'Est
ENI	États nouvellement indépendants
FCCT	Fonds du Commonwealth pour la coopération technique
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FMPM	Fonds multilatéral du Protocole de Montréal
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
GAR	Gestion axée sur les résultats
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IFD	Intégration des femmes au développement et égalité hommes-femmes
IFI	Institution financière internationale
IMD	Institution multilatérale de développement
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
NGC	Norme générale de classification
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEA	Organisation des États américains
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONGI	Organisation non gouvernementale internationale
ONU	Organisation des Nations Unies
OUA	Organisation de l'unité africaine
PAM	Programme alimentaire mondial
PCI	Programme de coopération industrielle
PID	Programme d'information sur le développement
PMA	Pays les moins avancés
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RAAP	Rapport annuel sur l'avancement des projets
SDI	Semaine du développement international
SIOS	Service d'invitations ouvertes à soumissionner
TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

Section I - Message de la Ministre

Les Canadiens sont profondément concernés par les pays en développement. De fait, selon les résultats de divers sondages, ils estiment que le Canada a l'obligation d'aider les pauvres à bâtir un monde meilleur pour eux-mêmes et leurs enfants. Depuis trente ans, le programme d'aide est l'expression la plus claire de l'intérêt que portent les Canadiens au mieux-être des populations des autres régions. Constituant le lien le plus solide entre le Canada et la majorité de la population mondiale, non seulement le programme d'aide seconde-t-il les pauvres dans leurs efforts pour régler leurs problèmes de développement, mais il renforce les relations à long terme du Canada avec les pays en développement, à leur avantage et dans l'intérêt de la sécurité et de la prospérité à long et à court terme du Canada.

Le *Rapport sur le rendement 1998* donne une vue d'ensemble du programme d'aide et présente certains des résultats obtenus grâce aux investissements canadiens dans la coopération pour le développement. Il indique de quelle façon le programme canadien d'aide au développement répond à toute une gamme de besoins grâce à des programmes souples et novateurs. Ces programmes s'articulent autour de diverses approches et mettent à contribution les compétences et le savoir-faire de nombreux partenaires du développement, au Canada, au sein de la communauté internationale et dans les pays en développement.

Le développement est un processus complexe et de longue durée. Il faut des années de collaboration avec les pays bénéficiaires, à tous les niveaux, pour consolider leur situation économique, sociale et politique. Les résultats ne sont pas toujours immédiats ni facilement démontrables. Une chose est claire cependant, les investissements du Canada portent leurs fruits. Les pays en développement ont parcouru en moins d'une génération le chemin que le monde industrialisé a pris cent ans à faire. Quatre décennies de coopération pour le développement ont permis de réduire le taux de mortalité chez les enfants de moins d'un an, d'accroître la fréquentation scolaire et l'alphabétisation, de prolonger la vie et d'améliorer la santé.

La majorité de ces progrès sont attribuables aux efforts des pays en développement eux-mêmes, mais les Canadiens peuvent être fiers de leur travail à l'étranger, qu'il s'agisse des initiatives en matière d'immunisation ou des efforts visant à interdire les mines terrestres. Ce travail a véritablement aidé à améliorer la vie des gens.

Sur chaque dollar consacré à des programmes fédéraux, moins de 0,02 \$ sont consacrés au programme de coopération. J'estime que la lecture du présent rapport convaincra les Canadiens qu'ils en ont pour leur argent.

Toutefois, il reste encore beaucoup à faire, et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) cherche constamment de nouvelles méthodes qui permettraient de planifier et d'évaluer efficacement ses efforts en fonction des résultats attendus, et ce, afin de respecter son obligation de rendre compte aux Canadiens et au Parlement. Le présent rapport traduit certaines des améliorations apportées à cet égard et souligne les efforts en cours pour simplifier les systèmes de présentation de rapports de l'Agence et les rendre plus transparents.

Je vous invite à lire ce rapport, qui, à mon avis, est une mine de renseignements sur la coopération pour le développement international et sur le rôle méritoire et probant que joue le Canada à ce chapitre.

Diane Marleau
Ministre de la Coopération internationale et
ministre responsable de la Francophonie

Résumé

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) est le principal organisme chargé d'administrer le programme canadien d'Aide publique au développement (APD). Le programme vise à appuyer le développement durable dans les pays en développement « afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère. » L'ACDI a aussi pour mandat d'exécuter des programmes et des projets qui appuient « le développement démocratique et la libéralisation économique en Europe centrale et de l'Est et dans les États nouvellement indépendants en établissant des partenariats mutuellement avantageux. »

En 1997-1998, l'ACDI s'est trouvée une fois encore devant un certain nombre de défis à relever et d'occasions à exploiter aussi bien dans des régions et pays précis où elle mène des activités que dans le contexte social, politique et économique plus vaste de la collectivité mondiale. Ces défis prennent en partie leur source dans la mondialisation, cette réalité des temps modernes, qui a la faculté tantôt de promouvoir la prospérité et la richesse, tantôt d'accroître la pauvreté et la marginalisation. Pendant que la démocratie progresse en Afrique, la pauvreté s'y aggrave; l'Amérique latine connaît une reprise de la croissance et, en même temps, les disparités sociales et économiques y persistent toujours; en Asie, la situation est de plus en plus incertaine et paradoxale. Ce sont là autant d'éléments qui ont marqué la planification, la mise en œuvre et le suivi des programmes et des projets de l'ACDI. En Europe centrale et de l'Est, le passage à un système axé davantage sur les forces du marché, plus démocratique, plus juste et plus sûr s'est poursuivi à un rythme inégal. Pendant ce temps, au sein des institutions de développement multilatérales, qui sont un important champ d'activité pour l'ACDI, on a continué de récolter les premiers fruits d'un mode de gestion plus efficace, davantage axée sur les résultats, tel que préconisé par le Canada et d'autres pays industrialisés.

L'ACDI, travaillant de concert avec d'autres donateurs et un éventail de partenaires du Canada et de pays en développement, a continué de relever ces défis et de tirer parti des occasions offertes ce, dans le contexte de la réduction marquée de l'enveloppe de l'aide internationale découlant de la décision du Canada d'assainir les finances publiques.

C'est dans ce contexte que se situe l'aide au développement, qui continue de donner des résultats tangibles pour ce qui est, par exemple, de la santé, de l'espérance de vie, du développement de la démocratie et de la scolarisation des enfants et des adultes dans les pays en développement. La contribution du Canada à cet égard s'inscrit dans la participation plus globale de la collectivité internationale des donateurs, conjuguée aux efforts et à l'engagement des pays en développement eux-mêmes. En outre, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a fait l'éloge du « rôle de premier plan que joue le Canada pour tenter d'apporter une solution à divers problèmes qu'il est urgent de régler au plan international, qu'il s'agisse des mines terrestres, de la consolidation de la paix, de l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine ou de la réforme des Nations Unies. » Il a aussi félicité l'ACDI d'avoir « [réorienté] ses programmes bilatéraux, abandonnant l'approche sectorielle au profit d'une approche thématique privilégiant nettement les résultats et non plus les moyens mis en œuvre. »

L'ACDI s'emploie toujours à mettre au point des outils et des méthodes pour mieux évaluer ses programmes, rendre compte de leur rendement et procéder aux améliorations nécessaires.

À l'égard du programme d'APD, l'ACDI a pu faire état des rendements obtenus au chapitre de ses six volets prioritaires. Fondées sur l'énoncé du gouvernement en matière de politique étrangère, intitulé *Le Canada dans le monde*, ces priorités sont les suivantes :

- w besoins humains fondamentaux : 38,3 p. 100 du total des décaissements de l'APD;
- w intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes : 5,1 p. 100 au titre des programmes directement liés à cette priorité;
- w services d'infrastructure : 11,5 p. 100;
- w droits de la personne, démocratie et bon gouvernement : 15,1 p. 100;
- w développement du secteur privé : 13,8 p. 100;
- w environnement : 7,9 p. 100.

L'intégration de la femme et l'égalité hommes-femmes ainsi que l'environnement sont des priorités qui recourent d'autres axes d'intervention; ces priorités sont donc prises en compte dans la planification de toutes les activités de l'ACDI.

Les réalisations à l'égard de ces six priorités sont diversifiées comme en témoignent les exemples suivants : un programme international des micronutriments, dans lequel l'ACDI a joué un rôle important, et qui a permis de sauver plusieurs millions d'enfants de la cécité et d'autres maladies et des milliers de personnes de la mort; un appui accordé par l'Agence à un petit bureau de protection du citoyen qui a aidé 360 prisonniers détenus injustement à obtenir leur libération au Pérou. D'autres programmes et projets de l'ACDI ont permis à des femmes en Asie et en Amérique latine de prendre davantage conscience de leurs droits; ont conduit à une utilisation plus efficace de l'énergie en Afrique et en Asie; ont aidé à la mobilisation de capitaux de placement et au transfert de compétences technologiques, administratives, commerciales et techniques à divers pays; et ont renforcé les ministères responsables de l'environnement, par exemple, dans les pays de l'Afrique du Nord, de l'Afrique occidentale et de l'Afrique australe.

À peu près 80 p. 100 du budget consacré à l'Europe centrale et de l'Est sont dépensés dans les pays non admissibles au programme d'APD. Le programme destiné aux pays d'Europe centrale et de l'Est vise les objectifs suivants : aider à la transition vers une économie de marché; encourager une saine gestion des affaires publiques, le développement de la démocratie, le pluralisme politique, la primauté du droit et le respect des normes internationales; resserrer les liens du Canada avec la région en matière d'échanges commerciaux et d'investissements; accroître la sécurité nucléaire en renforçant les régimes de réglementation à cet égard dans la région; soutenir les programmes internationaux visant à réduire les menaces à la sécurité internationale et à celle du Canada.

À l'ACDI, qui est perçue de plus en plus comme un organisme capable d'apprentissage, les examens du rendement sont des occasions d'apprentissage extraordinaires. Ils permettent de fournir des conseils impartiaux à la direction quant à la réussite et à l'efficacité des activités par rapport aux coûts, et, quant à la pertinence continue des principaux programmes, politiques et projets par rapport au cadre stratégique de l'Agence. En 1997-1998, l'ACDI a parachevé plusieurs initiatives concernant l'examen et la mesure du rendement. Elle en a mis en marche plusieurs autres, qui étaient plus ou moins avancées à la fin de l'année. L'ACDI a déjà pris des mesures pour donner suite aux recommandations découlant de quelques-uns des examens. Elle a aussi su tirer de précieuses leçons de ses programmes et projets fructueux, dont le présent rapport donne des exemples. Des leçons ont aussi été tirées des projets qui ont rencontré des difficultés. Le présent rapport en donne des exemples, tout en indiquant les mesures correctives qui ont été prises par l'ACDI et ses partenaires.

La mise en œuvre du programme d'APD relève principalement de trois secteurs d'activités : les Programmes géographiques (comprenant les directions générales de l'Afrique, de l'Asie et des Amériques), les Programmes multilatéraux et le Partenariat canadien. Un quatrième secteur d'activités, Pays en transition, est chargé du programme pour l'Europe centrale et de l'Est. Même s'ils ne sont pas liés à l'administration directe des programmes, les trois autres secteurs d'activités, Communications, Politiques, Services généraux, contribuent à l'efficacité générale de l'ACDI et aux activités d'aide internationale du Canada.

L'aide au développement permet aux Canadiens de rendre le monde plus sûr pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Elle permet aussi au Canada d'influencer les décisions internationales à l'égard des questions qui intéressent les Canadiens, par exemple, l'environnement et les droits de la personne. Elle procure en outre des avantages économiques à court terme, tout en contribuant à la prospérité et à l'emploi à long terme au Canada. L'aide au développement est vitale pour la réalisation des trois principaux objectifs de la politique étrangère du Canada : la sécurité mondiale, la prospérité et l'emploi, le rayonnement des valeurs canadiennes. Symbole même du Canada, l'aide au développement recueille l'appui d'à peu près 80 p. 100 des Canadiens en tant qu'outil pour façonner un monde meilleur.

Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Pour offrir aux Canadiens et aux Canadiennes :	Qui se manifeste par :	Réalisation signalée à la (aux) :
<p><i>L'occasion de porter un regard vers l'extérieur en apportant un soutien au développement durable dans les pays en développement et, en même temps, de contribuer à la réalisation d'autres priorités que poursuit le gouvernement notamment les suivantes : améliorer la santé des Canadiens par la lutte contre les maladies et la protection de l'environnement, accroître les débouchés accessibles aux jeunes Canadiens et offrir un monde meilleur à tous les enfants.</i></p>		
<p>Besoins humains fondamentaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> w un meilleur accès aux services en matière de santé, d'éducation, de logement, d'alimentation et de nutrition, d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement; w des secours d'urgence adéquats, rapides et efficaces; w l'amélioration des capacités locales en matière d'atténuation des effets des catastrophes; w l'amélioration de la capacité des groupes vulnérables d'accroître leurs activités de production afin de satisfaire leurs besoins fondamentaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ^ Pages 36, 37, et 50 ^ Page 51 ^ Page 52 ^ Pages 36 et 50
<p>Intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> w une participation accrue des femmes au développement et aux prises de décisions; w des possibilités accrues des femmes de gagner un revenu et d'influer sur les décisions; w l'élaboration d'orientations de politique et de programmes favorisant davantage l'égalité hommes-femmes; w l'amélioration de l'accès à l'éducation pour les filles. 	<ul style="list-style-type: none"> ^ Page 38 ^ Page 38 ^ Pages 37 et 56 ^ Page 52
<p>Services d'infrastructure</p>	<ul style="list-style-type: none"> w l'accroissement de la participation des collectivités et du secteur privé au financement, à l'offre et à la prestation des services d'infrastructure; w le renforcement des capacités institutionnelles permettant de gérer les réformes et de garantir une répartition efficace et équitable de ces services; w l'amélioration de l'accès aux services d'infrastructure pour les pauvres, et plus particulièrement les femmes pauvres, afin que ces services puissent réduire la pauvreté; w l'amélioration des capacités physiques en l'absence de moyens raisonnables et évidents de fournir des services vitaux. 	<ul style="list-style-type: none"> ^ Page 56 ^ Pages 38 et 39 ^ Page 38 ^ Page 38

Pour offrir aux Canadiens et aux Canadiennes :	Qui se manifeste par :	Réalisation signalée à la (aux) :
Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement	<ul style="list-style-type: none"> w l'accroissement de la participation populaire à la prise de décision; w le renforcement des institutions démocratiques; w l'exercice du pouvoir plus efficace, plus ouvert et plus honnête; w l'accroissement de la capacité des organismes de protection et de promotion des droits de la personne; w l'accroissement de l'aptitude de la société à aborder les questions du respect des droits, et de renforcer la sécurité de la personne; w le renforcement de la volonté des dirigeants de respecter les droits, de gouverner démocratiquement et de diriger de façon efficace. 	<ul style="list-style-type: none"> ^ Page 39 ^ Page 57 ^ Page 40 ^ Page 39 ^ Page 52 ^ Page 52
Développement du secteur privé	<ul style="list-style-type: none"> w l'élaboration de politiques favorisant le développement du secteur privé; w l'accroissement de l'accès des pauvres au microcrédit; w l'accroissement de l'emploi et de l'éventail des possibilités d'emploi; w le renforcement de la capacité du secteur privé de réaliser un développement durable et équitable; w l'amélioration de la gestion et du fonctionnement des institutions de crédit; w le renforcement des partenariats avec les entreprises canadiennes; w l'établissement d'un cadre législatif et réglementaire pour attirer les investissements. 	<ul style="list-style-type: none"> ^ Page 40 ^ Page 60 ^ Page 58 ^ Page 40 ^ Page 58 ^ Page 57 ^ Page 53
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> w la saine gestion des ressources naturelles et environnementales; w la création de réseaux régionaux d'analystes de politique et l'amélioration de la coordination entre les organes de réglementation et d'élaboration des orientations de politique; w l'amélioration de la réglementation visant la réduction de l'utilisation de substances contribuant au réchauffement de la planète. 	<ul style="list-style-type: none"> ^ Pages 41 et 58 ^ Pages 42 et 54 ^ Page 41

Pour offrir aux Canadiens et aux Canadiennes :	Qui se manifeste par :	Réalisation signalée à la (aux) :
<p><i>L'occasion de porter un regard vers l'extérieur en appuyant le développement démocratique et la libéralisation économique dans les pays en transition et, en même temps, de contribuer aux autres priorités du gouvernement y compris accroître les débouchés accessibles aux jeunes Canadiens et Canadiennes et rendre le monde plus sécuritaire pour tous les Canadiens</i></p>		
<p>Pays en transition (Europe centrale et de l'Est)</p>	<ul style="list-style-type: none"> w des progrès au chapitre du passage à l'économie de marché; w des progrès à l'égard de la saine gestion des affaires publiques, du développement de la démocratie, du pluralisme politique, de la primauté du droit et du respect des normes internationales; w l'accroissement des liens du Canada avec la région en matière d'échanges commerciaux et d'investissements; w des progrès au chapitre de la sécurité nucléaire; w des indications d'une diminution des menaces à la sécurité internationale et à celle du Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> ^ Page 44 ^ Page 45 ^ Page 45 ^ Page 46 ^ Page 46

Section II - Aperçu du Ministère

Mission, but et priorités stratégiques

Mission

L'Énoncé de la politique étrangère du gouvernement, publié en février 1995, définit la mission ou finalité du programme canadien d'aide publique au développement (APD) comme suit :

« L'objectif de l'APD canadienne est de soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère. »

À partir de cet énoncé, l'Agence a élaboré une politique sur la réduction de la pauvreté, ainsi qu'un cadre de développement durable. La politique engage l'ACDI à faire de la pauvreté un élément clé de chacun des six volets prioritaires énumérés ci-dessous. La politique est appliquée à tous les mécanismes d'exécution du programme d'APD, et englobe les initiatives de l'ACDI qui visent, tant directement qu'indirectement, la pauvreté.

L'ACDI est également responsable de la mise en œuvre de programmes destinés aux pays de l'Europe centrale et de l'Est, lesquels programmes traduisent l'énoncé de mission suivant :

« appuyer le développement démocratique et la libéralisation économique en Europe centrale et de l'Est et dans les États nouvellement indépendants en établissant des partenariats mutuellement avantageux. »

But

Le but des programmes de l'ACDI est le suivant :

Faciliter les efforts des pays en développement et des pays en transition visant à réaliser un **développement social et économique durable**, en tenant compte de leurs besoins et de leur environnement, en collaborant avec eux aux initiatives de développement; et fournir une **aide humanitaire**, et appuyer ainsi les intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger, par la promotion de la **justice sociale, de la stabilité**

internationale et des relations économiques à long terme, au profit de la communauté internationale.

Priorités stratégiques

Pour s'acquitter de son mandat, l'Agence appuie les six volets prioritaires suivants :

- i) **Besoins humains fondamentaux (BHF) :** Afin d'appuyer les efforts dans les domaines suivants : soins de santé primaires, éducation de base, planification familiale, nutrition, eau, hygiène, logement. Le Canada continuera de fournir une aide humanitaire dans les situations d'urgence et consacrera au moins 25 p. 100 de son APD aux besoins humains fondamentaux comme moyen de renforcer l'accent donné à la question de la sécurité de la personne.
- ii) **Intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes (IFD) :** Afin d'encourager la pleine participation des femmes, à titre de partenaires égales, au développement durable de leurs collectivités.
- iii) **Services d'infrastructure :** Afin d'aider les pays en développement à fournir des services d'infrastructure respectueux de l'environnement, l'accent étant mis sur les groupes les plus démunis et sur la création de capacités.
- iv) **Droits de la personne, développement démocratique et bon gouvernement :** Afin d'accroître le respect des droits de la personne, y compris ceux des enfants, de promouvoir la démocratie et une meilleure gestion des affaires publiques, et de renforcer à la fois la société civile, et la sécurité de la personne.
- v) **Développement du secteur privé :** Afin de promouvoir une croissance économique soutenue et équitable par un appui au secteur privé dans les pays en développement.
- vi) **Environnement :** Afin d'aider les pays en développement à protéger leur environnement physique et à contribuer à la gestion des enjeux environnementaux à l'échelle régionale et mondiale.

Vingt pour cent des projets d'aide dans les pays en transition sont admissibles à l'APD. Le programme de l'ACDI à l'intention de ces pays vise les objectifs suivants : **favoriser la transition vers**

une économie de marché; promouvoir une saine gestion des affaires publiques, la démocratie, le pluralisme politique, la primauté du droit et le respect des normes internationales; favoriser les liens avec la région en matière d'échanges commerciaux et d'investissement; accroître la sûreté nucléaire en renforçant la réglementation en la matière dans la région; aider les programmes internationaux à lutter contre les menaces à la sécurité mondiale et à celle du Canada.

Le contexte opérationnel

Le contexte international

En ce tournant de siècle, le Canada est pleinement conscient que le rythme de la mondialisation a entraîné des bouleversements sociaux, économiques et technologiques auxquels peu de pays ont échappé. La mondialisation est peut-être le phénomène le plus lourd de conséquences pour l'avenir immédiat de l'humanité. Ses principaux éléments, à savoir le commerce, l'investissement, la technologie et l'information, érodent les frontières nationales et rapprochent des collectivités et des économies qu'une grande distance sépare.

Les effets de la mondialisation touchent tous les aspects de l'existence : l'économie, les transports, les communications, les gouvernements, les médias, la culture et la vie quotidienne. Même si ces effets se font sentir partout, ils peuvent varier considérablement à l'intérieur d'un pays ou encore d'un pays à l'autre.

Pour certains pays en développement, la participation active à la mondialisation a entraîné un accroissement de la prospérité et des richesses attribuable, en partie, à l'accès accru aux marchés mondiaux et aux capitaux privés. Dans ces cas, la croissance économique a contribué à améliorer sensiblement les conditions de vie en général, par ex., l'éducation et la santé. Malgré cela, certains groupes de la population ont vu leur marginalisation s'accroître.

L'incapacité de nombreux pays en développement de participer à la mondialisation a débouché sur une exclusion plus marquée de la communauté internationale, qui a aggravé la situation sociale et économique d'un grand nombre de personnes.

Dans le monde entier, le fossé entre les riches et les pauvres se creuse. De vastes foyers de pauvreté subsistent partout, même au milieu d'une certaine opulence qui, dans certains cas, va croissant. Par

exemple, pendant les années 80, l'Afrique subsaharienne a enregistré un déclin de son niveau de vie qui n'a connu une reprise qu'en 1994. Selon le *Rapport sur le développement humain* du PNUD pour 1997, cette sous-région compte toujours « le plus grand nombre de démunis et l'accroissement le plus marqué de la pauvreté ». En outre, la paix et la stabilité sont constamment menacées.

L'Amérique latine a également connu une reprise de la croissance, après le marasme des années 80. Toutefois, cette croissance n'a pas été équitable. D'énormes disparités subsistent, plus criantes que sur tout autre continent. Si on ne s'y attaque pas, elles pourraient provoquer des troubles sociaux et entraver le développement durable de la région.

Même en Asie, où se trouvent les économies les plus dynamiques, le bilan est mitigé. Plus de la moitié des pauvres vivent dans cette région. Les difficultés économiques et financières actuelles montrent que le « miracle asiatique » pose un certain nombre de problèmes.

La mondialisation a profondément bouleversé les pays d'Europe centrale et de l'Est. Les principes de l'économie de marché et de la démocratisation sont maintenant enracinés et, malgré des progrès inégaux dans la transition vers la réforme, le changement semble inévitable. Néanmoins, comme dans d'autres régions, l'adaptation aux nouvelles réalités politiques et économiques entraîne un coût social, et les avantages de la réforme n'ont pas été équitablement répartis.

À la veille du ^{xxi} siècle, nul ne sait encore quelle sera l'incidence de la mondialisation sur la communauté internationale. Elle peut constituer une force de cohésion et d'intégration, une force qui rassemble les nations, profite au plus grand nombre, nourrit les valeurs et favorise les intérêts communs, pour permettre une coopération constructive. À l'inverse, elle peut être une force de division et de déstabilisation, qui favorise les riches et les puissants, et qui marginalise socialement et économiquement un nombre de plus en plus grand de personnes.

À l'heure actuelle, un leadership international renouvelé et renforcé est en place et il existe un contexte plus propice en matière d'orientations de politique. Ces facteurs permettent d'espérer que les pays en développement pourront profiter des possibilités et de la prospérité que la mondialisation est susceptible de créer. Les activités de coopération internationale devront faire l'objet d'une plus grande concertation et être mieux financées si l'on veut atténuer les effets les plus néfastes de la mondialisation. Elles sont en outre

nécessaires pour faire en sorte que tous les peuples et tous les pays soient en mesure de participer pleinement à une économie mondiale en évolution rapide.

L'aide : un précieux outil

À l'approche du nouveau millénaire, on peut affirmer que l'aide internationale a joué un rôle important dans la transformation sociale et économique d'un nombre croissant de pays. Par exemple, depuis 1970, selon quatre indicateurs clés, on note les effets suivants :

- w **le taux de mortalité infantile a fléchi de 104 à 59 décès pour 1 000 naissances vivantes;**
- w **l'espérance de vie moyenne a progressé de neuf ans;**
- w **la hausse de la production alimentaire est de 20 p. 100 supérieure à l'augmentation de la population;**
- w **le taux d'alphabétisation des adultes est passé de 46 à 70 p. 100.**

Un consensus de plus en plus large se dégage chez les donateurs, les organisations internationales et les pays en développement à l'égard des besoins en matière de développement et quant aux façons d'aborder ces questions. C'est aussi le cas en ce qui a trait aux objectifs mondiaux. Ce consensus est le fruit et l'objet d'une série de conférences internationales qui ont porté notamment sur l'éducation, les enfants, l'environnement, les droits de la personne, la population, le développement social, les femmes, les établissements humains, la sécurité alimentaire, la santé et les ressources marines. Le Canada, qui y a été un participant dynamique et influent, s'est engagé à prendre part au processus de consultation et à donner suite aux recommandations. Sa participation lui a permis d'exercer une plus grande influence à l'échelle mondiale aussi bien qu'à l'échelle des projets.

À l'échelle mondiale, le Canada exerce une influence sur les banques de développement internationales et régionales (par le biais des Programmes multilatéraux de l'ACDI), d'autres donateurs, les principaux pays en développement et les instances internationales, grâce au dialogue sur les orientations de politique. Il y parvient par la voie de positions et d'approches réfléchies, comme celle de l'intégration du principe

de l'égalité hommes-femmes. À l'échelle des projets, l'ACDI est en mesure de mettre de l'avant des idées de projets et d'obtenir l'adhésion d'autres donateurs, ce qui lui permet d'optimiser ses ressources limitées. Par exemple, dans le contexte du programme Proshika Kendra au Bangladesh, dont l'ACDI est l'instigatrice, la contribution de l'Agence à la phase actuelle ne représente que 12 p. 100 des 108 millions de dollars canadiens consentis par sept organismes donateurs.

Le Programme canadien d'aide internationale

Le Canada administre un programme d'aide internationale depuis près d'un demi-siècle. Par le biais de ce programme, les Canadiens ont participé à une série d'initiatives très diverses qui ont contribué à relever le niveau de vie dans d'autres pays du monde entier. Dans son énoncé de la politique étrangère publié en 1995 et intitulé *Le Canada dans le monde*, le gouvernement décrit les principes régissant son programme d'aide internationale.

Dans le dernier discours du trône, le gouvernement énonçait certaines priorités dont les suivantes : *[porter un] regard vers l'extérieur, offrir des possibilités aux jeunes Canadiens, investir dans le domaine de la santé et des soins de qualité*. Le programme canadien d'aide internationale contribue à l'accomplissement de ces priorités

L'aide internationale est en outre un outil indispensable pour réaliser les trois objectifs du Canada en matière de politique étrangère :

- w Elle favorise la prospérité et l'emploi. Elle établit un lien entre l'économie canadienne et celle de certains pays comptant parmi les plus dynamiques au monde. Elle contribue à renforcer l'économie mondiale, favorisant ainsi la croissance et la prospérité du Canada et des autres peuples.
- w Elle accroît la sécurité mondiale en s'attaquant à de nombreux problèmes qui la menacent, comme la violation des droits de la personne, la maladie, la détérioration de l'environnement, la croissance démographique et le fossé croissant entre les riches et les pauvres.
- w Elle est l'une des manifestations les plus évidentes de la culture et des valeurs canadiennes dans le monde, du désir des Canadiens d'aider les plus démunis, de leur sens aigu de la justice sociale, ainsi qu'un moyen efficace de partager ces valeurs avec les autres pays.

La coopération internationale demeure aussi vitale qu'auparavant. C'est un moyen qui permet aux nations de coopérer pour éviter la marginalisation, et l'aggravation de la pauvreté des pays et des peuples. Elle peut également aider les pays qui s'intègrent à l'économie mondiale à consolider leurs acquis et à faire en sorte que les avantages de la croissance soient répartis plus équitablement au sein de leurs collectivités. L'aide internationale restera un moyen de résoudre les problèmes de tous ordres — pauvreté, détérioration de l'environnement, maladie ou guerre — qui dépassent les frontières nationales et causent des souffrances inutiles à des millions d'êtres humains.

Pour relever ces défis, il faut des programmes d'aide novateurs et souples. Pour le Canada, cela signifie être en mesure de tirer parti de compétences diversifiées et de pouvoir compter sur divers partenaires, afin de mettre en œuvre des programmes adaptés aux différents besoins des pays bénéficiaires. Dans certains cas, il se peut qu'un soutien très spécialisé soit nécessaire pour réaliser une réforme des orientations de politique relatives au commerce et à l'investissement, afin d'aider les pays en développement plus avancés à profiter des débouchés créés par la mondialisation et à attirer plus de capitaux privés, d'une manière qui réponde aux besoins en développement. Dans d'autres cas, lorsque les pays sont tenus à l'écart de la vie internationale, l'aide canadienne peut être axée sur la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé et une réforme plus générale du gouvernement, afin de constituer le capital humain et institutionnel dont dépend la prospérité.

Vu la portée de son programme, le Canada intervient sur des questions très diverses, qu'il s'agisse des domaines traditionnels que sont la santé, l'éducation et l'agriculture, ou encore des domaines plus nouveaux comme la consolidation de la paix, l'art de gouverner, les droits de la personne, les mines terrestres et la technologie de l'information.

Compte tenu de la diversité des initiatives, l'ACDI collabore avec divers partenaires, au Canada et à l'étranger, notamment les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les établissements d'enseignement, les syndicats et les associations — au Canada et dans les pays en développement — et un certain nombre d'organisations et d'institutions internationales. Grâce à ces partenariats, l'ACDI peut fournir une aide efficace tout en tenant compte des capacités et des besoins variés et en constante

évolution des pays en développement et des pays de l'Europe centrale et de l'Est.

L'incidence de l'examen des programmes

De 1993-1994 à 1997-1998, l'enveloppe de l'aide internationale a diminué de 616,6 millions de dollars (23 p. 100). Presque tous les programmes ont été touchés par les compressions, mais de façon inégale. Il a été convenu de respecter les engagements internationaux à long terme et de conserver les activités et les programmes auxquels tiennent plus particulièrement les Canadiens. La réduction de 23,7 p. 100 qu'a subie l'ACDI était légèrement supérieure à celle visant le reste de l'enveloppe.

L'aide publique au développement et l'enveloppe de l'aide internationale

Introduite dans le budget de février 1991, l'enveloppe de l'aide internationale (EAI) sert à financer l'aide publique au développement (APD¹) et d'autres initiatives d'aide internationale. L'APD représente 95 p. 100 de l'enveloppe, les 5 p. 100 qui restent allant au Programme de l'Europe centrale et de l'Est.

L'ACDI est directement chargée de la gestion de près de 78 p. 100 de l'EAI. Environ 22 p. 100 sont administrés par les ministères suivants :

- w Le ministère des Finances, pour la Banque mondiale et pour la Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international (FMI).
- w Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), pour les fonctions administratives à l'étranger liées à l'APD, pour certaines subventions et contributions au titre des paiements aux organisations internationales, pour le programme canadien des bourses du Commonwealth qui permet à des citoyens d'autres pays du Commonwealth (dont 46 sont des pays en développement) de poursuivre leurs études au Canada, et, indirectement, pour le Centre de recherches pour le développement international (CRDI).
- w En outre, plusieurs autres ministères gèrent une petite partie de l'EAI, notamment Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), Patrimoine canadien, ainsi que Développement des ressources humaines Canada (DRHC).

¹ L'aide publique au développement est définie par le Comité d'aide au développement de l'OCDE comme désignant les montants affectés « aux pays en développement et aux regroupements multilatéraux par les organismes publics (gouvernementaux), qui satisfont aux critères suivants : a) ils sont administrés avec pour principal objectif la promotion du développement économique et du bien-être des pays en développement; b) ils sont consentis à des conditions de faveur et conservent un caractère de subvention d'au moins 25 % ».

Structure du Ministère

Structure des secteurs d'activités et de l'organisation

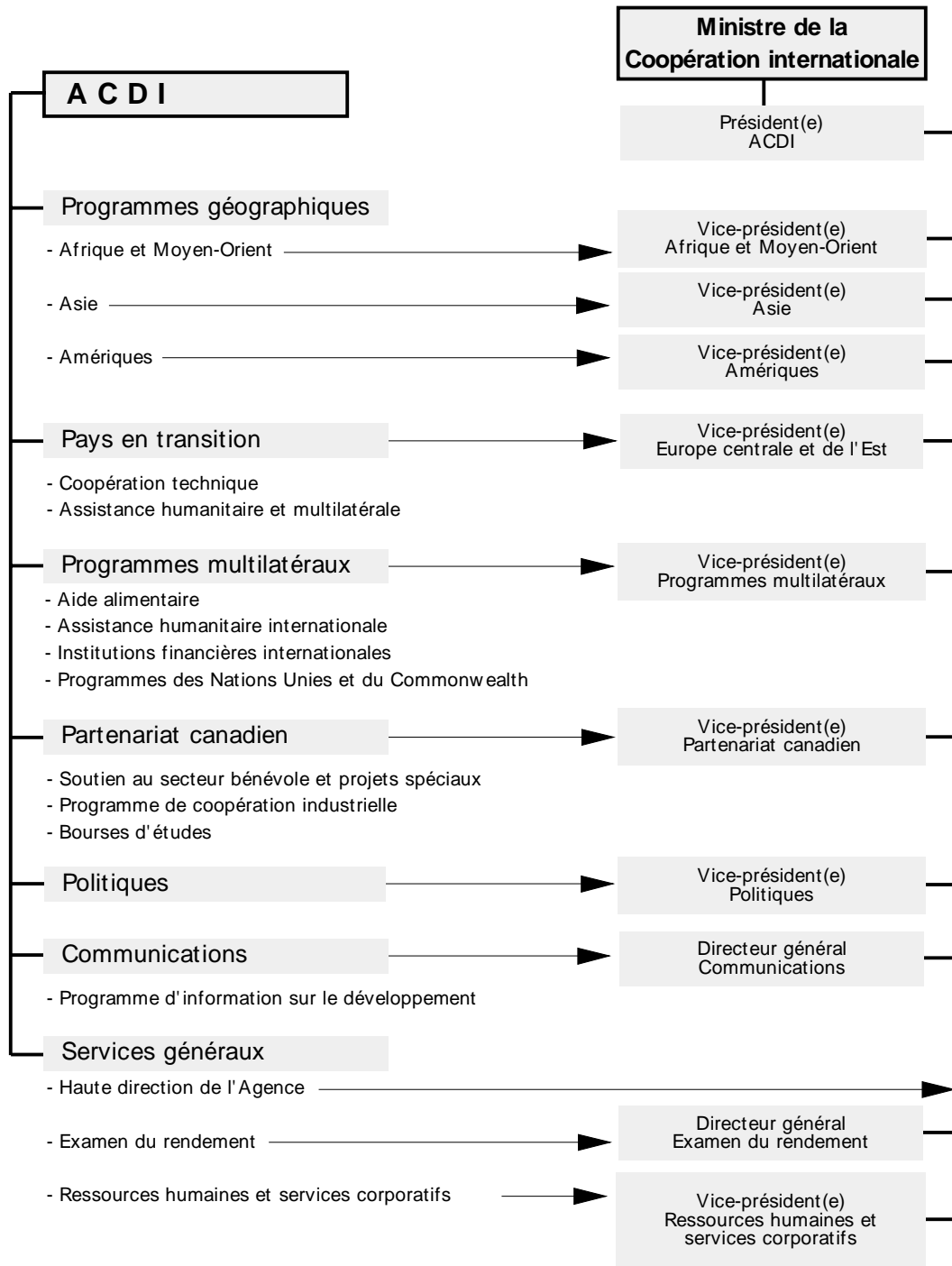
Les activités de l'ACDI ont une portée internationale et touchent à une diversité de secteurs. L'Agence met en œuvre des initiatives mondiales, régionales et nationales et ce, avec différents partenaires : les gouvernements des pays bénéficiaires, tous les paliers de gouvernement au Canada, les organisations non gouvernementales, les établissements d'enseignement, les entreprises, les coopératives, et diverses organisations et institutions internationales.

Les secteurs d'activités de l'Agence traduisent à la fois la dimension géographique de ses programmes et la diversité de ses partenaires.

Description des secteurs d'activités

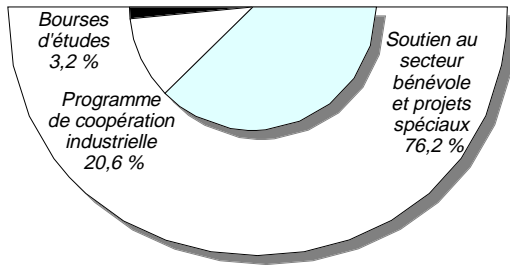
	Objectifs
Programmes géographiques	Appuyer le développement durable et la réduction de la pauvreté en mettant en œuvre des programmes de développement dans des régions et des pays précis, en fonction des besoins des pays en développement, de l'objectif et des priorités du programme d'APD, et des intérêts du Canada en matière de politique étrangère.
Pays en transition	Ce programme vise à appuyer le développement démocratique et la libéralisation économique en Europe centrale et de l'Est (ECE) en établissant des partenariats mutuellement avantageux. Il comporte cinq principaux objectifs : faciliter la transition vers une économie de marché; promouvoir une saine gestion des affaires publiques, la démocratie, le pluralisme politique, la primauté du droit et le respect des normes internationales; favoriser les liens avec la région en matière d'échanges commerciaux et d'investissement; accroître la sûreté nucléaire en renforçant la réglementation en la matière dans la région; aider les programmes internationaux à lutter contre les menaces à la sécurité mondiale et à celle du Canada.
Programmes multilatéraux	Promouvoir des approches de développement mondiales et multilatérales efficaces en vue de réduire la pauvreté, de rendre le monde plus sûr et d'assurer une plus grande prospérité. Veiller à ce que l'assistance humanitaire et l'aide alimentaire canadiennes soient acheminées aux pays bénéficiaires de façon appropriée, opportune et efficace.
Partenariat canadien	Promouvoir des partenariats mutuellement avantageux entre des organisations au Canada et dans les pays en développement, afin de favoriser le développement durable et de réduire la pauvreté dans les pays en développement.
Politiques	Formuler et recommander des politiques, offrir des conseils éclairés et élaborer des plans stratégiques en matière de développement durable, et fournir à l'ACDI des renseignements sur le développement.
Communications	Sensibiliser davantage le public canadien au travail de l'ACDI et de ses partenaires et l'amener à soutenir plus à fond cette action.
Services généraux	Veiller à ce que l'Agence dispose des services de soutien nécessaires pour réaliser efficacement les objectifs du programme d'aide au développement international, conformément aux politiques, aux procédures et aux contrôles du gouvernement fédéral.

La structure des secteurs d'activités de l'ACDI décrits dans le diagramme ci-après est conforme à la structure organisationnelle de l'Agence et à ses méthodes. Elle correspond en outre à la structure de responsabilisation actuelle. De plus, l'ACDI fournit un soutien financier au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (CIDPDD), qui ne relève pas de l'Agence.

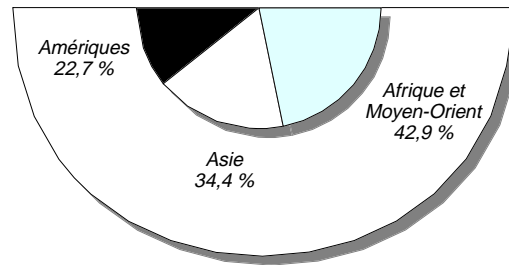


Dépenses de l'ACDI en 1997-1998

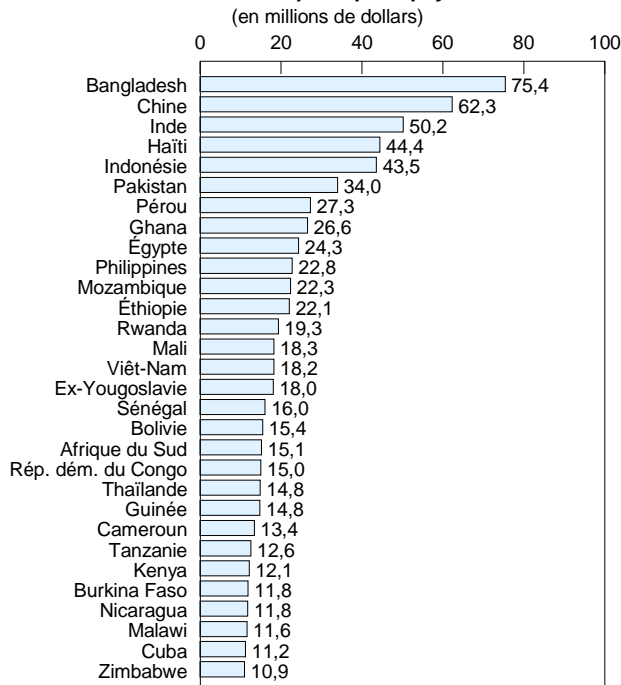
Partenariat canadien



Programmes géographiques

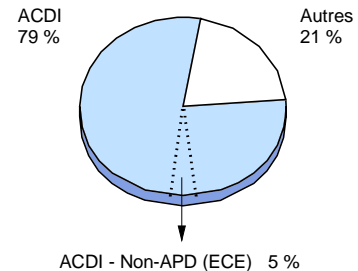


Décaissements dans les principaux pays bénéficiaires *



Amériques
167,3 millions de dollars

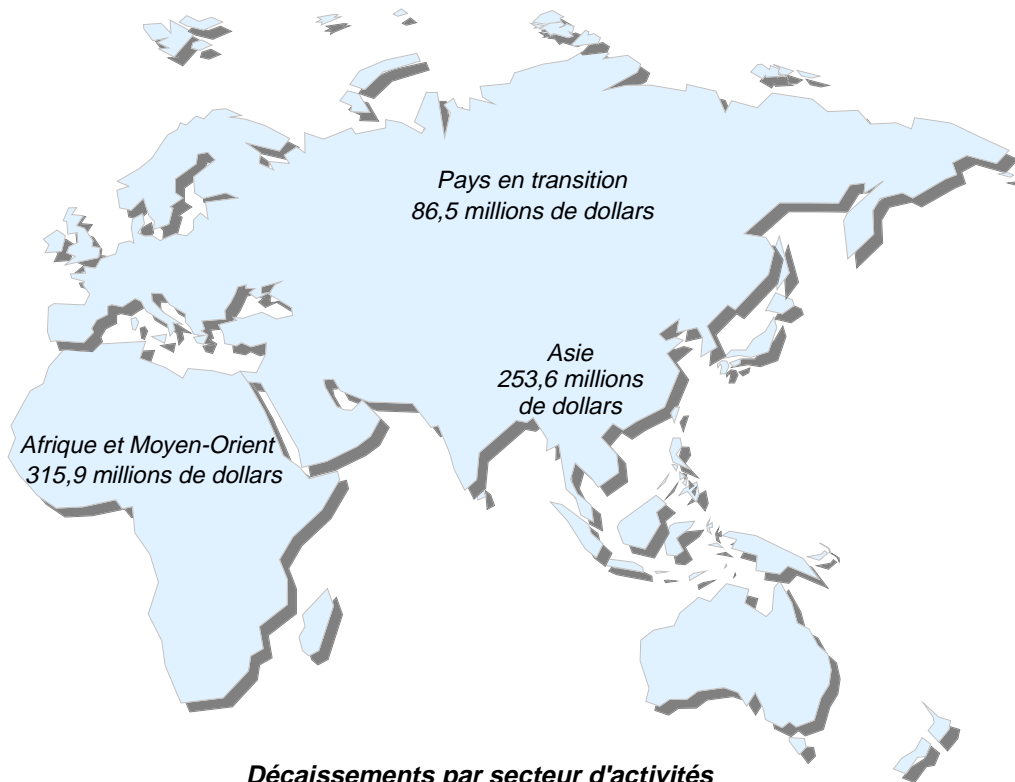
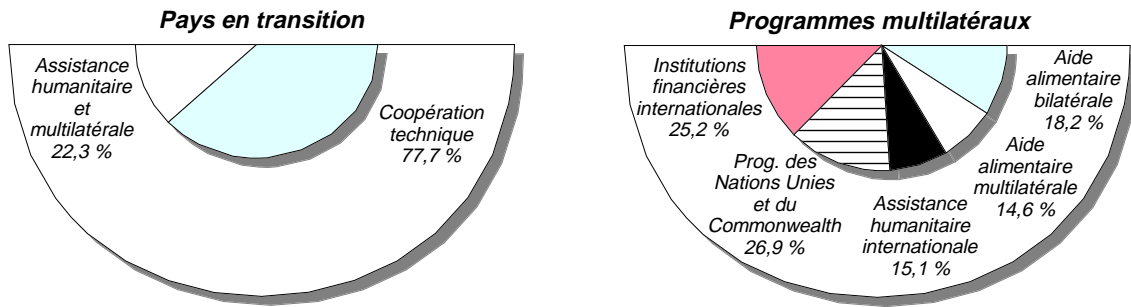
Enveloppe de l'aide internationale Budget des dépenses 1997-1998



Total de l'enveloppe 2,061 milliards de dollars

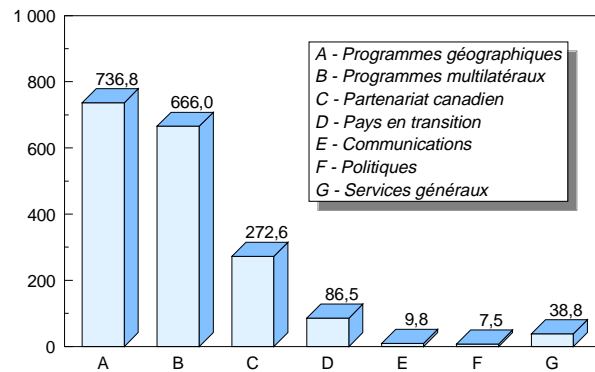
* Excluant les dépenses pour les IFI et les Programmes des Nations Unies et du Commonwealth

Dépenses de l'ACDI en 1997-1998



Décaissements par secteur d'activités

(en millions de dollars)



Section III - Réalizations du Ministère

Réalizations en matière de rendement de l'Agence dans son ensemble

Examen par l'OCDE des efforts du Canada en matière de coopération pour le développement

Tous les trois ans, le programme d'aide publique au développement de tous les membres de l'OCDE fait l'objet d'un examen critique. L'objectif de cet examen réalisé par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE est d'améliorer les efforts individuels et collectifs des membres du CAD dans le domaine de la coopération pour le développement. En 1997-1998, le programme d'aide internationale du Canada a été examiné.

Tout en indiquant les domaines du programme d'aide canadien où des améliorations s'imposaient, de manière générale, les examinateurs félicitent le Canada de ses efforts à l'égard du développement international. Ils signalent que très peu de donateurs ont remis en question, réorienté et revitalisé leur programme de coopération pour le développement aussi souvent que le Canada. Selon eux, l'énoncé officiel de la politique étrangère du gouvernement canadien, *Le Canada dans le monde*, traduit une nouvelle conception du rôle du Canada et représente un vaste programme en matière de politique étrangère et de coopération pour le développement.

Le rapport du CAD affirme que les six volets prioritaires du programme canadien d'APD constituent un ambitieux programme pour n'importe quel organisme. Toutefois, on y signale également les remarquables progrès accomplis par l'ACDI en ce qui concerne le recentrage de ses programmes bilatéraux, à savoir l'abandon de l'approche sectorielle au profit d'une approche thématique axée sur les résultats plutôt que sur les moyens mis en œuvre.

Les examinateurs mentionnent également les énormes efforts déployés par l'ACDI pour intégrer les questions relatives aux droits de la personne et à la gestion des affaires publiques dans les priorités de son programme et dans ses activités à tous les égards et dès la stade de la conception. Toutefois, ils ajoutent que le personnel de l'Agence ne « [semble] ne pas toujours bien comprendre en quoi l'objectif de réduction de la pauvreté se distingue de la satisfaction des besoins humains fondamentaux » que poursuit

l'Agence. Ils sont cependant heureux de constater qu'il est possible de remédier à ce problème, comme en témoigne le nouveau programme-cadre de développement établi pour la Tanzanie.

Le CAD s'inquiète surtout du déséquilibre manifeste entre les engagements du Canada, tant des citoyens que du gouvernement, à l'égard de la coopération pour le développement international et la réduction substantielle des dépenses au titre de l'APD ces dernières années.

Les examinateurs font également remarquer que les récentes missions commerciales dans les pays en développement, qui ont reçu une large publicité, ont donné l'impression que la politique étrangère canadienne était essentiellement fonction d'intérêts commerciaux. D'un autre côté, soulignent-ils, la visibilité des initiatives politiques lancées par le Canada sur des dossiers d'envergure mondiale, comme les mines terrestres, la consolidation de la paix, l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine ou la réforme des Nations Unies, est venue contrebalancer cette impression.

Les examinateurs commentent les mesures prises par l'ACDI pour devenir une « organisation apprenante » et adopter des méthodes de gestion axées sur les résultats. Ils affirment que l'ACDI a redoublé d'efforts pour devenir une « organisation apprenante ». De manière plus générale, les réformes opérées ont fait de l'ACDI « une organisation bien plus intégrée, axée sur l'orientation de l'action et attentive aux résultats qu'elle ne l'était à l'époque du dernier examen de l'aide du Canada, en juin 1994 ».

Évaluation du rendement

Au cours des dernières années, l'ACDI a fait des efforts considérables pour concevoir des outils et des approches susceptibles de la rendre plus apte à évaluer le rendement de ses programmes et à en améliorer l'exécution, ainsi qu'à rendre compte des résultats obtenus. Certains outils sont fondés sur l'expérience et les efforts d'autres organismes, particulièrement ceux menant des activités de développement international. D'autres sont le fruit de son expérience et de ses propres efforts.

Les vérifications internes, les évaluations et les examens du rendement thématiques portant sur les priorités des programmes de l'Agence, qui permettent de fournir des conseils impartiaux à la direction, font partie intégrante de l'évaluation du rendement de l'Agence.

Le système s'articule autour du *Cadre des résultats et des facteurs clés de réussite*, utilisé pour évaluer les résultats des projets bilatéraux, et des versions de ce cadre qui servent à évaluer les résultats du soutien qu'apporte l'Agence aux organisations et aux institutions par la voie des Programmes multilatéraux et du programme de Partenariat canadien.

L'Agence a également mis en place un vaste système pour évaluer les résultats et les progrès accomplis à l'égard des projets ainsi que les leçons que l'on peut tirer de ces activités. Ce système englobe le suivi continu des projets par les gestionnaires responsables, ainsi que des vérifications et des évaluations indépendantes effectuées par la Direction générale de l'examen du rendement.

En 1996-1997, pour la première fois, l'Agence a utilisé un modèle de rapport harmonisé pour analyser l'information concernant les résultats des Programmes géographiques et du programme de pays en transition. Ce nouvel outil permet de rendre compte des résultats pendant le projet et à la fin de celui-ci et s'ajoute aux autres mécanismes mentionnés plus haut.

Ce nouvel outil, le *Rapport annuel sur l'état d'avancement du projet* (RAEAP), aide à connaître les résultats réels des projets et à les comparer avec les objectifs ou les résultats attendus, qui sont définis à l'étape de la planification des projets. Le RAEAP est conçu pour permettre à l'ACDI d'examiner avec plus de précision les progrès réalisés et le rendement.

Résultats en matière de développement

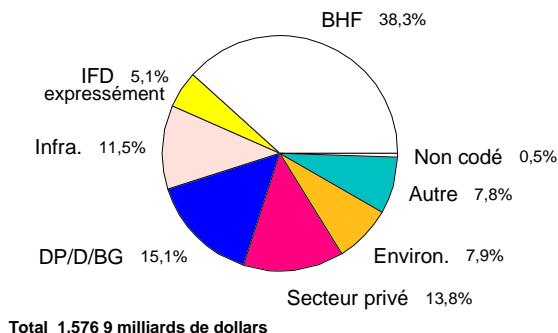
Aide publique au développement

On trouvera dans cette rubrique les renseignements sur le rendement de l'Agence à l'égard de chacun des six volets prioritaires de l'APD, en relation avec les sommes dépensées. Le graphique ci-dessous présente la ventilation des décaissements par priorité de programme.

Décaissements au titre des priorités de l'APD

Priorités du programme d'APD

Décaissements en 1997-1998



Besoins humains fondamentaux

En 1997-1998, l'Agence a consacré environ 604 millions de dollars, soit 38,3 p. 100 de ses décaissements au titre de l'APD, à des activités liées à la satisfaction des besoins humains fondamentaux (BHF). Elle a donc dépassé l'objectif énoncé dans *Le Canada dans le monde*¹, soit 25 p. 100 de l'APD. Les Programmes multilatéraux ont absorbé environ 400,9 millions de dollars ou 66,4 p. 100 des dépenses de l'ACDI au titre des BHF, les Programmes géographiques, environ 139,6 millions de dollars ou 23,1 p. 100, et le Partenariat canadien, 62,7 millions de dollars ou 10,5 p. 100.

Au sein du système multilatéral de développement, le Canada a poursuivi ses efforts en vue d'influer sur les politiques de ses partenaires multilatéraux. Grâce aux efforts conjugués du Canada et d'autres donateurs, les institutions financières internationales (IFI) ont accordé une plus grande attention à l'objectif d'aider les gouvernements à satisfaire les besoins fondamentaux des pauvres et, dans cette optique, ont réalisé un meilleur équilibre entre la croissance économique et les investissements dans le secteur social. Par exemple :

- la Banque asiatique de développement (BAsD), la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque interaméricaine de développement (BID) ont accru la part des fonds consacrés aux prêts pour le secteur social;
- au Bhoutan, le taux de mortalité chez les moins de cinq ans, un important indicateur de pauvreté, a

¹ L'objectif fixé au titre de l'APD est fondé sur la totalité du programme d'APD, qui comprend les dépenses administratives ainsi que les décaissements effectués par d'autres ministères qui reçoivent des fonds provenant de l'enveloppe de l'aide internationale.

diminué, passant de 189 pour 1 000 naissances vivantes en 1995, à 133 en 1997. Pendant la même période, le taux de mortalité chez les moins de un an, autre indicateur important, a aussi chuté, passant de 122 à 93 pour 1 000 naissances vivantes. Cette amélioration est attribuable en partie aux efforts soutenus et ciblés de l'UNICEF et à l'aide apportée par l'ACDI.

Le Canada a joué un rôle central dans trois initiatives dignes d'attention : l'Initiative sur les micronutriments, le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres et l'établissement d'un fonds canadien d'action contre le mines pour appuyer la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines terrestres :

- En ce qui concerne les micronutriments, un secteur de la santé et de la sécurité alimentaire où de petits investissements ont souvent d'importantes répercussions sur le bien-être des pauvres, les initiatives de l'ACDI ont non seulement eu des effets positifs sur la réduction de la malnutrition, mais ont aussi attiré l'intérêt et les fonds d'autres donateurs. L'Initiative sur les micronutriments a permis de distribuer 261 millions de capsules de vitamine A, dans plus de cinquante pays. La distribution de ces capsules s'inscrivait dans un effort plus vaste à l'échelle internationale qui a aidé à protéger plus de 130 millions d'enfants contre la cécité et d'autres maladies, en plus de sauver environ 216 000 vies.
- Par l'intermédiaire des partenaires du microfinancement du Groupe consultatif d'aide aux plus pauvres, jusqu'à 600 000 personnes très pauvres (dont 75 p. 100 de femmes) devraient avoir accès au crédit. Ces prêts, un outil de réduction de la pauvreté qui a fait ses preuves, auront un effet multiplicateur important sur les collectivités touchées. Malgré un apport modeste, le Canada a contribué de façon notable à ce programme.

L'Assistance humanitaire internationale (AHI) a soutenu des interventions d'urgence lors de conflits et, dans une moindre mesure, de catastrophes naturelles. Les principaux bénéficiaires de cette aide ont été des réfugiés, principalement des femmes et des enfants, au Moyen-Orient, dans la région des Grands Lacs en Afrique, au Soudan, en Afghanistan et au Cambodge. La contribution de l'ACDI et d'autres donateurs a permis à des millions de victimes de bénéficier de ces secours, sous la forme d'un hébergement, de fournitures médicales et de produits de première nécessité. Grâce au soutien apporté par l'ACDI et d'autres organismes aux programmes et projets multilatéraux mis en œuvre par la Croix-Rouge et des organisations des Nations Unies, comme le

Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), 500 000 réfugiés libériens, 300 000 réfugiés togolais et 250 000 réfugiés rwandais ont pu être rapatriés. Ce soutien a également facilité le retour de 183 000 réfugiés dans l'ancienne Yougoslavie. En outre, en collaboration avec des ONG canadiennes, l'ACDI a fourni directement une aide humanitaire à plus de 500 000 personnes. Un projet d'AHI sur trois cible plus particulièrement les femmes et les enfants.

En 1997-1998, l'Agence a consacré environ 217,1 millions de dollars à l'aide alimentaire au titre du développement et à l'aide alimentaire d'urgence. Sur ce montant, 45,2 millions de dollars, ou 21 p. 100, ont servi à venir en aide à des victimes de situations d'urgence dans plus de 20 pays; ces fonds ont été acheminés par le biais d'ONG et d'organismes des Nations Unies. Le financement de base accordé au Programme alimentaire mondial (PAM) a permis à l'Agence d'aider indirectement 29 millions de victimes de conflits ou de catastrophes naturelles.

De plus, en 1997-1998, 170,4 millions de dollars ont été décaissés au titre de l'aide alimentaire pour des initiatives et des projets de développement qui ont bénéficié directement à environ 3,3 millions de personnes.

Les ONG canadiennes continuent de collaborer étroitement avec les partenaires de pays en développement en vue de satisfaire les besoins humains fondamentaux. La contribution de ces ONG se traduit notamment par les efforts qu'elles déploient pour aider leurs partenaires du Sud à renforcer leurs capacités. Ces partenaires sont ainsi mieux outillés pour mettre en œuvre des projets de microentreprises et de santé communautaire et, en outre, pour offrir une formation en matière de gestion des terres et de techniques de production.

Examen de l'aide alimentaire²: En 1997-1998, l'Agence a effectué un examen visant à évaluer l'efficacité de l'aide alimentaire en tant qu'outil de développement et que mesure d'urgence, dans le contexte plus général de la promotion de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans les pays en développement. L'examen portait sur des investissements totalisant 675 millions de dollars.

Selon les conclusions de l'examen, les projets et les programmes d'aide alimentaires de l'ACDI ont eu des résultats variés, tant dans le cas de l'aide d'urgence que de l'aide au titre du développement et ont permis d'améliorer considérablement la situation des bénéficiaires :

² On peut obtenir un exemplaire du rapport en s'adressant au Service des renseignements au public de l'ACDI.

- w Les secours d'urgence comprennent l'alimentation des réfugiés et des victimes de sécheresse, l'aide au rétablissement et l'établissement de réserves de sécurité alimentaire. Par exemple, en Guinée, chaque mois, 65 000 réfugiés du Liberia et de la Sierra Leone ont été nourris pendant plusieurs mois. L'aide humanitaire au Malawi a permis d'éviter la famine et le déplacement massif de réfugiés et de victimes de la sécheresse mozambicains. La nourriture distribuée aux réfugiés afghans au Pakistan (en majorité des femmes et des enfants) a représenté une mesure de protection.
- w Les initiatives d'aide alimentaire au titre du développement ont répondu à divers besoins. Par exemple, soutenu principalement par l'aide alimentaire, le Fonds Pérou-Canada a bénéficié à 230 000 familles, soit environ 12 p. 100 des pauvres du pays. En Inde et au Mali, l'aide alimentaire a aidé à élargir l'accès aux marchés aux producteurs de graines oléagineuses et de céréales pauvres. Au Bangladesh, une aide alimentaire a été acheminée à des femmes sans ressources et à d'autres groupes cibles très vulnérables dans des régions rurales sinistrées, afin qu'ils acquièrent diverses compétences, aient accès au crédit et mettent sur pied des microentreprises, entre autres choses.
- w Les efforts de l'ACDI pour susciter le dialogue en matière d'orientations de politique a permis d'influer sur les politiques de sécurité alimentaire du Programme alimentaire mondial et de pays bénéficiaires.

L'examen confirme que l'apport d'une aide alimentaire d'urgence et d'une aide alimentaire au titre du développement est toujours justifiée. On y fait remarquer que cette aide doit s'inscrire dans le contexte plus vaste des questions de sécurité alimentaire qui se posent dans une région ou un pays donné. De plus, on souligne qu'il est difficile d'assurer la viabilité des interventions.

L'Agence a accepté les recommandations des examinateurs. Les constatations et les meilleures pratiques tirées de l'examen ont déjà permis d'améliorer les programmes d'aide alimentaire à l'Agence. Les programmes à venir tiendront compte des nombreuses idées intéressantes exposées dans le rapport, dont les suivantes :

- w L'aide alimentaire est mieux ciblée, et les gestionnaires devraient continuer de mettre l'accent sur les femmes.

- w L'efficacité par rapport au coût pourrait être améliorée en diversifiant les sources d'approvisionnement tant au Canada qu'à l'étranger.
- w Les programmes d'aide alimentaire seront plus efficaces s'ils sont intégrés à d'autres programmes de l'Agence et si on accroît la capacité des femmes et des hommes au sein des populations locales à se prendre en main.

Examen des besoins humains fondamentaux :

L'examen des investissements dans le secteur des besoins humains fondamentaux — excluant l'aide alimentaire — était presque terminé à la fin de l'exercice 1997-1998. Les résultats seront dévoilés de manière plus élaborée dans le prochain rapport sur le rendement. Selon les études de cas réalisés, les initiatives dans le secteur des BHF changent véritablement la vie des bénéficiaires. Voici des exemples éloquentes d'initiatives réalisées dans le contexte des Programmes géographiques :

- w Selon une étude sur les répercussions d'un investissement de 134 millions de dollars (par la voie de 15 projets) dans le secteur de l'eau au Ghana au cours des 25 dernières années, les avantages pour les 3 millions d'habitants dans trois régions pauvres du nord du pays ont été non seulement considérables mais durables. L'éradication de la draconculose est clairement attribuable au programme de l'ACDI. Grâce à celui-ci, 75 à 80 p. 100 de la population dans deux régions et 36 p. 100 de la population dans la troisième ont maintenant accès à un réseau d'approvisionnement en eau amélioré. Le programme a également permis d'améliorer les connaissances, les comportements et les pratiques à l'égard de l'eau et de la santé, d'établir des structures et des processus appropriés pour la gestion des systèmes par les intervenants et d'améliorer les capacités des populations de se prendre en main.
- w Les efforts déployés par l'ACDI pour lutter contre l'épidémie du VIH et du sida au Kenya, ainsi qu'en Afrique australe et de l'Ouest ont permis d'aider les groupes visés, de sensibiliser la population, de mettre à contribution les gouvernements, de réduire le taux d'infection au VIH et de stopper la propagation du sida.

Intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes

L'ACDI considère l'intégration de la femmes au développement (IFD) et l'égalité hommes-femmes comme une question transversale. Celle-ci doit être

intégrée à la conception et à la mise en œuvre de tous les programmes et projets de l'Agence de sorte qu'ils favorisent la participation des femmes et visent leurs besoins et leurs intérêts tout autant que ceux des hommes. L'Agence finance aussi des initiatives dont l'objectif spécifique est de promouvoir l'égalité hommes-femmes.

En 1997-1998, l'Agence a consacré approximativement 80 millions de dollars, ou 5,1 p. 100 des décaissements au titre de l'APD, aux initiatives d'IFD et d'égalité hommes-femmes. La majorité des dépenses ont été engagées par les Programmes géographiques et le Partenariat canadien (44,5 et 18,3 millions de dollars respectivement). Il faut souligner que cette allocation ne tient pas compte de tous les efforts de l'ACDI pour favoriser l'égalité hommes-femmes. Des ressources destinées à intégrer les considérations liées à l'égalité hommes-femmes aux projets et programmes sont également codées « Autres priorités de programmation ».

Dans plusieurs pays africains (notamment le Bénin, le Cameroun, l'Égypte, la Jordanie et le Zimbabwe), le nombre d'emplois occupés par des femmes et de petites entreprises dirigées par des femmes a augmenté par suite de l'aide apportée par l'ACDI pour améliorer l'accès des femmes au crédit, établir des coopératives d'épargne et donner une formation en gestion des affaires. Les efforts de certains des partenaires de l'ACDI au Guatemala ont permis d'engendrer quelque 232 000 \$ de fonds supplémentaires à l'intention des femmes indigènes. Cette somme supplémentaire a été accumulée grâce à l'établissement d'un fonds de microcrédit renouvelable. Les partenaires guatémaltèques de l'ACDI ont aussi joué un rôle de tout premier plan dans la création d'un dialogue fructueux par la voie d'échanges officiels.

En Asie, par exemple en Inde, en Indonésie, aux Philippines et à Sri Lanka, les initiatives en matière d'égalité hommes-femmes ont contribué à accroître la participation des femmes à la vie politique et ont amené les gouvernements à intégrer les préoccupations relatives à l'égalité hommes-femmes dans leurs plans de développement.

Les résultats d'un important examen portant sur l'IFD et d'égalité hommes-femmes³ sont présentés dans le rapport sur le rendement de l'an dernier.

Cet examen confirme que l'approche adoptée par l'Agence en matière d'IFD et d'égalité hommes-femmes est la bonne, que son action dans ce domaine lui vaut une solide réputation à l'égard de l'IFD et de l'égalité hommes-femmes au sein de la communauté des

donateurs et que l'Agence a exercé une influence certaine sur les politiques et les pratiques de nombreuses organisations partenaires en matière d'égalité hommes-femmes.

L'an dernier, l'Agence a pris certaines mesures pour améliorer son rendement dans le secteur de l'IFD et de l'égalité hommes-femmes :

- w La Carte routière des Programmes géographiques, qui constitue le guide électronique pour les activités bilatérales de l'Agence, a été révisée pour faire en sorte que le principe de l'IFD et la problématique de l'égalité hommes-femmes soient pris en compte dans la conception et la réalisation des projets bilatéraux.
- w Les considérations liées à l'égalité hommes-femmes ont été intégrées aux cadres de programmation de partenaires multilatéraux (p. ex., celui du FNUAP).
- w Plusieurs initiatives ont été réalisées pour aider les partenaires de l'Agence : élaboration d'un cours informatisé (CD-ROM); atelier de formation d'une journée sur l'égalité hommes-femmes pour le personnel de la Banque africaine de développement; analyse des stratégies d'égalité hommes-femmes des partenaires du secteur bénévole et utilisation de ces stratégies dans le dialogue sur les orientations de politique avec les organisations partenaires.
- w Le guide des indicateurs ajustés selon les disparités entre les sexes et le manuel connexe, qui visaient à aider le personnel des projets, ont été réimprimés et continuent d'être largement distribués tant au sein de l'Agence qu'à ses partenaires.
- w Un réseau et un bulletin sur l'IFD et l'égalité hommes-femmes continuent de favoriser la discussion et les échanges sur les meilleures pratiques.
- w Des activités de formation, tant régulière que non structurée, sur l'IFD et l'égalité hommes-femmes ont été réalisées dans les directions générales de programme.
- w Une mise à jour de la politique sur l'IFD et l'égalité hommes-femmes est en cours de réalisation.
- w Un document a été préparé pour aider à l'élaboration de la politique sur les services d'infrastructure, laquelle souligne l'importance d'intégrer la problématique hommes-femmes aux

³ On peut obtenir un exemplaire du rapport en s'adressant au Service des renseignements au public de l'ACDI.

projets dans ce secteur : « Création de liens : examen des projets d'infrastructure tenant compte de l'intégration de la femme ».

- w L'examen des BHF tient compte de l'IFD et de la problématique hommes-femmes. Les rapports préliminaires indiquent que la réussite des programmes visant les BHF repose sur l'intégration de la problématique hommes-femmes et que toutes les interventions dans ce domaine doivent être guidées par des stratégies complètes en matière d'égalité hommes-femmes.

Services d'infrastructure

Les décaissements de l'ACDI au titre des services d'infrastructure se sont élevés à environ 182 millions de dollars, ou 11,5 p. 100 des dépenses totales au titre de l'APD, au cours de la période visée par le rapport. Environ 110,3 millions de dollars ont été décaissés par les Programmes géographiques, 36,4 millions de dollars par le programme de Partenariat canadien et 35 millions de dollars par les Programmes multilatéraux.

En 1997-1998, l'ACDI a privilégié l'approvisionnement en énergie et les services de transports, la consolidation de l'infrastructure et du patrimoine national, ainsi que la création d'un environnement porteur, axé sur le renforcement des capacités des institutions et de la population dans le domaine de la gestion et du développement des services d'infrastructure. Les activités réalisées dans ce secteur d'intervention contribuent également à stimuler la croissance économique et partant à réduire la pauvreté.

Exemples éloquentes de la réussite de l'ACDI dans ce domaine, les projets réalisés en Asie et en Afrique ont permis de remettre en état les routes et d'assurer leur entretien, d'accroître l'efficacité de la production d'énergie, d'améliorer les services de télécommunications, de faciliter l'approvisionnement en eau aux fins d'irrigation et de consommation, de protéger les terres agricoles, ainsi que de promouvoir une meilleure utilisation des terres arables. Le projet de recherche sur les terres arides à Hebei en Chine, par exemple, a permis de concevoir et d'implanter un système d'irrigation qui utilise 30 p. 100 moins d'eau que les systèmes conventionnels.

En Afrique, l'ACDI a aidé le ministère de l'Énergie de la Guinée à améliorer la gestion d'importants projets, ainsi que la remise en état et l'expansion du réseau électrique à Conakry. Elle a ainsi contribué à réduire le nombre de pannes d'électricité et les pertes de puissance.

Les initiatives du Partenariat canadien dans le secteur des services d'infrastructure ont été réalisées principalement par le truchement du Programme de coopération industrielle (PCI). Celui-ci a, entre autres, financé des études de faisabilité relativement à des projets d'infrastructure.

Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement

En 1997-1998, l'ACDI a consacré 15,1 p. 100 du budget de l'APD à des initiatives dans le secteur des droits de la personne, de la démocratie et du bon gouvernement, soit 238 millions de dollars. De cette somme, 122,6 millions de dollars, soit 51,6 p. 100, ont été décaissés par les Programmes géographiques.

En Afrique et au Moyen-Orient, les activités de promotion des droits de la personne étaient axées essentiellement sur l'amélioration des systèmes judiciaires dans des pays comme le Rwanda, l'Éthiopie, le Zimbabwe et l'Afrique du Sud. Par exemple, au Rwanda, les principales lois ont été révisées et on a reconnu le statut juridique des personnes détenues. Dans des pays comme la République démocratique du Congo, le Nigeria et la Sierra Leone, où les droits de la personne, la paix et la sécurité sont précaires, l'ACDI a apporté son appui à la société civile par l'intermédiaire d'ONG présentes sur le terrain.

Les activités de renforcement des institutions et des capacités du secteur public ont permis d'accroître les droits de douane perçus par le Mali.

Dans les Amériques, par exemple, l'ACDI a contribué à rendre le processus électoral de deux pays plus transparent et plus équitable et dans un troisième, elle a aidé à l'établissement d'un bureau national de l'ombudsman. (Voir les détails aux pages 39 et 40.) Grâce à la création du Fond pour le développement démocratique au Guatemala, des organisations et des groupes communautaires locaux ont pu jouer un rôle plus actif dans la gestion des affaires publiques, en portant devant les tribunaux des affaires de violations des droits de la personne, en améliorant la couverture médiatique des questions de droits de la personne et en contribuant à la résolution des conflits locaux.

Environ 63,7 millions de dollars ont été décaissés par le truchement des Programmes multilatéraux. Avec le soutien de l'ACDI, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a collaboré avec le ministère de la Justice du Rwanda pour améliorer les compétences de son personnel et les conditions de vie des prisonniers. (Voir les détails p. 52.) Au Burundi et au Rwanda, la campagne de l'UNICEF pour

regrouper les familles a aidé plus de 30 000 enfants à retrouver leurs parents.

Une autre tranche de 51,3 millions de dollars, soit 21,6 p. 100, a été décaissée par le Partenariat canadien. Celui-ci a appuyé les activités d'organisations partenaires du secteur des ONG canadiennes; ces activités visaient à renforcer les institutions et les pratiques démocratiques, à améliorer les organisations et les processus de protection des droits de la personne, à renforcer la capacité des personnes et des groupes d'accroître la participation du public, ainsi qu'à influencer sur les politiques gouvernementales.

L'appui prêté par l'ACDI illustre sa volonté de promouvoir les droits de la personne, la démocratie et le bon gouvernement auprès de ses partenaires canadiens et des pays en développement, et ce, afin de renforcer la société civile, de protéger les droits de la personne, d'appuyer le principe de gouvernement responsable et d'aider les pauvres et les groupes vulnérables à défendre leurs droits et leurs intérêts.

Développement du secteur privé (DSP)

En 1997-1998, l'ACDI a consacré environ 218 millions de dollars, ou 13,8 p. 100 du budget de l'APD, à des initiatives de DSP. Les Programmes géographiques ont décaissé à ce titre 118,2 millions, principalement pour des projets en Afrique et en Asie, les Programmes multilatéraux, 50,7 millions de dollars et le Partenariat canadien, 48,7 millions de dollars.

En Afrique et au Moyen-Orient, les initiatives visaient essentiellement à réduire la pauvreté par la création de petites entreprises et de débouchés économiques. Les initiatives d'appui à la création de petites entreprises, à l'établissement de coopératives d'épargne et de crédit et à la création de coopératives de production et de vente de produits agricoles ont permis d'accroître le nombre de producteurs, l'activité commerciale et les revenus nets au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Égypte, en Côte d'Ivoire, au Niger, au Sénégal et en Tanzanie.

En Asie, des projets ont été réalisés en Chine, en Inde, au Pakistan, aux Philippines et en Thaïlande. Ces projets visaient à aider les petites et moyennes entreprises, et un bon nombre d'entre elles ont réussi à augmenter leur production, leurs ventes, leurs profits et leurs investissements, ainsi que leur capacité de créer des emplois.

Les partenaires du Programme de partenariat canadien qui participent à des initiatives de développement du secteur privé comptent parmi eux des entreprises, des institutions et des ONG

canadiennes. Les partenaires du secteur privé sont financés par le Programme de coopération industrielle (PCI). Les coentreprises du secteur privé ont engendré des capitaux d'investissement et entraîné le transfert de nouvelles technologies, ainsi que l'acquisition de compétences techniques et de compétences en gestion, y compris en gestion d'entreprise, permettant ainsi de renforcer les entreprises des pays en développement. Les coentreprises ont en outre engendré des profits, constitué une source de revenus publics (taxes) et créé des emplois, tant au Canada qu'à l'étranger.

Le PCI demeure très actif dans les pays les plus pauvres. La proportion de ses décaissements à l'égard de ces pays représente toujours plus de 40 p. 100 du total de ses décaissements pour 1997-1998. Donnant suite à un engagement pris par le gouvernement et énoncé dans *Le Canada dans le monde*, le PCI a mis davantage l'accent sur le volet développement. C'est ainsi qu'il a accordé une plus grande attention à l'IFD et à la problématique hommes-femmes ainsi qu'à l'environnement et qu'il a veillé à ce que les projets présentent des avantages sur le plan du développement avant d'en approuver le financement.

Environnement

L'ACDI a consacré environ 125 millions de dollars au volet Environnement, soit 7,9 p. 100 des décaissements au titre de l'APD, au cours de la période visée par le rapport. Quelque 66,5 millions de dollars ont été décaissés par les Programmes géographiques, 47 millions de dollars par les Programmes multilatéraux et 12 millions de dollars par le Partenariat canadien.

L'ACDI s'est attaquée au volet environnement sur deux fronts, comme elle l'a fait pour l'IFD et l'égalité hommes-femmes. Cette approche intégrée permet de s'assurer que les questions environnementales sont prises en compte dans toutes les activités liées aux programmes. De plus, certains projets, particulièrement ceux réalisés par les Programmes géographiques, portent expressément sur des questions environnementales. En Afrique, les programmes visaient principalement la gestion des ressources naturelles au Cameroun, en Égypte, dans la région du Sahel et en Afrique du Sud, ainsi qu'à la lutte contre la désertification dans le Sahel. La capacité des ministères responsables des politiques environnementales du Cameroun, de la Zambie, du Zimbabwe et de l'Égypte a été améliorée. Au Malawi, en Guinée et en Égypte, ce sont les capacités dans le secteur de la recherche qui ont été renforcées.

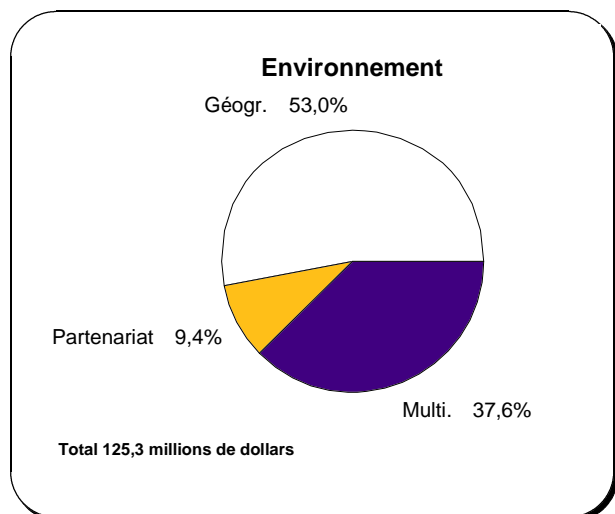
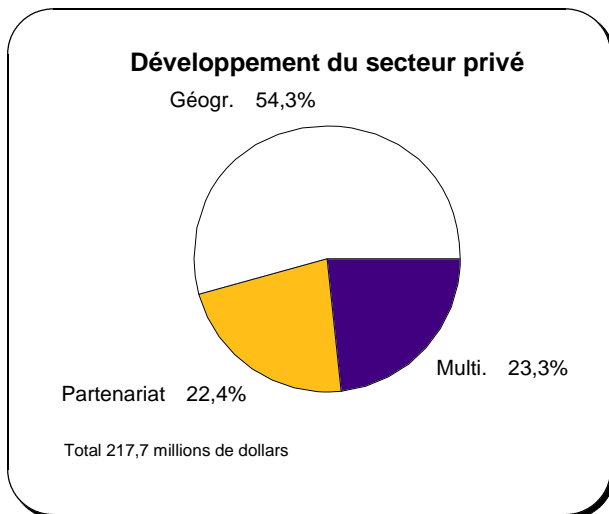
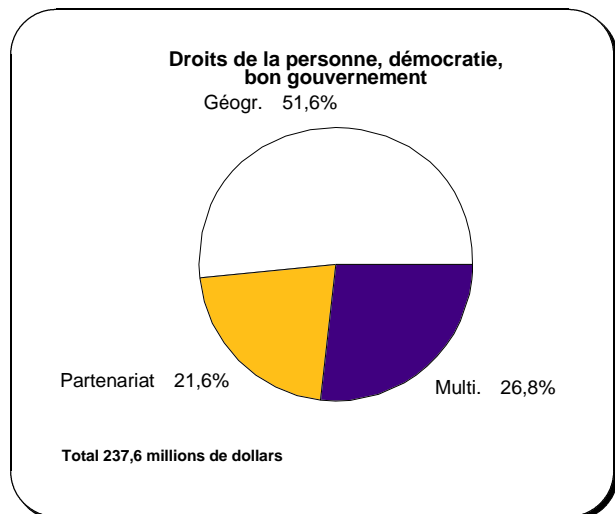
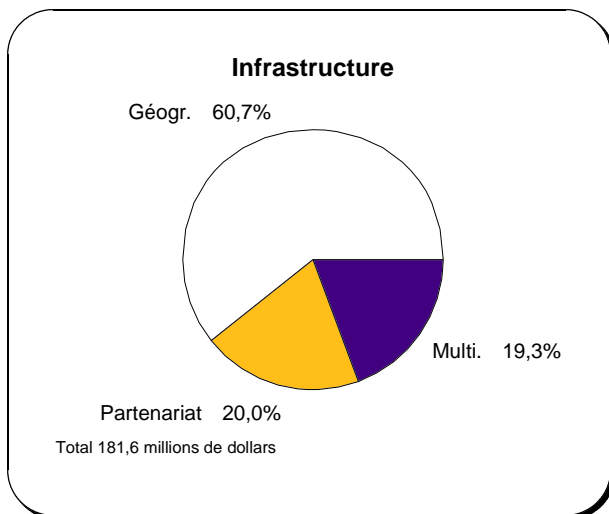
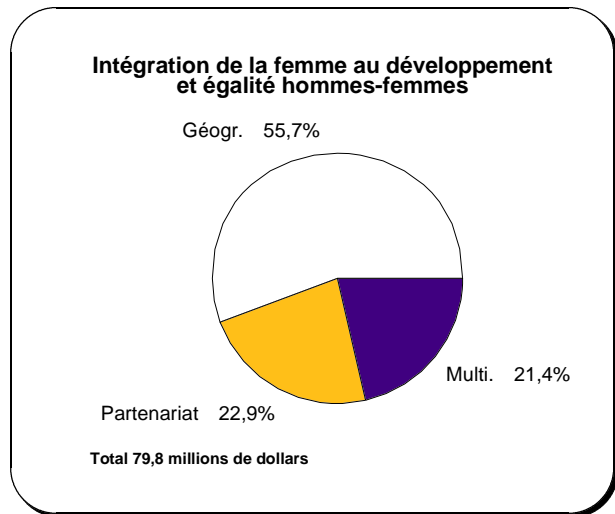
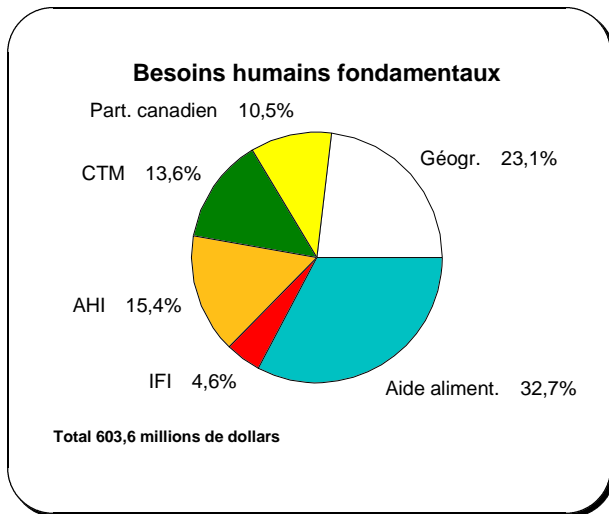
En Asie, l'ACDI, par ses initiatives, a aidé les ministères et les organismes chargés de l'environnement de pays très peuplés, comme la Chine, l'Inde et l'Indonésie, à s'attaquer aux problèmes environnementaux et à les gérer. Par exemple, en Indonésie, l'appui de l'ACDI a permis au ministère de l'Environnement de jouer un rôle de premier plan dans la gestion des zones côtières, de réduire considérablement les niveaux de pollution dans les rivières classées prioritaires, de conclure des accords volontaires de contrôle de la pollution avec 2 000 entreprises et de mieux faire connaître à l'industrie les politiques environnementales et les lignes directrices connexes.

Les Programmes multilatéraux ont soutenu et orienté les initiatives prises par plusieurs banques de développement et organismes des Nations Unies qui ont récemment donné plus d'envergure à leurs programmes.

- w La Banque asiatique de développement (BAsD) a préparé une série de documents sur la planification et la gestion des ressources environnementales et naturelles dans la région de l'Asie-Pacifique. Ces documents visaient à promouvoir l'intégration des questions environnementales dans les mesures économiques, et ce, pour encourager le développement durable dans la région. Le dernier document, préparé en 1997, porte sur l'évaluation du rendement dans le secteur de l'environnement. En 1997, la Banque a adopté une nouvelle politique sur les pêcheries. Il faut noter que celle-ci modifie l'approche adoptée. Auparavant axée sur l'accroissement des flottilles de pêche et des prises, elle privilégiera désormais la conservation et la gestion des ressources naturelles. Des approches participatives, holistiques et tenant compte du principe de l'égalité hommes-femmes seront appliquées aux projets de gestion intégrée de la pêche côtière.

- w Le PNUD s'est attaqué à un certain nombre de problèmes urbains par le biais de projets pilotes dans plus de 60 villes réparties dans 12 pays. En 1996-1997, un financement a été accordé pour des projets réalisés par l'intermédiaire du Local Initiative Facility for Urban Environment (LIFE). Au Brésil, où 80 p. 100 de la population vit dans des régions urbaines, ce programme appuie des projets dans quatre villes. Ces projets vont de la sensibilisation à l'environnement dans les écoles à la reforestation de terrains escarpés où sont situés des chantiers de construction de logement.

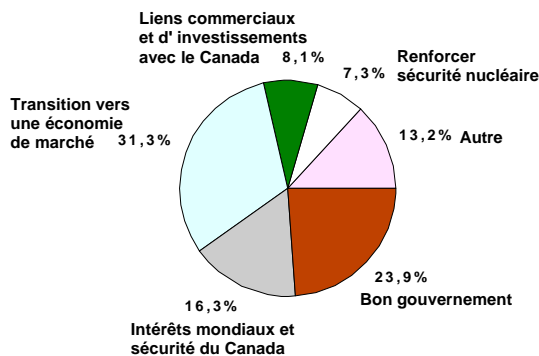
Décaissements pour 1997-1998 au titre de l'APD, par volet de priorité



Pays en transition

L'exercice 1997-1998 a marqué la neuvième année d'existence du Programme des pays en transition. Les décaissements pour ce programme se sont élevés à environ 78,1 millions de dollars, dont approximativement 80 p. 100 pour des pays qui ne sont pas admissibles à l'APD.

Europe centrale et de l'Est Décaissements en 1997-1998



La majorité des obstacles au développement du secteur privé sont liés à l'environnement porteur, c'est-à-dire aux cadres stratégiques, réglementaires, institutionnels, professionnels et juridiques qui régissent le développement de l'économie de marché. Les investissements visant à aider les pays à opérer la transition vers une économie de marché ont permis d'accroître la capacité des secteurs public et privé, grâce au transfert des compétences et des connaissances et à l'amélioration des cadres institutionnels. Voici des résultats dignes d'être mentionnés :

- w une importante restructuration de la Banque d'État de la Roumanie et l'acquisition par celle-ci des capacités de gestion requises, en prévision de la privatisation;
- w l'adoption d'une loi sur les coopératives de crédit, la création d'une association de coopératives de crédit et l'implantation de services financiers accessibles aux populations rurales en Lituanie;
- w une révision en profondeur des politiques et la création de programmes de formation interne autosuffisants dans le secteur de l'aviation civile en Pologne.

Les initiatives visant à favoriser la bonne gestion des affaires publiques et la démocratie renforcent la capacité des institutions publiques d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques économiques et sociales équitables. Avec l'aide de l'ACDI, la République tchèque, la Pologne et la Hongrie ont modifié leur régime fiscal. La Lettonie, la Slovaquie et la Roumanie ont modifié leurs lois fiscales, et la République slovaque est en train de rédiger de nouvelles lois fiscales.

Divers projets ont été entrepris pour promouvoir la sécurité mondiale. Par exemple, grâce à l'aide apportée par l'ACDI, le laboratoire des services de douanes de la République tchèque est pleinement opérationnel, c'est-à-dire doté du personnel scientifique et des instruments nécessaires pour détecter les stupéfiants, l'alcool, ainsi que la contrefaçon et la contrebande.

L'ACDI a favorisé l'établissement de liens en matière d'échanges commerciaux et d'investissement entre le Canada et la région en versant des contributions aux fonds d'affectation de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et de la Banque mondiale. Ces contributions ont aidé des entreprises canadiennes à obtenir des marchés de biens et services totalisant 84,7 millions de dollars depuis 1992.

Avantages pour les Canadiens

Participer au développement international permet aux Canadiens de contribuer à l'instauration d'un monde meilleur et plus sûr pour la génération actuelle et les générations à venir. Cette participation permet aussi au Canada d'influencer les initiatives internationales dans les domaines intéressant ses citoyens, comme l'environnement et les droits de la personne. Le développement international procure aussi des avantages économiques à court terme à la population canadienne, tout en contribuant à long terme à la prospérité et à la création d'emplois au Canada et en aidant les populations des pays en développement à améliorer leur propre situation. De plus, le développement international est l'expression des valeurs canadiennes. En définitive, les Canadiens appuient l'aide au développement comme moyen de construire un monde meilleur.

Le programme de l'ACDI permet aux Canadiens de porter un **regard vers l'extérieur** appuyant le développement durable dans les pays en développement. L'approche de l'ACDI vient à l'appui d'autres priorités gouvernementales comme l'amélioration de la **santé** des Canadiens par le biais de la lutte contre les maladies et la protection de l'environnement, la **création de débouchés pour les**

jeunes et l'instauration d'un monde meilleur pour tous **les enfants**. L'aide internationale est un instrument vital pour atteindre les trois objectifs clés de la politique étrangère du Canada : la sécurité mondiale, la prospérité et l'emploi, et le rayonnement des valeurs canadiennes.

Sécurité mondiale : La pauvreté, la maladie, la croissance démographique, le changement climatique, la détérioration de l'environnement, la mauvaise gestion des affaires publiques, la violation des droits de la personne et la migration forcée des populations constituent désormais de plus graves menaces à la sécurité mondiale que la guerre. L'aide internationale contribue à assurer la sécurité mondiale en s'attaquant aux principales menaces à la paix et à la sécurité humaine dans les pays où la pauvreté endémique a un effet déstabilisateur ou encore qui sont le foyer de conflits sociaux.

w Investir dans le développement durable, c'est investir dans la prévention. Cela permet de jeter les bases de la paix et de la justice, tout en étant moins coûteux et plus durable que les activités de consolidation de la paix et de reconstruction et que les secours d'urgence. C'est également beaucoup moins coûteux que d'être obligé de régler les problèmes une fois qu'ils touchent notre pays. La pauvreté et la maladie ignorent les frontières nationales : la tuberculose est réapparue en Amérique du Nord; on a signalé 2 000 nouveaux cas au Canada, qui doit décaisser 40 millions de dollars par année pour leur traitement.

w L'ACDI contribue à assurer la sécurité mondiale et, donc, la sécurité des Canadiens en mettant en œuvre des programmes qui viennent appuyer sur place les efforts des populations des pays en développement. Des centaines de projets ont permis de s'attaquer avec succès à des problèmes fondamentaux : disettes, pénuries d'eau et de logements, violation des droits de la personne, faiblesse des structures institutionnelles et mauvaise gestion des affaires publiques, détérioration de l'environnement, croissance de la population qui taxe gravement les ressources disponibles, et élargissement du fossé entre les riches et les pauvres.

Prospérité et emploi : L'aide internationale contribue à créer à l'échelle mondiale des conditions économiques plus propices à la croissance et à la prospérité des Canadiens et des populations des pays en développement. Voici des avantages directs que cette aide procure au Canada :

w environ 2 000 entreprises, 50 universités et 60 collèges bénéficient directement du

programme d'aide internationale, l'ACDI utilisant des biens et services à fort contenu canadien, lesquels proviennent de secteurs à forte intensité de main-d'œuvre;

w sur chaque dollar investi dans le programme d'aide, environ 0,70 \$ servent à acheter des biens et services canadiens;

w la participation à un projet de l'ACDI d'une valeur de 2,1 millions de dollars en vue d'offrir une formation en gestion à la société russe Lukoil a permis à une entreprise établie à Montréal de décrocher un marché de 300 millions de dollars pour la remise en état d'une raffinerie de pétrole à Volgograd;

w après avoir participé à un projet d'ingénierie en Hongrie, lequel faisait l'objet d'un soutien de 75 000 \$ accordé par le programme d'aide internationale, une entreprise établie à Mississauga, en Ontario, s'est vue attribuer des marchés d'une valeur de plus de 10 millions de dollars, en République tchèque, en Hongrie, en Russie et en Ukraine.

Plus indirectement et à plus long terme, le programme de coopération permet souvent aux entreprises canadiennes d'établir un premier contact sur les marchés étrangers à forte croissance, jetant ainsi les bases de relations durables qui seront plus avantageuses pour le Canada et les pays en développement. Ces premiers contacts procurent des avantages considérables au Canada. En voici quelques exemples :

w Au cours des dix dernières années, près du tiers des lauréats des Prix d'excellence à l'exportation canadienne ont percé sur les marchés des pays en développement grâce à l'aide de l'ACDI.

w Chaque dollar investi par le PCI, qui renforce les partenariats en établissant un lien entre le développement et les intérêts commerciaux, engendre 5,34 \$ en retombées commerciales au Canada.

w Les contributions versées par le Canada aux institutions financières internationales (p. ex., la Banque mondiale et les banques régionales de développement - Asie, Afrique, Amérique latine et Antilles) se traduisent également par des achats considérables de biens et services canadiens. Sur chaque dollar versé à ces institutions, 0,81 \$ servent à acheter des biens et services canadiens.

Au cours de l'exercice 1997-1998, le programme d'aide a continué d'être un outil important pour

canaliser les énergies et l'intérêt de jeunes Canadiens. Cet objectif est atteint par la voie de programmes comme le programme Action Jeunesse, lequel a permis à 489 stagiaires de travailler au sein de 92 organisations partenaires dans plus de 50 pays; le Programme d'envoi de volontaires, qui a permis d'envoyer plus de 1 000 volontaires à l'étranger; les programmes de bourses comme les Bourses de la Francophonie, grâce auxquelles 95 étudiants ont reçu une formation au Canada pour retourner ensuite dans 24 des 35 pays de la Francophonie.

Valeurs canadiennes :Le programme de coopération internationale est une des manifestations les plus claires des valeurs et de la culture canadiennes. Il accroît l'influence du Canada sur la scène internationale. Si le Canada jouit d'une solide réputation au sein de la communauté internationale c'est en grande partie en raison du programme de coopération internationale. Cette réputation lui ouvre des portes et lui permet de participer plus activement aux affaires internationales.

- w Le programme de coopération internationale accroît l'influence du Canada au sein des institutions mondiales qui jouent un rôle central dans la gestions des enjeux internationaux (p. ex., le G8, les Nations Unies, la Banque mondiale, la Francophonie et le Commonwealth). Ce programme constitue le lien principal entre le Canada et 50 pays et représente en outre un élément important de ses relations avec bon nombre d'autres pays, dont la Chine et le Brésil qui sont en train de devenir des géants mondiaux.
- w Les politiques et programmes de l'Agence traduisent la diversité de la culture canadienne. Les programmes réalisés dans un très grand nombre de pays et l'aide directe apportée à la Francophonie et au Commonwealth reflètent le patrimoine canadien et son multiculturalisme croissant.
- w L'ACDI exerce une influence réelle sur les politiques et programmes des banques multilatérales de développement et des organismes donateurs, ce qui permet de promouvoir les valeurs canadiennes que sont l'égalité hommes-femmes, la protection de l'environnement, les droits de la personne et la réduction de la pauvreté.
- w Grâce à l'influence et à la réputation que lui a permis d'acquérir le programme d'aide, le Canada a pu poursuivre d'autres objectifs de sa politique étrangère, par exemple le traité d'interdiction des mines terrestres et le dossier concernant le changement climatique.

Principaux examens

Les examens du rendement sont l'occasion pour l'ACDI d'en apprendre davantage sur divers aspects du développement international. Ces examens permettent de fournir des conseils impartiaux de source indépendante à la direction de l'ACDI en ce qui concerne la réussite et le rapport coût-efficacité des principaux programmes, projets et politiques, ainsi que leur pertinence par rapport au cadre stratégique de l'Agence. Ils comportent aussi des conseils sur l'efficacité des systèmes, des processus et des pratiques de gestion. Au cours de l'exercice 1997-1998, l'ACDI a mené à bien plusieurs initiatives liées à l'examen et à la mesure du rendement. Plusieurs autres ont été amorcées et sont à divers stades d'avancement.

Examens terminés⁴

Examen de l'aide alimentaire :Cet examen a consisté en l'évaluation de 14 projets d'aide alimentaire totalisant 675 millions de dollars et en 8 autres études portant sur des questions relatives au programme d'aide alimentaire, comme le dialogue sur les politiques et les coûts d'achat. (Voir le sommaire du rapport page 18.)

Examen de la fonction d'ombudsman Cette fonction a été créée à l'Agence dans le contexte d'un projet pilote d'une durée d'un an. Ce projet visait à fournir au personnel un mécanisme de recours indépendant des syndicats et de la direction. L'examen, qui repose sur les données recueillies par l'ombudsman, les entrevues avec des gestionnaires et les questionnaires remplis par le personnel, montre la nécessité de maintenir cette fonction.

- w Environ 60 p. 100 des employés estiment que l'ombudsman joue un rôle utile et important, et seulement 8,5 p. 100 sont d'avis contraire.
- w La fonction d'ombudsman a été jugée utile et rentable. Elle permet de soulever des questions d'intérêt général et d'offrir des services précieux à de nombreux employés.
- w Cette fonction est plus ou moins connue à l'échelle de l'Agence. Certains employés ignorent son existence, et d'autres connaissent mal le rôle et les responsabilités de l'ombudsman.

Les conclusions de l'examen et les recommandations connexes aideront l'ACDI et le nouvel ombudsman à

⁴ On peut se procurer un exemplaire des rapports en s'adressant au Service de renseignements au public de l'ACDI.

améliorer une fonction qui comporte déjà une valeur ajoutée.

Vérification de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats : Il ressort de cette vérification, qui a été achevée en 1997-1998, que l'exercice de mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats a été fructueux. Les principales réalisations à cet égard sont les suivantes :

- w l'établissement d'un cadre de gestion pour faciliter la mise en œuvre;
- w l'adoption d'une culture axée sur les résultats tant au sein de l'Agence que chez ses partenaires et au sein des organismes d'exécution;
- w une amélioration au chapitre de la définition des indicateurs de résultats et de la communication des résultats.

La vérification a également permis de cerner les secteurs où l'ACDI doit améliorer la gestion et la communication des résultats. Ces renseignements servent à réorienter les systèmes et les pratiques de gestion pour intégrer pleinement la gestion axée sur les résultats et améliorer l'utilisation des renseignements sur le rendement.

Malgré des progrès en ce qui concerne la détermination des résultats à l'égard des réalisations, d'autres améliorations pourraient être apportées en utilisant de façon plus systématique et plus rigoureuse des indicateurs pour évaluer les réalisations.

Depuis la vérification, la détermination des résultats attendus à l'échelle des directions générales et des indicateurs de rendement s'est améliorée.

Vérification relative au réaménagement des effectifs : Cette vérification a montré que l'ACDI avait mis en place l'infrastructure administrative nécessaire pour gérer les activités liées au réaménagement des effectifs prévues par le premier volet de l'examen des programmes.

Vérification intégrée des Fonds de contrepartie Au cours de l'année écoulée, l'ACDI a effectué une vérification des Fonds de contrepartie au Costa Rica, en Jamaïque et en Équateur. Ces fonds sont un outil de développement qui consistent en des fonds locaux générés par la vente, ou la monétisation, de biens ou services canadiens dans le pays bénéficiaire. Ces fonds servent à financer des activités de développement dans le pays bénéficiaire.

Un des principales conclusions de la vérification est la suivante : l'ACDI doit revoir sa politique sur les fonds de contrepartie, particulièrement en ce qui a trait à la

propriété des fonds et à la responsabilité de l'Agence par rapport aux résultats obtenus sur le plan du développement grâce à ces fonds. À la lumière des observations faites dans le rapport, l'ACDI a entrepris de revoir sa politique avec l'intention de l'assouplir pour permettre de mieux s'adapter aux conditions locales et ainsi améliorer son efficacité.

Vérification du Programme d'aide à Haïti Cette vérification fondée sur les résultats du nouveau programme d'aide au développement à Haïti visait à examiner l'efficacité du programme-pays et des projets sur les plans du développement et de la gestion. Voici ce qu'elle a permis de constater :

- w Le programme d'aide à Haïti a permis de répondre rapidement aux besoins les plus urgents, tant au chapitre des secours d'urgence que du développement.
- w Le gouvernement haïtien a clairement indiqué qu'il était satisfait de l'aide apportée par le Canada, qui a joué un rôle décisif dans certains secteurs clés.
- w Tous les projets vérifiés ont généré des extraits qualitatifs. Toutefois, en raison de la courte durée du programme d'aide, les effets à long terme de l'aide n'ont pas toujours pu être déterminés.
- w Même si les principes de la gestion axée sur les résultats sont mieux appliqués aux projets, le cadre stratégique de programmation pour Haïti doit être amélioré, pour définir plus clairement les objectifs et résultats ciblés et mieux rendre compte des réalisations.

Vérification des Fonds canadiens d'initiatives locales (FCIL) en Afrique et dans les Antilles Les FCIL servent à financer de petits projets d'aide au développement dans les domaines technique, économique, pédagogique, culturel et social, et ce, au profit des populations locales dans des pays où existe une mission canadienne accréditée. De 1993 à 1996, 747 projets, d'une valeur totale de 15,03 millions de dollars, ont été approuvés.

Voici les conclusions de la vérification :

- w l'ACDI devrait élaborer un cadre stratégique qui établirait de manière précise les priorités sectorielles et les groupes cibles, harmoniserait l'aide financière canadienne et tiendrait compte des plans et priorités des gouvernements bénéficiaires;
- w elle devrait mettre en place des mesures de contrôle des dépenses et de la gestion plus efficaces pour veiller à ce que les modalités

prévues dans les accords de contribution sont respectées et que les résultats attendus des projets sont obtenus;

- w elle devrait faire en sorte que la contribution canadienne soit plus largement médiatisée dans le pays bénéficiaire.

La vérification donne en temps opportun l'assurance que les fonds sont utilisés aux fins prévues et qu'ils produisent les résultats souhaités. Elle aidera à améliorer le programme-pays pour les populations ciblées, ainsi que les mécanismes de responsabilisation pour le financement des initiatives locales.

Examens en cours

Examen des besoins humains fondamentaux Les dépenses au titre des BHF interviennent pour environ 38,4 p. 100 des décaissements de l'ACDI en 1996-1997. L'examen porte sur la santé, les besoins humains fondamentaux intégrés, l'assistance humanitaire internationale et le dialogue sur les politiques, qui a pour but d'influencer les pays en développement et les institutions multilatérales.

À la fin de 1997-1998, l'examen était presque terminé. Parmi les travaux achevés et diffusés figurent un profil des dépenses de l'Agence au titre des BHF, une étude documentaire dont une synthèse des examens antérieurs dans le secteur visé et les expériences d'autres donateurs, ainsi que des études de cas d'évaluations portant sur environ 20 nouveaux programmes et projets, et neuf autres études.

L'examen devrait être terminé au cours de l'été 1998. Toutes les conclusions seront présentées dans le prochain rapport sur le rendement.

Examen du volet services d'infrastructure Il s'agit d'un examen général des fonds consacrés par l'ACDI aux services d'infrastructure, un des six volets prioritaires de programme de l'Agence. Ce volet comprend l'énergie; les télécommunications et l'information; les transports; l'eau, l'irrigation et l'assainissement. Les dépenses au titre des services d'infrastructure interviennent pour environ 11,5 p. 100 des décaissements de l'ACDI au cours de l'exercice 1997-1998.

L'examen a débuté à l'hiver 1997. Les travaux préliminaires réalisés jusqu'à maintenant sont les suivants : un profil des dépenses bilatérales engagées au titre des services d'infrastructure entre 1972 et 1996, une étude documentaire, un rapport sur les leçons tirées d'évaluations de projets antérieures, l'élaboration et l'essai d'un cadre d'évaluation du

rendement pour évaluer la contribution des technologies de l'information aux activités de développement.

Vérification du Programme de coopération industrielle (PCI) : Le PCI collabore exclusivement avec des entreprises canadiennes et finance des projets autonomes. Il appuie les initiatives de développement d'entreprises canadiennes dans les pays en développement en assumant une partie des risques liés à l'élaboration préliminaire du projet. Les objectifs ultimes des activités sont le transfert de la technologie, le développement social et économique et l'établissement de liens commerciaux durables entre les pays en développement et le Canada.

La planification de la vérification s'est amorcée au début de mars et vise les éléments suivants : le cadre de responsabilisation à l'égard de la gestion axée sur les résultats, y compris la planification, l'établissement du budget, l'affectation des ressources, ainsi que les mécanismes de présentation de rapports et le cadre de gestion des projets. Les conclusions de la vérification seront présentées dans le prochain rapport sur le rendement.

Vérification de suivi par le Vérificateur général :Le Bureau du vérificateur général (BVG) a amorcé la phase III de la vérification de suivi de l'Agence qui fait suite à la vérification menée en 1993. Cette vérification de suivi permettra d'évaluer la qualité des projets et programmes de l'Agence et d'en rendre compte. Les conclusions devraient être présentées au Parlement à la fin de 1998.

Normes de service

Les normes de service élaborées par la Direction des finances ont été publiées pour tous les comptes fournisseurs de l'Agence. Un calendrier révisé a été communiqué par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au personnel de l'Agence relativement au traitement des paiements urgents. On est en train de déterminer les autres services financiers pour lesquels des normes de service seront établies.

Des normes ont déjà été définies pour divers autres services : les services de réceptionniste au Cabinet de la présidente; les demandes et questions concernant l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels; les demandes et questions des parlementaires; la correspondance adressée à la ministre et à la présidente; la correspondance provenant des ministres et des députés; les demandes de

renseignements des médias; les demandes de renseignements du public (y compris celles transmises par Internet); le bureau de la réception de l'Agence; les services téléphoniques, les boîtes vocales et le service de distribution du courrier; le Bureau de service de l'ACDI; les demandes présentées au Centre d'information sur le développement international; les demandes concernant les registres publics et les demandes de documents ayant trait aux évaluations environnementales des projets de développement.

Secteurs d'activités : Réalisations en matière de rendement

Détails par secteur d'activités

Présentée sous la forme de sept rapports distincts, la présente section porte essentiellement sur le rendement de chacun des secteurs d'activités. Chacun des rapports comprend un énoncé des objectifs du secteur d'activités visé et une explication situant le travail accompli dans son contexte. Chaque rapport se fonde sur un certain nombre de résultats attendus et de brefs exemples concrets de résultats obtenus.

Seul un échantillon représentatif de résultats attendus est présenté. En ce qui concerne les Programmes géographiques, les Programmes multilatéraux et le Partenariat canadien, les résultats attendus sont groupés selon les six volets prioritaires du programme d'APD. Le Programme des pays en transition possède cinq objectifs qui lui sont propres. De même, les renseignements relatifs aux secteurs d'activités des Communications, des Politiques, et des Services corporatifs est présentée selon les fonctions particulières de ces secteurs.

Les renseignements figurant dans ces rapports proviennent tous des rapports annuels préparés par les Directions générales.

Les activités de développement international se prêtent mal à une ventilation probante des résultats par exercice financier. Bon nombre des activités examinées peuvent s'échelonner sur un certain nombre d'années. Toutefois, toutes les activités se rattachent à l'année visée par le rapport. Soit qu'elles aient été approuvées, lancées, poursuivies, achevées au cours de l'année visée, soit qu'elles aient donné des résultats au cours de cette année-là.

Ce que d'autres en disent ...

« Il s'est instauré entre l'ACDI et le Bureau du Vérificateur général une collaboration franche et ouverte comme on en voit rarement entre les organismes donateurs et les cours des comptes des Membres du CAD. Au Canada, le Vérificateur général ne s'est pas contenté de recenser les problèmes, il collabore avec l'ACDI et suit les efforts qu'elle déploie pour y remédier. »

- *Série des examens en matière de coopération pour le développement : Canada, CAD/OCDE, 1998, n° 26, p. 43.*

Questions fréquemment posées

Les Canadiens acceptent-ils que l'argent des contribuables servent à financer l'aide internationale ?

Selon les résultats de récents sondages, environ 80 p. 100 des Canadiens appuient le programme d'aide canadien.

Le Canada fait-il plus que sa part pour le développement international ? Que font les autres pays relativement riches ?

En 1996, le Canada a consacré 0,32 p. 100 du produit national brut (PNB) à l'APD, comparativement à 0,45 p. 100 au début des années 90.

Des pays comme l'Irlande, la Belgique, la Finlande et la Suisse consacraient une part similaire de leur PNB à l'APD, soit 0,31 p. 100 pour l'Irlande et 0,34 p. 100 pour les trois autres pays. Le Danemark se classait au premier rang avec 1,04 p. 100 et les États-Unis, au dernier rang avec 0,12 p. 100.

La moyenne par pays est de 0,40 p. 100. L'objectif établi par les Nations Unies est de 0,70 p. 100.

Programmes géographiques

Objectifs

Appuyer le développement durable et favoriser la réduction de la pauvreté en mettant en œuvre des programmes de développement dans certains pays et dans certaines régions, tout en tenant compte des besoins des pays en développement, du but et des priorités du programme d'APD et des intérêts du Canada en matière de politique étrangère.

Contexte

Les Programmes géographiques, également appelés programmes bilatéraux, sont essentiellement des programmes de pays à pays. Ils permettent au Canada de poursuivre la réalisation des objectifs de coopération pour le développement en collaborant directement avec les pays bénéficiaires admissibles. Ces programmes sont élaborés en collaboration avec les gouvernements, les pays et les gens étant les premiers responsables du développement national. Les programmes bilatéraux sont le principal outil dont dispose le gouvernement canadien pour investir directement à long terme dans des domaines d'une importance vitale pour le développement durable. Les Programmes géographiques représentent environ un tiers du budget de l'aide internationale.

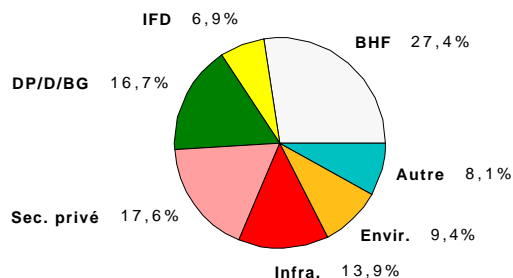
Les projets financés par l'intermédiaire des Programmes géographiques tiennent compte à la fois des besoins des pays en développement et de la capacité du Canada de répondre à ces besoins. La valeur de ces projets, comprenant les marchés et les accords de contribution liés à leur exécution, peut varier de milliers de dollars à des dizaines de millions de dollars. L'approche adoptée et le secteur visé peuvent être tout aussi variables. Sauf quelques exceptions, les Programmes géographiques fournissent une aide en nature plutôt qu'en espèce. Ils sont mis en œuvre directement par des fournisseurs et des organismes d'exécution canadiens. Parfois les biens et services liés à la réalisation des projets sont achetés sur place. Tous les projets sont conformes aux politiques canadiennes en matière d'achat de biens et services au Canada et aux exigences relatives au contenu canadien.

Trois directions générales de programme — Afrique et Moyen-Orient, Asie, Amériques — ont le mandat de planifier l'APD canadienne de pays à pays et d'acheminer cette aide aux bénéficiaires admissibles.

L'Afrique

À l'heure où le monde s'apprête à entrer dans le ^{xxi}° siècle, l'Afrique et le Moyen-Orient sont les régions du monde où le développement pose les plus grands défis. La région englobe des pays d'une grande diversité, des pays qui comptent parmi les plus pauvres et les plus marginalisés et d'autres qui ont fait des progrès sociaux et économiques considérables. Trente-trois des quarante-huit pays considérés par l'ONU comme étant les pays les moins avancés sont des pays africains. Lors de récentes réunions, les dirigeants du G7/G8 ont concentré leur attention sur le continent africain. Ils ont également tenté de renforcer le partenariat et de promouvoir la croissance économique par l'accroissement des investissements et l'accélération du développement. La grande diversité du continent africain, que ce soit sur le plan culturel, linguistique, social, économique, politique ou sur le plan de l'expérience, rend toute généralisation impossible. Les analyses doivent donc tenir compte des différences économiques, sociales et politiques qui existent entre les pays.

Afrique et Moyen-Orient Décassements en 1997-1998 au titre de l'APD



En Afrique subsaharienne, on note de nombreux signes encourageants : une relance de la croissance (une hausse de plus de 4 p. 100 du produit intérieur brut (PIB)), la réduction de la dette et un léger recul de la croissance démographique. Le climat économique et social s'est également amélioré, par suite d'une plus grande ouverture, d'une certaine déréglementation et de la volonté accrue des nouveaux dirigeants africains de mettre en place des politiques axées sur le marché et davantage centrées sur les questions sociales. De plus, l'instauration de la démocratie et la réussite d'importants programmes de réforme dans certains États donnent un regain d'espoir pour certaines régions du continent. Les Africains jouent un rôle de plus en plus important dans la résolution des conflits sur ce continent et dans le règlement de leurs problèmes de développement. Malgré ces signes encourageants, la situation demeure précaire et de sérieux problèmes affligent la région. Le niveau de pauvreté compte parmi les plus élevés dans le monde. La croissance démographique dépasse toujours les seuils de viabilité. La paix et la sécurité demeurent des préoccupations importantes dans de nombreux pays. Les ressources naturelles sont menacées. Toutes ces difficultés se posent alors même que des changements rapides surviennent à l'échelle mondiale, ainsi que dans les normes et traditions locales.

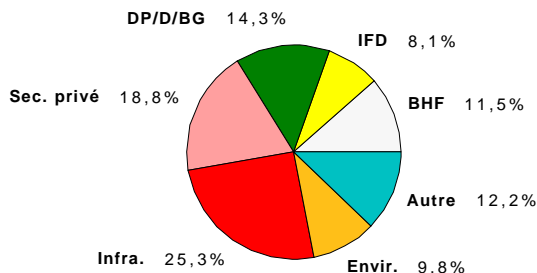
En Afrique du Nord et au Moyen-Orient, l'évolution de la situation représente à la fois un débouché éventuel et un défi. Il semble que la libéralisation économique soit prometteuse, ce qui dynamisera les économies, particulièrement celle de l'Égypte, le pays le plus peuplé de la région. Toutefois, le processus de paix au Moyen-Orient demeure très fragile. Il est difficile de prévoir à quel moment le conflit israélo-palestinien sera définitivement résolu.

L'Afrique et le Moyen-Orient groupe 66 pays, où vivent environ 900 millions de personnes. Le programme bilatéral pour cette région est le plus important des trois Programmes géographiques. Il intervient pour 44 p. 100 de l'aide bilatérale et comprend l'ensemble des ressources que consacre l'ACDI à 27 pays.

L'Asie

La crise asiatique, qui continue de faire sentir ses effets, constitue un défi bien particulier. La situation est complexe, les problèmes divers. Les « protagonistes » en cause composent une distribution hétérogène. La région présente un portrait qui allie de façon insaisissable tradition et modernisme, libéralisme et conventionnalisme. On y retrouve, côte à côte, des constitutions éclairées encourageant l'instauration de régimes laïcs et, en même temps, l'émergence d'un renouveau de fondamentalisme religieux. Les élites s'émancipent grâce à une éducation libérale, à la technologie, à la recherche et au développement, tandis que des millions d'analphabètes sont condamnés à l'impuissance. Le contraste est marqué entre l'aisance de la classe moyenne en pleine expansion et le désespoir profond et la pauvreté abjecte qui affligent les démunis.

Asie Décassements en 1997-1998 au titre de l'APD



La Direction générale de l'Asie tient compte de la diversité des besoins et des réalités de l'Asie de diverses manières. Vu cette diversité, tenter de stimuler la croissance ou de réaliser l'équité isolément ne peut constituer une stratégie de développement durable. La Direction générale a opté pour une stratégie alliant croissance et équité qui tire partie de trois objectifs interdépendants : a) la réduction de la pauvreté grâce à la consolidation des réformes sociales et économiques; b) la stabilisation de la prospérité dans les pays partenaires et le raffermissement des liens avec l'économie canadienne; c) la promotion de la sécurité en favorisant une gestion fondée sur des institutions démocratiques et le respect des droits de la personne. Ces objectifs tiennent compte des besoins et des aspirations des partenaires asiatiques de l'Agence. Ils viennent également à l'appui du mandat de l'APD canadienne qui est de soutenir le développement pour réduire la pauvreté et contribuer à bâtir un monde plus juste, plus sûr et plus prospère.

La crise financière qui secoue l'Asie du Sud-Est à l'heure actuelle annonce un ralentissement de la croissance dans de nombreux pays auparavant très dynamiques. Les devises ont subi une dévaluation allant de 40 à 80 p. 100. L'inflation et le chômage montent en flèche. La valeur des propriétés chute, et la classe moyenne perd ses actifs.

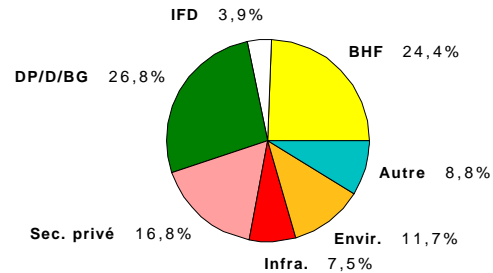
On peut affirmer, avec un optimisme prudent, qu'aux Philippines, en Corée du Sud et en Thaïlande le pire est peut-être passé. Toutefois, l'effondrement de l'économie indonésienne a eu un effet plus sérieux. Quelque 40 p. 100 de la population sont venus grossir les rangs des personnes vivant sous le seuil de la pauvreté.

La situation pose de nouveaux défis à la Direction générale. Déjà, les activités de programme tiennent compte des besoins des partenaires. La Direction générale vise à améliorer la gestion économique et financière de leur pays. Mais en même temps, la Direction générale de l'Asie et ses partenaires ne peuvent pas se permettre de négliger le besoin pressant d'atténuer la misère de millions de personnes dont le gagne-pain et l'accès aux services de base sont menacés par suite de l'écroulement du marché asiatique.

Les Amériques

Depuis 1990, année où le Canada a adhéré à l'Organisation des États américains (OEA), les dirigeants canadiens ont régulièrement affirmé que le Canada est un « pays des Amériques ». L'ACDI et le programme d'aide jouent un rôle décisif quant à la réalisation des objectifs canadiens dans cette région, où les changements radicaux et la diversité la plus marquée caractérisent la dynamique en matière de développement. Au cours des 10 dernières années, tous les pays de l'hémisphère ont entrepris de vastes réformes. Ces réformes, qui s'opèrent à des rythmes différents, n'ont pas toutes été amorcées en même temps. Elles ont débouché sur une croissance économique encourageante, après des années de stagnation et de déclin attribuables aux politiques dirigistes appliquées en Amérique latine et dans les Antilles dans les années 70 et 80.

Amériques Décaissements en 1997-1998 au titre de l'APD



Dans les années 90, la région a subi les effets de la mondialisation et de la libéralisation des marchés, a réorganisé ses systèmes de santé et d'éducation, a remis en question le rôle de l'État, et a restructuré les marchés du travail. De plus, des pressions ont été exercées sur les pays de cette région pour qu'ils réduisent leur déficit budgétaire. La plupart des pays d'Amérique latine et des Antilles ont mis en place des programmes d'ajustement structurel visant à stabiliser la situation économique. Certaines mesures avaient pour objet une baisse sensible des taux d'inflation et la réduction de la dette extérieure. Ce train de mesures a eu pour effet de créer des conditions propres à attirer les investisseurs étrangers. En outre, la plupart des pays ont adopté un modèle de gestion plus démocratique, et la majorité des gouvernements en place à l'heure actuelle sont des gouvernements élus.

Malgré des réussites indéniables, divers problèmes menacent le progrès de la région. Une croissance marquée par l'équité demeure une préoccupation, tout comme la détérioration de l'environnement.

Le défi que doit relever l'ACDI dans les Amériques est le même depuis plusieurs années : favoriser une plus grande équité sociale tout en s'efforçant d'opérer des réformes structurelles et d'encourager la croissance économique.

Attentes et exemples de réalisations

Besoins humains fondamentaux

Résultat escompté : Plus grande aptitude des groupes vulnérables à satisfaire leurs besoins fondamentaux et à réaliser des activités productives.

- w Le Fonds de développement Équateur-Canada a contribué à renforcer la société civile de l'Équateur et à accroître la capacité des populations locales de participer à des projets de développement. Le Fonds a été reconnu par la Banque mondiale, entre autres donateurs, comme le meilleur organisme de développement du pays. En 1997-1998, le Fonds a contribué à la création de 4 786 emplois grâce à son appui aux entreprises locales. Le Fonds a également à son crédit la préservation de 56 réservoirs d'eau et de 54 km de canaux d'irrigation, la création de 372 pépinières et la plantation de 893 000 arbres.

En bref

- %o Bien que le Honduras soit riche en ressources naturelles, seulement 45 p. 100 de la population rurale avait jusqu'à récemment accès à de l'eau propre. En conséquence, l'incidence des maladies d'origine aquatique est élevée. Les femmes parcourent de grandes distances pour aller chercher de l'eau, ce qui leur prend beaucoup de temps, et elles font leur lessive dans les cours d'eau.
- %o Un projet de 4,8 millions de dollars, géré par CARE Canada, combinait la construction de latrines et d'un nouveau réseau de distribution d'eau à la sensibilisation de la population locale à l'importance de l'eau propre, du stockage et du traitement adéquats de l'eau, ainsi qu'aux causes et à la prévention des maladies courantes d'origine aquatique.
- %o Quand il a pris fin en 1996, le projet avait apporté des réseaux de distribution d'eau, des latrines, une éducation sanitaire de base ainsi qu'une formation à 23 724 personnes dans 81 localités. CARE Canada a aidé les participants à organiser des comités locaux de gestion de l'eau dans chaque localité. Ce processus a contribué à renforcer la compréhension des procédés démocratiques à l'échelle locale et a permis aux participants de vivre une expérience positive d'un mode de fonctionnement régi par des statuts et des règlements. Une récente étude d'impact a montré que deux ans après la fin du projet, le comité et les réseaux d'alimentation en eau qu'il gère fonctionnent toujours bien.
- %o Ce projet est considéré comme un modèle probant pour les projets de gestion de l'eau et d'hygiène dans les zones rurales du pays. Un modèle de stratégie a été mis au point en vue d'assurer la protection des bassins hydrographiques. Plusieurs résultats imprévus ont été enregistrés, par exemple, la mise au point d'une nouvelle technologie efficace et économique pour la construction de réservoirs d'eau.
- %o En s'inspirant de ces réussites et de ces leçons, on a lancé une initiative semblable en septembre 1996 dans une autre région du Honduras. Plusieurs collectivités commencent à ressentir les bienfaits de ce nouveau projet. Tel que prévu, il a permis d'offrir un meilleur accès à de l'eau propre et une hygiène améliorée. Mais, de surcroît, le projet a rehaussé l'assurance et stimulé l'esprit d'entreprise de la collectivité. Ses habitants ont une vision claire de leurs besoins à venir. Ils ont déjà, d'eux-mêmes, pris des initiatives pour répondre à certaines besoins, notamment celui d'accroître leur revenu et celui d'améliorer l'éducation primaire.

- w Le Fonds de développement Sri Lanka-Canada a contribué à l'amélioration des capacités en gestion de projets des partenaires dans le développement. La réussite de cette initiative s'est traduite par l'adoption d'un système d'autosurveillance participatif et par une amélioration en matière de prestations de services aux pauvres. Le projet a contribué à accroître les revenus des pauvres, notamment ceux des groupes qui s'adonnent à la pisciculture. Il a aussi entraîné un plus haut degré de sensibilisation aux questions nationales (par exemple, l'environnement et la saine gestion publique) et intensifié la participation des

villageois, notamment des femmes, aux projets de développement. Le projet Sarvodaya à Sri Lanka, que parrainent l'ACDI et d'autres donateurs, a favorisé l'autonomie et l'autosuffisance des villages, et amené les villageois à s'en remettre de plus en plus aux ressources locales.

Résultat escompté : Élargissement et amélioration des services de santé primaires.

- w Un projet parrainé par l'ACDI dans les Antilles a permis à plusieurs ONG d'accroître leur capacité de gestion des programmes de lutte contre le VIH et le sida. Le projet a aussi abouti à la mise en place de plusieurs plans stratégiques nationaux en matière de VIH et de sida au cours de l'année visée par le rapport. La production de matériel pédagogique et le recensement, dans le contexte d'une activité de recherche en sociale sociale, des structures de comportement chez les groupes vulnérables, sont au nombre des autres résultats obtenus au cours de l'année.
- w L'ACDI a contribué, parallèlement à d'autres donateurs, à l'élaboration des politiques nationales de santé du Mali et d'autres pays de l'Afrique australe. L'Agence a apporté son concours à la création de 23 centres de santé et de 14 centres épidémiologiques, ainsi qu'à la formation de personnel médical au Bénin, au Malawi, au Niger et en Tanzanie. À l'échelle de la collectivité, on a sensibilisé les populations à la planification familiale et à l'utilisation de médicaments génériques.

Résultat escompté : Meilleur accès à une éducation de base améliorée.

- w En 1994, par un appui financier accordé à l'UNICEF, l'ACDI a entrepris l'initiative d'accès à l'éducation pour les filles. L'Agence a réussi à mobiliser l'attention des autres bailleurs de fonds sur cette question cruciale pour le développement, ce qui a permis de générer des ressources supplémentaires pour l'éducation de base. Dans plusieurs pays, l'appui s'est poursuivi directement, sans le concours de l'UNICEF. Malgré certaines difficultés de démarrage, on observe certains résultats. Au Burkina Faso, par exemple, on a constaté cette année, dans les provinces appuyées depuis deux ans, un meilleur taux de réussite aux examens de fin d'études primaires.
- w Au Burkina Faso, le projet d'Appui canadien à l'enseignement de base (PACEB) a été profondément modifié au cours des 24 derniers mois. Il était initialement conçu en vue de mettre en place, simultanément, à l'échelle nationale, diverses mesures pour améliorer la qualité de l'enseignement : formation des enseignants, encadrement de l'inspection scolaire, accès aux manuels scolaires et amélioration du taux relatif de scolarisation des filles. Le projet s'est rapidement heurté à une insuffisance de capacités, tant du côté burkinabé que canadien, à la nécessité d'expérimenter sur une plus petite échelle l'incidence des nouvelles mesures et de les adapter au contexte local particulier. Malgré les retards occasionnés, la stratégie du projet a été repensée avec les autorités burkinabé. Ainsi les directions du ministère de l'Éducation de base et de l'Alphabétisation (MEBA) et les directions régionales sont davantage engagées, les nouvelles méthodes sont testées sur le terrain et le projet est maintenant en mesure d'augmenter sa vitesse de croisière en élargissant la couverture géographique. Les capacités de réalisation du pays ne sont pas toujours suffisantes et il existe des difficultés de coordination avec les autres bailleurs de fonds, mais globalement, la méthode de travail donne de bons résultats et commence à servir d'exemple.

Intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes

Résultat escompté : Capacité accrue des organismes gouvernementaux de formuler / mettre en œuvre une politique en matière d'équité hommes-femmes.

- w Le Programme de soutien aux femmes en Indonésie a aidé le ministère du Rôle des femmes à faire preuve de leadership au plan de l'élaboration d'un cadre de politique relatif à l'intégration de la problématique hommes-femmes dans le septième plan de développement national. On est parvenu à susciter un certain intérêt au sein du BAPPENAS (ministère de la Planification) pour la formation du personnel à l'égard de l'intégration de la problématique hommes-femmes à tous les aspects de la planification, de la programmation et du fonctionnement du gouvernement.

Résultat escompté : Croissance des revenus et des perspectives d'emploi pour les femmes.

- w Des résultats ont été obtenus grâce à la mise en place des fonds de crédit pour les femmes, des caisses d'épargne et de crédit et grâce à la formation technique et en gestion offerte aux femmes. Au Bénin, au Cameroun, en Égypte, en Jordanie et au Zimbabwe, on rapporte des résultats se traduisant par une augmentation du chiffre d'affaires (80 p. 100 au Bénin), et par la création d'entreprises et d'emplois. En Égypte et en Jordanie, on note un changement au sein des collectivités où le rôle économique des femmes est davantage reconnu.
- w Un projet financé par des fonds de contrepartie générés au profit du Bangladesh par le programme de l'aide alimentaire vise un double objectif : assurer l'entretien des routes rurales reliant les fermes et les marchés et assurer un revenu à des femmes indigentes et seules. CARE Canada assume la mise en œuvre du projet. Celui-ci a été une réussite sur le plan financier, ce qui a donc permis à 41 000 femmes de renforcer leur pouvoir social en leur fournissant une source de revenus et, par le fait même, d'accroître leur estime de soi et d'améliorer leur position sociale au sein de leurs villages. Ces femmes assurent, l'année durant, l'entretien de 82 000 kilomètres de voies de desserte. Toutefois, le projet étant financé grâce à l'aide alimentaire et administré par un organisme d'exécution non bangladais, la viabilité des gains qu'il procure aux femmes et du maintien du projet sont des questions qui doivent être examinées. C'est pourquoi l'ACDI a restructuré le projet : on donne maintenant aux femmes une formation leur permettant d'avoir d'autres activités rémunératrices et de devenir autonomes, de manière à ne pas se retrouver dans le dénuement le plus complet lorsqu'elles ne participent plus au Programme. Environ 10 000 femmes ont reçu une formation jusqu'à maintenant. Un programme de diversification des revenus, qui vise à faire des participantes des microentrepreneures, est en cours de négociation entre l'ACDI et le gouvernement du Bangladesh. De plus, l'intention de transférer la responsabilité de la supervision, du suivi et du financement graduel de l'entretien des routes rurales a débouché sur les résultats suivants : on a créé une unité opérationnelle d'entretien des routes au sein du ministère des Administrations locales, du Développement rural et des Coopératives du Bangladesh et plus de 400 employés chargés de l'entretien des routes rurales ont reçu une formation de CARE Canada. En outre, 35 p. 100 des travaux d'entretien ont été transférés aux gestionnaires bangladais. À l'heure actuelle, on procède au transfert de la responsabilité de la mise en œuvre du projet vers les unités d'administration locale décentralisées connues sous le nom d'Union Parishads.

Services d'infrastructure

Résultat escompté : Capacité accrue des personnes et des institutions à gérer les services d'infrastructure.

- w Au Pakistan, la formation donnée dans le contexte d'un projet axé sur le transfert de technologies a abouti à l'élaboration d'un système qui aide à effectuer la collecte de données précises sur le débit du Haut Indus. Grâce à ce projet, dont les résultats ont dépassé les attentes, l'ACDI a également contribué à l'exploitation d'un système de prévision permettant de surveiller les débits d'eau saisonniers et d'améliorer l'exploitation rationnelle des eaux et le contrôle des inondations.
- w L'aéroport international de Katmandou, la capitale du Népal, répond maintenant aux normes de sécurité de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). L'ACDI a contribué à améliorer le système de gestion de la sécurité de l'aéroport du pays en permettant d'offrir une formation en matière de sécurité. Le projet de l'ACDI comprenait également une formation portant sur l'achat et l'entretien de pièces et de matériel de sécurité.

Résultat escompté : Entretien et remplacement de biens d'équipement.

- w Un programme d'expansion de l'électrification aux zones rurales du Bangladesh a été bénéfique pour les coopératives d'électricité rurales et procure de l'électricité aux consommateurs ruraux. Le projet a permis de fournir le matériel nécessaire pour installer plus de 4 500 kilomètres de lignes de transport d'électricité, qui desservent plus de 100 000 consommateurs dans 1 200 villages ruraux du Bangladesh.

Résultat escompté : Utilisation plus rationnelle de l'énergie.

- w La liaison ferroviaire entre Dakar et Bamako fonctionne mieux par suite d'une augmentation du taux de disponibilité des locomotives. Cette amélioration facilite le processus de privatisation en cours. De façon similaire, la réhabilitation de la ligne Limpopo a permis d'intensifier les liaisons entre le Mozambique et le Zimbabwe, ouvrant d'intéressantes perspectives commerciales pour les deux pays.

Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement

Résultat escompté : Élargissement de la participation populaire à la gestion des affaires publiques.

- w Alors que la paix se profilait à l'horizon après 35 ans de violentes guerres civiles au Guatemala, l'ACDI a mis en place un Fonds pour le développement démocratique (FDD). Le Fonds est géré par le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) et son objet est de favoriser le développement durable au Guatemala par la promotion de la démocratie et du respect des droits de la personne. Les activités du projet permettent d'aider la société civile à trouver des solutions pacifiques aux divergences qui surgissent, en favorisant les discussions sur les questions touchant les systèmes juridiques et judiciaires et le développement, et en encourageant l'engagement des populations autochtones à l'égard des activités de développement et à l'égard de la mise en œuvre des accords de paix. Le FDD a facilité le règlement de conflits locaux et accru les capacités d'un certain nombre de municipalités en matière de planification et de gestion du développement.

Apprendre dans l'environnement complexe du développement

‰ Les programmes et le dialogue sur les orientations de politique dans le domaine des droits de la personne, de la démocratie et du bon gouvernement sont essentiels pour assurer la viabilité des gains en matière de développement. C'est pourquoi la Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient (DGAMO) accorde une grande importance à ce volet prioritaire. La situation à l'égard de la gestion des affaires publiques dans un pays partenaire est un facteur déterminant de la capacité et de la volonté de ce pays. Cette capacité et cette volonté influent à leur tour sur la façon d'aborder le développement et sur le choix des activités dans ce domaine. En ce sens, la gestion des affaires publiques est une question transversale, qui a un effet sur le résultat de tous les programmes de développement.

‰ La réforme de la gestion des affaires publiques est aussi un secteur de programme. L'expérience a montré à la DGAMO que pour obtenir des résultats dans ce secteur, il faut y prêter une grande attention, et y appliquer toute son énergie et ses connaissances. Le pays ou l'institution bénéficiaire doit en outre savoir manifester une forte volonté politique. Un solide partenariat entre les pays et les institutions est aussi nécessaire. Déterminer et prioriser les besoins représente une tâche complexe qui demande temps et souplesse. L'ACDI doit tenir compte des capacités locales et être prête à ralentir le rythme des décaissements au besoin. Le dialogue sur les orientations de politique doit aller de pair avec les activités de projet. Le Canada est bien placé pour traiter certaines questions délicates liées au développement démocratique et à l'avancement des droits de la personne. Toutefois, l'expérience de l'ACDI montre qu'il faut être prêt à mettre fin à un projet si la situation locale et d'autres facteurs semblent indiquer qu'il ne donnera vraisemblablement pas de résultats appréciables.

Résultat escompté : Plus grande capacité des institutions de protéger et de promouvoir les droits de la personne et le développement démocratique.

- w Le soutien financier de l'ACDI a contribué au processus électoral au Guyana. L'Agence a apporté une aide à l'égard des accessoires d'élection, d'une équipe multinationale d'observateurs et d'une vérification régionale des résultats de l'élection. Un projet de l'ACDI à la Jamaïque, soit le financement d'une équipe multinationale d'observateurs, a également contribué à des élections plus transparentes en 1997.
- w Des programmes de formation nombreux et diversifiés en Afrique du Sud, en Égypte, au Kenya, et dans le cadre du programme panafricain, permettent de renforcer les capacités de plusieurs

ministères, les capacités de formation de plusieurs institutions et universités africaines, en matière de gestion publique. Ces activités de formation ont rejoint les femmes dans des proportions variées.

Résultat escompté : Systèmes législatifs, judiciaires et exécutifs plus transparents, responsables et participatifs.

- w Le rôle consultatif joué par le premier conseiller technique canadien en matière d'élections auprès du gouvernement royal du Cambodge a aidé l'Assemblée nationale à rédiger et adopter la Loi électorale du pays. Par ailleurs, la Commission des élections nationales est en train d'être renforcée. Aux Philippines, les activités du gouvernement central et des gouvernements locaux sont devenues plus transparentes et plus responsables. Cette évolution est attribuable à plusieurs initiatives telles que la professionnalisation des techniques de vérification et l'adoption, par la Commission tarifaire, du modèle canadien d'audiences publiques.
- w Dans le domaine de la justice, l'ACDI est particulièrement active en Éthiopie, au Rwanda, en Afrique du Sud et au Zimbabwe. Au Rwanda, plusieurs lois clés sont en cours de révision. L'on constate une prise de conscience grandissante à l'égard du statut juridique des personnes incarcérées et les procès devant les tribunaux ont débuté. En Afrique du Sud, plusieurs juges de la Haute Cour ont reçu une formation. Au Zimbabwe, le personnel judiciaire a été renforcé et les membres de la société civile informés de leurs droits. Un plan de développement stratégique a été élaboré à l'intention de la Cour suprême de l'Éthiopie.
- w Au Pérou, où, au cours des dernières années, on a enregistré certains progrès à l'égard de la démocratie et de la primauté du droit, depuis 1996, l'ACDI a accordé des subventions s'élevant à 300 000 \$ pour la mise en place et le maintien d'un *Defensor del Pueblo*, littéralement « défenseur du peuple » ou encore protecteur du citoyen. L'Agence a aussi fourni des avocats spécialisés en droit pénal. Elle a financé le déplacement de spécialistes pour interviewer les prisonniers qui demandaient une amnistie. L'ACDI a également fourni quatre nouveaux ordinateurs et un réseau informatique. Le bureau du protecteur du citoyen joue un rôle clé dans le règlement des problèmes de droits de la personne. Plus de 360 prisonniers, injustement accusés de terrorisme, ont obtenu une amnistie depuis l'entrée en activité du *Defensor del Pueblo*. On constate une demande publique grandissante pour les services du *Defensor*. L'ACDI envisage une aide à long terme pour assurer que le bureau puisse effectivement répondre à cette demande et permettre la protection continue des droits des Péruviens.

Développement du secteur privé

Résultat escompté : Plus grande capacité humaine et institutionnelle des principaux secteurs économiques parties prenantes à un développement durable et équitable.

- w De nombreux projets de création d'entreprises et d'appui aux entreprises, aux coopératives et à des groupements de producteurs se révèlent fructueux au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Niger, au Sénégal et en Tanzanie. Ainsi, on constate une augmentation à l'égard du nombre de producteurs et productrices, des volumes commercialisés et des revenus nets. Des promotrices au Cameroun (330) et au Bénin (138) ont reçu une formation et un accès au crédit. De nombreuses activités de formation ont eu lieu, aussi bien sous forme d'études formelles que de stages sur mesure.

Résultat escompté : Un climat propre à favoriser le développement du secteur privé et à attirer les investisseurs.

- w Le Conseil national du développement du secteur laitier de l'Inde a mis en place 1 800 sociétés coopératives de producteurs d'oléagineux. Le projet a contribué à régler les problèmes liés à l'établissement des prix et à la commercialisation des graines oléagineuses. En établissant des liens entre ces coopératives et les usines de transformation des oléagineux existantes, le Conseil a aussi créé une solution de rechange viable par rapport à la vente des graines à bas prix aux acheteurs locaux.
- w Au Nicaragua, l'ACDI appuie un projet visant à encourager les partenariats avec les organisations représentant les petits et moyens exploitants agricoles, afin de renforcer leur capacité et de créer ainsi un

environnement institutionnel favorable à la croissance de ce secteur. Le projet comporte trois volets : le soutien institutionnel destiné aux partenaires locaux, le soutien de projets pilotes menés avec des partenaires locaux, et la détermination des futurs secteurs d'investissement dans le domaine agroalimentaire. Le projet a démarré lentement; de plus, le fait que l'ACDI, les partenaires locaux et l'organisme d'exécution du projet ne partageaient pas la même vision du projet a soulevé des difficultés. Le problème était particulièrement aigu à l'égard des futurs secteurs d'investissement choisis par l'ACDI. Il mettait en lumière les mauvaises communications entre les principaux intervenants, notamment les fermiers, les organismes partenaires locaux, l'ACDI et l'organisme d'exécution. Dans une certaine mesure, le problème découlait de la conception initiale du projet, mais l'environnement sociopolitique complexe et changeant au Nicaragua avait pour effet de l'aggraver. En 1997, l'ACDI, en étroite collaboration avec les intervenants, a appuyé la mise sur pied d'un processus de consultation qui a permis de privilégier les besoins des partenaires nicaraguayens, tout en tenant compte des valeurs défendues par l'ACDI comme la protection de l'environnement, l'égalité hommes-femmes et le développement démocratique. Une équipe de travail a été créée; elle réunissait des représentants du gouvernement du Nicaragua, des trois organismes locaux du secteur privé ciblés par le projet, de l'association de petits fermiers, des femmes productrices, de l'ACDI, et de l'organisme d'exécution. Jusqu'à maintenant, le processus a permis d'adopter une approche mieux coordonnée et de réduire les frictions entre les intervenants. Bien qu'il soit trop tôt pour juger des effets à long terme, ce processus consultatif, qu'a rendu possible la souplesse de l'organisme d'exécution et des partenaires, devrait mettre davantage l'accent sur la participation. Cela devrait accroître les chances de réussite du projet.

En bref

- ‰ La coordination avec les autres bailleurs de fonds est une activité régulière pour tous les programmes. Dans le cas de la Direction générale de l'Asie, par exemple, des efforts et des ressources considérables sont consacrés à la coordination et au dialogue avec le Japon qui, au cours des dix dernières années, s'est progressivement révélé comme l'un des plus importants donateurs.
- ‰ La coopération du Canada avec le Japon en matière d'APD est à la fois importante et en progression. L'ACDI a obtenu un siège au comité préparatoire de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement en Afrique. L'Agence utilisera cette tribune pour mieux sensibiliser le Japon au rôle du Canada en Afrique et stimuler l'intérêt du Japon pour la coordination de ses activités avec celles de l'ACDI dans cette région.
- ‰ Le Japon et le Canada collaborent ensemble à des activités de partenariat au Bangladesh, au Pérou, au Viêt-Nam et au Zimbabwe, ainsi que pour la reconstruction de la Bosnie. Le degré de participation du Japon à la Conférence ministérielle de l'ANASE sur l'intégration de la femme au développement s'est accru. La compréhension réciproque des méthodes de gestion canadiennes et japonaises est considérée comme un progrès important. Le même résultat ressort de la collaboration entre l'ACDI et l'Agence coréenne de coopération internationale.

Environnement

Résultat escompté : Meilleure gestion des ressources naturelles.

- w L'ACDI a financé un projet en vue d'appuyer l'établissement d'un fonds inter-institutionnel de gestion forestière au Honduras. Le projet a aussi abouti à l'attribution de 921 hectares de terres à 355 agriculteurs et à 105 bergers à des fins d'utilisation agro-forestière. Un autre projet au Honduras a débouché sur des études portant sur la protection des forêts contre les incendies et des formules de tenure à bail dans le secteur agricole. Ces deux études seront converties en plans d'action au cours de la mise en œuvre du projet.

Résultat escompté : Accroissement de la capacité des institutions clés en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

- w Un programme d'études supérieures dans le domaine de l'énergie et de l'environnement a été mis en place pour les pays membres de l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE). En 1997-1998, les sept premiers participants ont terminé leurs études. On a dressé un inventaire des lois et règlements relatifs à l'environnement dans les pays de l'OLADE. L'analyse des données est en cours.

- w Les capacités des ministres chargés de la politique environnementale au Cameroun, en Égypte, en Zambie et au Zimbabwe ont été renforcées. Les capacités en matière de recherche ont également été étendues en Égypte, en Guinée, au Malawi et dans la région de l'Afrique australe.

Résultat escompté : Meilleure coordination entre les différents paliers de gouvernement afin d'élaborer, de mettre en œuvre et de contrôler les orientations de politique et les règlements relatifs à l'environnement.

- w Une technologie de production propre et peu coûteuse a été introduite dans deux industries en Chine. Cette initiative a abouti à d'importantes économies dans un cas et à une réduction substantielle de la consommation d'eau dans l'autre.

(en milliers de dollars)	
Programmes géographiques	
Dépenses prévues	711,243
Autorisations totales	737,549
Dépenses réelles en 1997-1998	736,802

Pays en transition

Objectifs

Ce programme a pour but d'appuyer le développement démocratique et la libéralisation économique en Europe centrale et de l'Est (ECE) en favorisant l'émergence de partenariats mutuellement avantageux. Les objectifs du programme sont les suivants :

- w faciliter la transition vers une économie de marché;
- w encourager la saine gestion publique, la démocratie, le pluralisme politique, la primauté du droit et l'adhésion aux normes internationales;
- w favoriser l'établissement de liens en matière d'échanges commerciaux et d'investissements entre le Canada et la région;
- w améliorer la sécurité nucléaire en renforçant dans cette région la réglementation en la matière;
- w aider les programmes internationaux à réduire la menace à la sécurité internationale et à celle du Canada.

Contexte

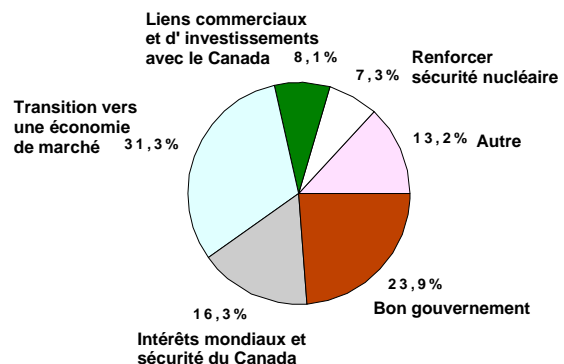
En facilitant la transition de l'Europe centrale et de l'Est, le Canada contribue à assurer leur sécurité et celle de la communauté internationale, y compris la sienne. Les initiatives réalisées par la voie de ce programme permettent également de faire rayonner les valeurs canadiennes que sont la démocratie, les droits de la personne et la justice sociale. En facilitant le passage vers une économie de marché, le Canada favorise la stabilité et le progrès, ainsi que l'établissement de liens mutuellement avantageux avec le secteur privé canadien.

La transition vers la démocratie et l'économie de marché des pays d'Europe centrale et de l'Est a brisé l'homogénéité de cette région auparavant caractérisée par des régimes unipartites et une économie dirigée. De fait, le seul facteur unificateur est maintenant la mise en place d'un programme de réforme économique et politique. Cependant, cette réforme ne progresse pas au même rythme dans tous les pays.

Le programme a été conçu pour faciliter ce processus de transition. Les pays d'Europe centrale formant le groupe de Visegrad — la République tchèque, la Hongrie et la Pologne — sont les plus avancés en ce qui a trait au processus de réforme. Dans les pays baltes, c'est l'Estonie qui a le mieux réussi sur ce plan. Dans l'ex-Union soviétique, le processus de réforme s'est amorcé plus tard que dans la région de l'ECE et a mis plus de temps à s'implanter.

L'ACDI contribuera à la transition de la relation actuelle fondée sur la coopération technique vers une relation plus traditionnelle d'ordre commercial, politique et culturel entre le Canada et les pays de Visegrad. Dans ce but, le programme de l'Europe centrale et de l'Est est axé sur des interventions qui ont un effet durable et permettent de mettre en place les fondements de nouvelles relations bilatérales par la voie de mécanismes tels que les jumelages entre municipalités ou entreprises du secteur privé, une passerelle commerciale ou des associations professionnelles ou d'anciens élèves.

Europe centrale et de l'Est Décaissements en 1997-1998



Attentes et exemples de réalisations

Faciliter la transition vers une économie de marché

Résultat escompté : Croissance des capacités des institutions des secteurs public et privé grâce au transfert de connaissances et de compétences et à l'amélioration des cadres institutionnels.

- w En Ukraine, les partenaires locaux ont pris en charge la gestion d'un régime d'enregistrement des titres fonciers. Ces partenaires ont également mis en place des plans pour l'expansion de ce régime à d'autres zones de la région.
- w Le programme de l'Europe centrale et de l'Est finance plusieurs projets liés à l'instauration de caisses d'épargne. En Lituanie, pas plus tard qu'en 1992, tout était contrôlé par l'État. Onze banques commerciales avaient fait faillite en trois ans. Grâce à l'assistance de l'ACDI, une loi sur les coopératives de crédit a été adoptée, une association nationale des coopératives de crédit a été mise en place et les agriculteurs et autres habitants des régions rurales disposent maintenant de services financiers coopératifs.
- w La Banque d'État roumaine sera vraisemblablement privatisée après avoir fait l'objet d'une restructuration approfondie et dès que des compétences en gestion suffisantes auront été développées, grâce à l'aide de l'ACDI. Uniquement dans le contexte de ce projet, 366 personnes, soit 200 p. 100 de l'objectif original, ont reçu une formation.
- w Contribuer à la création de la Bourse de Bucarest est une des initiatives qui ont permis à la Direction générale de l'Europe centrale et de l'Est (DGECE) d'aider la Roumanie à opérer la transition d'une économie planifiée à une économie de marché. Plus précisément, la DGECE a participé à la mise en place d'un système informatisé d'opérations boursières pour la Bourse de Bucarest. Le partenaire canadien, une société de services informatiques, a fourni le logiciel pour la gestion des opérations boursières et a assuré la formation ayant trait à son utilisation et à son entretien. Le partenaire roumain, la Bourse de Bucarest, fournissait le matériel informatique. Peu après son installation, il y a eu défaillance du système informatique, attribuable en grande partie à la puissance insuffisante du matériel informatique par rapport au volume des opérations boursières qui a été plus élevé que prévu. Les deux parties ont reconnu qu'elles ne s'étaient pas suffisamment consultées et que, au début, elles n'avaient pas pleinement saisi l'ampleur des différences quant à leur perspective et à leur mode de fonctionnement respectifs. Toutefois, après avoir pris conscience du problème, tous les partenaires ont joint leurs efforts pour trouver des solutions. Le partenaire roumain et le partenaire canadien ont tous deux modifié leur façon de collaborer et ont apporté au projet une contribution laquelle s'est ajoutée à leurs engagements initiaux. La Bourse a acheté et installé un ordinateur plus puissant, capable de traiter un volume élevé d'opérations. La société de services informatiques canadienne a fourni gratuitement une version améliorée du logiciel. L'ACDI a financé l'assistance technique, à savoir l'installation du logiciel et la formation du personnel roumain. Les résultats obtenus par la Bourse ont excédé les attentes. La Bourse a presque atteint son seuil d'autosuffisance financière. Par sa capacité de mobiliser les épargnes de la population roumaine pour des investissements dans le secteur privé, elle a permis au pays de maintenir sa croissance économique et de poursuivre son programme de réforme. La Bourse de Bucarest est en outre devenue un important outil pour le gouvernement roumain, dans la réalisation de son programme de privatisation de certaines grosses entreprises d'État.

Résultat escompté : Infrastructure et production plus efficaces dans les secteurs clés.

- w La loi russe sur les faillites est récemment entrée en vigueur. Le contenu de cette loi s'inspire des conseils d'experts canadiens. À l'heure actuelle, le principal groupe consultatif externe sur la réforme du code civil russe est canadien. Les réformateurs du droit russe ont acquis une sensibilité, une compréhension et une connaissance plus aigües des approches canadiennes en matière de droit comparé. L'expérience canadienne relative à l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est tenue en haute estime, et un projet de l'ACDI a aidé la Russie à atteindre le stade des négociations techniques et détaillées en vue de son adhésion à l'OMC.

Faciliter l'établissement de liens en matière d'échanges commerciaux et d'investissements entre le Canada et la région

Résultat escompté : Création de coentreprises et de débouchés commerciaux et possibilités d'investissement.

- w Depuis 1992, les contributions de l'ACDI aux fonds spéciaux de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et de la Banque mondiale ont aidé des entreprises et des cabinets d'experts-conseils canadiens à obtenir des marchés de biens et services totalisant 84,7 millions de dollars. Les fonds spéciaux ont également contribué à placer les entreprises canadiennes en position de soumissionner pour d'autres marchés de biens et services d'une valeur de 125 millions de dollars.
- w Un réseau informatique a été mis en place pour gérer les réseaux de distribution de gaz en Russie par la voie du programme de l'Europe centrale et de l'Est. La compagnie canadienne engagée dans ce projet a ensuite vendu pour 2 millions de dollars de compteurs à gaz. En Russie encore, une autre entreprise canadienne a réussi à créer une coentreprise et a élaboré un système intégré d'information sur les ressources arctiques, ce qui a grandement amélioré la capacité des institutions russes de gérer la mise en valeur de leur Grand Nord.

Encourager la saine gestion publique, la démocratie, le pluralisme politique, la primauté du droit et l'adhésion aux normes internationales

Résultat escompté : Plus grande capacité des institutions publiques de formuler et de mettre en œuvre des orientations de politique équitables en matière économique et sociale.

- w Le Centre parlementaire du Canada a aidé la Russie à perfectionner la structure organisationnelle de l'Assemblée fédérale et des assemblées régionales de la région de la Grande Volga. Le projet a aussi permis d'améliorer la dotation en personnel et les services de soutien administratif destinés aux députés, en partie par l'adoption de lois sur la titularisation du personnel. Dans le domaine du droit des réfugiés, de nouveaux règlements relatifs à la protection temporaire et aux titres de voyage des réfugiés ont été adoptés en juin 1997.

Résultat escompté : Amélioration de l'organisation et de la prestation des services et/ou des réformes juridiques et judiciaires grâce aux conseils reçus en matière de politique et/ou au transfert de compétences et de connaissances.

- w L'École nationale d'administration publique de la Pologne a donné aux gestionnaires une formation en formulation de politiques stratégiques. Le résultat est que le secteur public de ce pays peut maintenant compter sur un noyau de nouveaux leaders. Les professions d'infirmière et de sage-femme sont aujourd'hui reconnues en droit. Elles bénéficient d'un nouveau régime d'accréditation et d'une formation en gestion des soins de santé. Par ailleurs, les membres du Conseil national de la radiodiffusion du pays se réfèrent maintenant à un processus de planification stratégique pour l'application des règlements en matière de radiodiffusion.

Résultat escompté : Plus grande capacité de la société civile, par exemple, les ONG, les médias, les groupes de services sociaux, les associations professionnelles et les entreprises de représenter et de répondre aux besoins de la société, y compris ceux des minorités ethniques et d'autres groupes particuliers.

- w En Ukraine, où le nombre des ONG continue de progresser, un premier forum sur les initiatives civiles a rassemblé le secteur privé, des ONG et des autorités locales. En Bosnie-Herzégovine, la formation destinées aux ONG a donné de bons résultats dans des domaines comme la défense des droits et les relations avec le gouvernement, la mise sur pied de groupes d'intérêt et de réseaux, la stabilité financière et la prospective.

Aider les programmes internationaux à réduire les menaces qui pèsent sur la sécurité internationale et celle du Canada

Résultat escompté : Soulagement de la souffrance grâce à l'aide humanitaire.

- w Dans le prolongement de la signature de l'Accord de paix de Dayton, les responsables du Programme de l'Europe centrale et de l'Est ont élaboré un projet de reconstruction pour les trois signataires : la République fédérale de Yougoslavie, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine. Ce programme a permis de contribuer à la reconstruction de centres de rétablissement communautaires en Croatie. Des équipes multidisciplinaires ont été en mesure de mettre en place des activités de médecine clinique, d'éducation et de services extérieurs d'action sociale. En Bosnie-Herzégovine, CARE Canada a continué d'apporter un soutien élémentaire en matière de soins médicaux et psychosociaux aux personnes déplacées par la guerre, tandis que les crédits de l'ACDI aidaient à reconstruire l'infrastructure permettant d'offrir ces services sociaux.

En bref

- ‰ Le cadre pour la reconstruction de l'ancienne Yougoslavie, établi par l'ACDI en collaboration avec le MAECI, représentait une réponse cohérente, à multiples facettes, au double défi que sont la stabilité et la reconstruction de la région. Non seulement a-t-on pris en compte des intérêts en matière de politique, de développement et de sécurité, mais des approches novatrices ont été instaurées à l'égard des programmes. Le tout a dû être accompli dans des circonstances changeantes et incertaines.
- ‰ Les efforts consentis par le Canada dans la région s'inscrivent dans les perspectives suivantes : l'assistance humanitaire à court terme; le développement démocratique et la reconstruction économique et sociale à moyen et long terme; un apport qui soit proportionnel aux intérêts du Canada et à l'engagement des alliés de la communauté internationale.
- ‰ Au 31 mars 1998, le Canada s'était engagé à contribuer 70,25 millions de dollars au total. Plus de 90 p. 100 ont été affectés à des activités en Bosnie-Herzégovine, où le besoin était le plus pressant. Le programme a débouché sur divers résultats. Par exemple, les contributions humanitaires ont fait que les populations vulnérables de la région ont bénéficié d'un soutien pour satisfaire leurs besoins les plus urgents. Le Canada est reconnu par la communauté internationale comme un partenaire important dans l'administration du processus de paix. Ses opinions sont sollicitées et son assistance technique appréciée. En outre, les initiatives du Canada dans le secteur de la santé jouent un rôle fondamental dans les efforts déployés localement pour rationaliser la prestation de services médicaux, et dans la réforme globale du secteur de la santé. Par ailleurs, le consortium formé par le Royaume-Uni, le Japon et le Canada dans le domaine de l'électricité est reconnu comme un outil efficace de promotion d'une coopération interorganisations. Et la solide collaboration qui existe entre les divers intervenants canadiens à l'égard de la politique, de la sécurité et du développement de cette société qui se relève de la guerre a abouti à un programme cohésent — un programme dynamique qui fait ressortir les avantages qu'apportent la création de liens entre les divers secteurs.
- ‰ Parmi les nombreuses importantes leçons tirées de cette expérience, trois doivent être mentionnées. La première est que le rétablissement et le maintien d'un environnement sûr constitue un prérequis pour la reconstruction. La seconde est que les partenaires qui œuvrent sur le plan militaire et celui du développement poursuivent souvent des objectifs communs en matière de reconstruction. La troisième est que dans le cas d'un conflit très en vue qui provoque des initiatives très variées de la part des donateurs, leur coordination est essentielle.

Accroître la sécurité nucléaire

Résultat escompté : Réduction des risques dans les centrales nucléaires de conception soviétique situées dans les pays de l'Europe centrale et de l'Est.

- w Le recours à des procédures canadiennes a accru la sécurité de fonctionnement des centrales nucléaires. L'aide et la formation canadiennes ont permis à des organismes ukrainiens de recueillir des données sur la contamination radioactive provoquée par l'accident de Tchernobyl. En collaboration avec la Banque mondiale, le Canada a également offert la formation nécessaire pour la remise en état de centrales

hydrauliques et thermiques en vue de réduire la dépendance de l'Ukraine à l'égard des centrales nucléaires. Toutefois, la lenteur des réformes en Ukraine a entraîné le gel des crédits en provenance des institutions financières internationales (IFI), ce qui a ralenti les activités du projet dans ce secteur.

(en milliers de dollars)	
Pays en transition	
Dépenses prévues	98,925
<i>Autorisations totales</i>	86,681
Dépenses réelles en 1997-1998	86,549

Programmes multilatéraux

Objectifs

Le mandat de ces programmes est le suivant :

- w promouvoir les approches mondiales et multilatérales de développement qui contribuent à réduire la pauvreté, à accroître la sécurité des personnes et à promouvoir la prospérité internationale;
- w veiller à ce que l'aide humanitaire et alimentaire que fournit le Canada aux pays en développement soit adéquate, efficace et accessible en temps opportun.

Contexte

Le Canada s'est toujours enorgueilli du solide soutien qu'il apporte au système multilatéral. De fait, la première forme d'aide à l'étranger consentie par le Canada, en vertu du Plan Colombo du Commonwealth en 1950, était de type multilatéral. Aujourd'hui, la logique du multilatéralisme — qui veut que les problèmes mondiaux exigent des solutions mondiales — est plus convaincante que jamais.

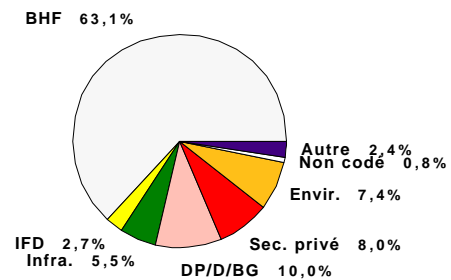
Le Canada et le monde entier ont besoin d'un solide système multilatéral de développement pour les aider à faire obstacle aux dangers qui transcendent les frontières et menacent tous les habitants de la planète. Parmi ces menaces figurent les catastrophes naturelles, les conflits et de complexes urgences humanitaires; les problèmes écologiques de dimension internationale tels que le changement climatique et l'appauvrissement de la couche d'ozone; l'émergence ou la réapparition de maladies infectieuses comme la tuberculose et le sida. Plus récemment, l'instabilité accrue des marchés financiers internationaux a provoqué des crises économiques. Il est en outre nécessaire de se doter d'un solide système multilatéral de développement pour s'attaquer au plus grand défi en matière de développement : la pauvreté.

Les Canadiens sont également enclins à s'engager dans la voie du multilatéralisme parce qu'ils pensent qu'il s'agit d'un moyen efficace de dispenser l'aide au développement et les secours d'urgence. L'aide multilatérale s'adresse précisément aux pays les plus pauvres du monde et se révèle souvent un moyen efficace pour atteindre les pays où la présence canadienne n'est pas très manifeste. L'aide multilatérale représente aussi une façon intéressante de mettre en commun les ressources financières et techniques du monde entier. Une telle démarche a des avantages énormes, par exemple, en matière de recherche, que ce soit en agriculture par l'intermédiaire du système mis au point par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) ou dans le domaine de la santé, par la voie des programmes sur les maladies tropicales de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Il s'agit aussi d'un moyen extrêmement efficace de dispenser l'aide et les secours humanitaires appropriés en temps opportun dans toutes les régions du globe.

Le Canada est conscient de la nécessité de disposer d'un solide système multilatéral de développement et se rend compte des avantages comparatifs que présente un tel système pour ce qui est de l'acheminement de l'aide. Le Canada doit se montrer vigilant pour veiller à ce que le système fonctionne réellement lorsqu'il est mis à l'épreuve sur le terrain. En dernière analyse, c'est le principal objectif que s'est fixé la Direction générale des programmes multilatéraux (DGPM).

Les initiatives bilatérales dans le domaine de l'aide alimentaire et des secours humanitaires et, au cours de l'année écoulée, dans le domaine de la consolidation de la paix, constituent aussi un aspect important de l'activité de la DGPM. Le programme lié aux micronutriments du Centre d'aide alimentaire qui comporte des éléments à la fois bilatéraux et multilatéraux, constitue un excellent exemple des effets positifs sur le terrain des activités de développement de la Direction générale.

Programmes multilatéraux Décaissements en 1997-1998 au titre de l'APD



Attentes et exemples de réalisations

Accroissement de l'efficacité et de l'efficience des institutions multilatérales de développement (IMD) et du système multilatéral de développement

Le Canada étant un important bailleur de fonds et actionnaire des institutions multilatérales de développement (IMD), la Direction générale des programmes multilatéraux consacre une énergie considérable à veiller à ce que ces institutions soient administrées de façon aussi efficace et efficiente que possible, de manière à ce qu'elles puissent à leur tour s'acquitter de leurs importants mandats dans le domaine du développement. Plusieurs questions ont préoccupé la Direction générale au cours de l'année écoulée, y compris les suivantes : la réforme institutionnelle, le régime de gestion interne et la coordination avec d'autres bailleurs de fonds et organismes multilatéraux. Ces questions soulevaient aussi des problèmes de portefeuille et d'affectation des ressources liés aux politiques financières et à l'adoption, par les organismes multilatéraux, d'un mode de gestion axée sur les résultats.

En 1997-1998, la Direction générale des programmes multilatéraux a de nouveau fourni un financement de base aux IMD de façon à concrétiser les orientations suivantes :

- w faire progresser les buts et les objectifs d'aide humanitaire et de développement fixés par la communauté internationale et les harmoniser avec les politiques et les priorités du Canada;
- w aider les organismes internationaux à améliorer leur efficacité et leur aptitude à l'égard de la réalisation de ces buts et ces objectifs;
- w contribuer à l'efficacité globale du système de développement international à l'égard de la réalisation des buts et des objectifs fixés;
- w maintenir l'influence canadienne auprès des banques multilatérales de développement (BMD), tout en réduisant considérablement les apports financiers du Canada, conformément aux objectifs budgétaires du gouvernement.

En plus d'avoir obtenu les résultats suivants au titre des six volets prioritaires, la DGPM, avec l'appui de pays de même optique, continue de réussir à accroître l'efficacité et l'efficience des IMD et du système multilatéral de développement dans son ensemble :

- w Nombre d'institutions multilatérales, notamment les organismes des Nations Unies, font actuellement l'objet d'une restructuration profonde. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a rationalisé l'activité de son quartier général, en séparant les services généraux des services opérationnels. Il a également poursuivi la décentralisation des prises de décisions vers ses représentants sur le terrain. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a aussi procédé à une décentralisation importante des pouvoirs de décision au bénéfice de ses bureaux nationaux, afin de renforcer la gestion et la mise en œuvre de ses programmes-pays.
- w Au PNUD, les liens entre le conseil exécutif (où le Canada est représenté) et le secrétariat sont devenus plus interactifs. Le conseil est maintenant doté d'un plan de travail annuel qui définit clairement les objectifs de chaque séance du conseil. En 1997, le PNUD a publié son premier avis administratif annuel sur la responsabilisation pour communiquer au personnel une idée claire des valeurs de l'organisation et des conduites et des rendements inacceptables.
- w L'UNICEF a intégré les tâches formelles de coordination avec les Nations Unies dans les plans de travail de tous ses représentants. Les représentants de l'UNICEF sont maintenant officiellement chargés d'attributions et évalués en fonction du système des Nations Unies dans son ensemble. Des cadres d'aide au développement des Nations Unies, auxquels participent pleinement l'UNICEF, le PNUD, et le FNUAP, ont été mis en œuvre dans 18 pays.

- w Les institutions financières internationales (IFI) ont accomplis des progrès quant au rendement de leurs portefeuilles de projets financés. Dans le cas de la Banque africaine de développement (BAfD), le pourcentage de projets considérés comme étant satisfaisants ou très satisfaisants, par rapport à leurs objectifs de développement, est passé à 84 p. 100, par rapport à 77 p. 100 en 1995. La Banque de développement des Caraïbes (BDC) a amélioré le rendement de son portefeuille par la mise en place d'un mécanisme de financement de la préparation des projets destiné à accélérer le recensement des projets par les pays membres débiteurs et la formation nécessaire à leur mise en œuvre. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a amélioré la qualité de son programme de travail. En conséquence, un plus petit nombre de projets ont été refusés par le conseil d'administration.
- w L'UNICEF a défini les aspects du processus relatif aux programmes-pays, à leur surveillance et à leur supervision dont le quartier général sera responsable. Dans la même veine, les responsabilités des bureaux régionaux et nationaux ont été déterminées. En 1997-1998, l'UNICEF a mis en œuvre un nouveau Système des gestionnaires de programme dans des bureaux locaux sélectionnés, à titre d'essai. Il s'étendra aux autres bureaux locaux en 1998-1999. Ce système améliorera le suivi, la responsabilisation, le rendement des programmes et la planification stratégique grâce à l'intégration de la planification, de la gestion, de la surveillance et de l'évaluation des programmes au sein d'une procédure unique et exhaustive. L'extension des liens informatiques à l'ensemble de l'UNICEF et à d'autres réseaux d'évaluation professionnels facilite la dissémination des leçons tirées des activités. Cette mise en réseau renforce également la dynamique des liens entre deux perspectives de l'évaluation, soit celle sur le terrain et celle sur le plan professionnel, et entre la pratique et la formulation des politiques.

Besoins humains fondamentaux

Résultat escompté : **Accroissement de l'espérance de vie, de l'alphabétisation et de la capacité de production grâce à un meilleur accès aux programmes de services sociaux des IMD.**

- w Le FNUAP, un catalyseur et un leader en matière de population, peut se targuer d'une certaine réussite du fait qu'entre 1980 et 1996, les taux de fécondité globaux ont baissé de 4,4 à 3,2 enfants dans les pays en développement et de 6,5 à 5,3 enfants dans les pays les moins avancés (PMA). En outre, entre 1970 et 1996 les taux de natalité ont reculé de 38 pour 1 000 à 26 pour 1 000 dans les pays en développement et de 48 pour 1 000 à 40 pour 1 000 dans les PMA.
- w Les résultats préliminaires des journées de vaccination nationale synchronisées par l'UNICEF dans le Sud-Est asiatique et la région du Pacifique, en décembre 1997 et en janvier 1998, ont propulsé les taux de vaccination à plus de 98 p. 100. L'Inde, à elle seule, a vacciné 128 millions d'enfants de moins de cinq ans en une seule journée. En Afrique, plus de 50 millions d'enfants furent vaccinés au cours de la campagne de 1997. Cette année-là, près des trois quarts des enfants de la terre ont bénéficié d'au moins une dose supplémentaire du vaccin anti-poliomyélique oral. Les cas de polio déclarés en 1997 étaient de près de 90 p. 100 inférieurs aux chiffres de 1988. Plusieurs pays ont fait part de progrès significatifs en matière de survie et de santé de l'enfant en 1997.
- w L'onchocercose est maintenant parfaitement contrôlée dans les onze pays d'Afrique de l'Ouest où a été instauré le programme de lutte contre l'onchocercose. Cette initiative s'inscrit dans le contexte du Programme de recherche sur les maladies tropicales de l'OMS. Environ 1,5 million de personnes qui étaient infectées ont réussi à guérir. On estime avoir fait échapper 150 000 à 200 000 personnes à la cécité. Environ 30 millions de sujets ne risquent plus d'être infectés ni de devenir aveugles.

Résultat escompté : **Réduction durable de la pauvreté grâce à une aide alimentaire centrée sur les pauvres.**

- w Deux programmes apparentés financés au cours des deux dernières années par l'ACDI, ainsi que par CARE et le Programme alimentaire mondial (PAM), ont permis d'employer 450 000 femmes indigentes des régions rurales du Bangladesh à l'entretien des routes et de leur donner la possibilité de suivre une formation pour des activités productrices de revenu. Les projets ont abouti à une amélioration durable du niveau de vie des femmes. Plus de 60 p. 100 des participantes au projet d'entretien des routes rurales ont réussi à atteindre l'autosuffisance financière quand elles ont quitté le programme. Une étude portant sur la situation financière des femmes après deux ans a fait ressortir une amélioration constante à la fois des revenus monétaires et des apports caloriques.

Résultat escompté : Réduction des pertes de vie et de la pauvreté grâce à une aide d'urgence opportune et efficace.

- w Le soutien accordé par l'ACDI à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a aidé à offrir des soins de santé primaires de toutes sortes par l'entremise de 122 établissements de soins en consultation externe, 89 laboratoires, 81 unités de soins dentaires, 72 unités de soins spécialisés, 15 unités de radiologie et 13 unités de physiothérapie. L'Office a reçu la visite de 7,2 millions de patients, une augmentation de 50 p. 100 par rapport aux 4,8 millions enregistrés en 1995. La fréquentation des cliniques a progressé de 5,5 p. 100 par rapport aux chiffres de 1996.
- w Avec aide de l'ACDI, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) a soutenu des solutions durables aux problèmes liés au déplacement des populations dans l'ancienne Yougoslavie. Le HCR a financé le retour chez eux de 183 000 réfugiés (93 000, rien qu'en 1997) et de 200 000 personnes déplacées à l'intérieur de leurs propres pays. Le Haut-Commissariat a dirigé la préparation au rapatriement de 500 000 réfugiés libériens après les élections de juillet 1997. Il a également mené à bien le programme de rapatriement volontaire de près de 300 000 réfugiés du Togo en Afrique de l'Ouest.
- w Afin de juguler la propagation de la méningite cérébrospinale, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, avec le soutien de l'ACDI, a mené une campagne de vaccination parmi les groupes les plus vulnérables, la catégorie des six ans et plus. La Croix-Rouge du Burkina, en collaboration avec les services de santé gouvernementaux, est parvenue à atteindre 77 p. 100 de la population visée dans la province du Namentenga lors de ses campagnes de vaccination. Par la suite, l'incidence hebdomadaire de la méningite cérébrospinale a chuté constamment d'un sommet de 220 cas en avril à seulement 48 en mai. Les décès attribuables à la maladie dans le Namentenga ont chuté, en trois semaines, de 13,2 à 0 p. 100 de cas déclarés. Ces chiffres sont indicatifs de l'efficacité du programme, notamment de la campagne d'information qui a sensibilisé la population aux façons de prévenir la maladie et quant à l'importance d'obtenir une aide médicale immédiate.
- w Le soutien apporté par l'ACDI aux activités du HCR dans le domaine de l'eau, de la santé et de l'hygiène parmi les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur des pays de la région des Grands Lacs de l'Afrique a contribué à l'obtention d'indicateurs de santé de base encourageants, notamment un faible taux de mortalité dans les camps de réfugiés du Burundi. Grâce à la réussite d'un programme de vaccination au Zaïre, aucune épidémie importante n'a été enregistrée au cours de l'année faisant l'objet de l'examen.
- w Les contributions humanitaires accordées par l'ACDI ont permis de venir directement en aide à près de 865 000 victimes. Cette réalisation a été principalement le fruit des efforts qu'ont déployés certaines ONG canadiennes qui se sont concentrées sur la réintégration et la récupération des réfugiés revenant dans les communes du Rwanda, ainsi que sur les besoins primaires en matière de santé et de logement des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leurs pays au Burundi, dans le sud du Liban, au Myanmar (Birmanie), en Ouganda, au Soudan, en Tanzanie. Dix autres millions de personnes ont pu être aidées grâce aux contributions non alimentaires de l'ACDI à des programmes qui regroupaient plusieurs donateurs. Ces programmes, mis en œuvre par la Croix-Rouge et des organismes des Nations Unies, étaient centrés sur les victimes de désastres naturels et de conflits, sur les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leurs pays, les détenus, les enfants non accompagnés, les femmes, les amputés et les invalides de guerre de l'Afghanistan, de l'Amérique centrale, du Cambodge, de la Colombie, des Grands Lacs, d'Haïti, de l'Indonésie, du Moyen-Orient et de Sri Lanka. Au moins 10,8 millions d'autres personnes ont bénéficié de l'aide alimentaire d'urgence, également acheminée par la voie d'un système regroupant plusieurs donateurs.
- w Entre le mois de mars et le mois d'août 1997, grâce à un projet d'aide d'urgence au Kenya, on est parvenu à réduire de 68 p. 100 le taux de malnutrition moyen chez 2 080 enfants de moins de cinq ans. À noter en particulier que les taux de malnutrition aigüe sont tombés de 13 à 0,4 p. 100 pendant la même période. Le projet, mis en œuvre par Canadian Feed the Hungry, a permis de distribuer des aliments d'appoint hyper protéinés.

Résultat escompté : Capacité accrue des pays pour ce qui est de prévenir les catastrophes et d'en atténuer les effets.

- w La division de l'Assistance humanitaire internationale (AHI) de l'ACDI a élaboré une stratégie de prévention et d'atténuation des répercussions des catastrophes sur deux fronts. La stratégie vise à développer les capacités en matière de prévention des catastrophes à l'échelle nationale et régionale, d'une part, et à l'échelle de la collectivité locale, d'autre part. Les principaux objectifs de l'intervention de l'AHI dans ce secteur sont les suivants : améliorer les capacités des gouvernements et des collectivités locales pour ce qui est de faire face aux catastrophes et d'en atténuer les effets; appuyer les efforts de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge visant à mettre en place les moyens nécessaires pour rassembler, organiser et systématiser l'information et les leçons tirées des catastrophes.

Intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes

Résultat escompté : Accroissement des perspectives en matière d'éducation et de revenu des femmes et des jeunes filles afin qu'elles participent pleinement aux programmes financés par les organismes d'aide multilatérale et en bénéficient équitablement.

- w Un fonds spécial pour la promotion de l'égalité hommes-femmes d'un million de dollars a été créé pour améliorer l'application, dans 30 pays, du programme du PNUD axé sur l'égalité hommes-femmes et la promotion de la condition féminine, et pour encourager la coopération avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) à l'échelle de chaque pays. À Sri Lanka, les femmes vivant à la campagne, non loin de la ville de Kandy, gagnent plus que le double du salaire mensuel typique dans l'industrie de la sériciculture (soie). Les femmes représentent 80 p. 100 des travailleurs de l'industrie de la sériciculture du pays. Cette industrie, qui a été introduite à Sri Lanka et développée à partir de zéro grâce au soutien du PNUD, est aujourd'hui plus rémunératrice pour les familles agricoles que la production de canne à sucre, de thé ou de caoutchouc. La sériciculture a aussi conféré aux productrices, aux fileuses et aux tisseuses un statut particulier au sein de leur collectivité et leur a valu plus de respect dans leur foyer.

Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement

Résultat escompté : Formulation de politiques claires par les institutions multilatérales de développement pour faire en sorte que leurs programmes encouragent un meilleur respect des droits de la personne, une meilleure gestion des affaires publiques, et un renforcement de la société civile et de la sécurité de la personne.

- w En plus de mettre en œuvre des programmes d'intervention d'urgence, l'UNICEF a joué un plus grand rôle en 1997 dans la défense des besoins particuliers des enfants déplacés, en s'appuyant sur les principes de la Convention relative aux droits de l'enfant. Après les accords de paix au Liberia, l'UNICEF a coordonné le désarmement et la démobilisation initiale de plus de 4 300 enfants soldats. Le Fonds a aussi permis de former 1 000 mentors étudiants et 300 enseignants à des méthodes permettant d'accroître la sensibilisation et les compétences en matière de résolution de conflit et d'éducation relative à la paix.
- w La plupart du personnel judiciaire du Rwanda a disparu lors du génocide de 1994 et de l'exode qui a suivi. Jusqu'ici, le PNUD a formé 50 procureurs, 100 magistrats et 400 gardiens de prison civils. Le projet a également contribué à améliorer les conditions carcérales pour les quelque 100 000 personnes emprisonnées.

Résultat escompté : Contribution directe aux efforts de consolidation de la paix et aux tentatives de réduction significative des problèmes internationaux en matière de mines terrestres.

- w Le Fonds de consolidation de la paix, lequel est administré par la division de l'Assistance humanitaire internationale de l'ACDI, est parvenu au terme d'une première année d'activités fructueuses. Figure au nombre des projets qui ont été menés à bien, le soutien accordé à 19 équipes d'enquêteurs travaillant pour la Commission de clarification historique du Guatemala. Ce soutien, qui représente un facteur

déterminant à l'égard de la crédibilité de la Commission, a en outre permis à la Commission d'améliorer sa capacité d'accomplir la difficile tâche de clarifier les événements réels qui ont marqué la sombre période de la guerre civile au Guatemala. La Commission constitue un atout capital pour rassembler les défenseurs des droits de la personne, indépendamment de leur affiliation politique. Une mission envoyée par le Centre parlementaire (du Canada) et financée par le Fonds a joué un rôle important dans la relance du processus d'élections générales au Cambodge en 1998 et pour ce qui est de définir la politique étrangère du Canada à l'égard de ce pays. Dans la Republika Srpska, le Fonds a apporté un soutien opportun au Bureau du haut-représentant des Nations Unies pour appuyer la diffusion des principaux éléments de l'Accord de Dayton. Cette action a contribué à l'élection d'un gouvernement favorable à la paix. Le Fonds appuie activement ce gouvernement afin de donner aux autorités la marge de manœuvre nécessaire à la mise en œuvre du programme de pacification.

- w L'appui du Canada au Comité international de la Croix-Rouge, en 1995, pour le lancement et le financement d'une campagne contre les mines terrestres a contribué à la signature du Traité d'Ottawa sur l'interdiction des mines terrestres. Le soutien qu'a accordé le Canada aux initiatives de déminage au Cambodge s'est soldé, jusqu'à présent, par l'enlèvement de 32 580 mines et de 249 353 explosifs, le nettoyage de 15,4 kilomètres carrés et le jalonnement de 2 932 kilomètres carrés supplémentaires. Cette intervention a permis le retour de 10 000 personnes, qui avaient dû fuir auparavant à cause des mines, et la production de 2 000 tonnes de riz.

En bref

- %o Une carence de vitamines et de minéraux — souvent qualifiée de « faim insoupçonnée » — provoque la cécité, la mort ou des déficiences intellectuelles chez des millions d'enfants partout dans le monde chaque année. La malnutrition inflige un lourd fardeau économique au pays visé, notamment par l'affaiblissement du développement intellectuel, la perte de productivité des travailleurs et les coûts médicaux élevés.
- %o Ainsi, la carence en fer dans une population peut causer des chutes de productivité parmi les travailleurs allant jusqu'à 20 pour cent. Une étude de la Banque mondiale a estimé que les pertes annuelles d'un pays peuvent se chiffrer à 5 p. 100 du PIB, alors qu'une campagne de fortification à grande échelle reviendrait à moins de 0,15 p. 100 du PIB.
- %o On a estimé en 1995 que sept millions de nouveaux-nés échappaient à des problèmes de santé mentale grâce aux investissements du Canada pour faire disparaître les carences en iode.
- %o Les suppléments de vitamine A peuvent faire baisser le taux de mortalité infantile de presque 25 p. 100. L'ACDI a parrainé une campagne de supplémentation en vitamine A qui a été intégrée au programme d'encouragement à la vaccination contre la poliomyélite de l'UNICEF. Des gélules de vitamine A ont été distribuées aux trois millions d'enfants touchés par la campagne. Comme le système de distribution était déjà en place, le seul coût de cette intervention a été celui des gélules. Selon les meilleures estimations disponibles à l'heure actuelle, 7 000 vies ont été sauvées à un coût additionnel inférieur à 300 000 \$.
- %o La vitamine A, administrée par l'intermédiaire du lait maternel, laissent aussi entrevoir la possibilité d'enrayer la contagion du VIH aux bébés. L'ACDI cofinance un essai clinique au Zimbabwe afin de vérifier si l'administration de fortes doses de suppléments de vitamine A aux mères et/ou à leur bébé à la naissance pourrait réduire la transmission du VIH et la mortalité infantile. Si l'hypothèse s'avère juste, les incidences du programme pour les pays en développement seront impressionnantes étant donné que le traitement revient à moins de 1 \$ par personne.

Développement du secteur privé

Résultat escompté : Croissance de l'analyse, de la défense et du financement de la croissance durable et équitable par les IMD.

- w Le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (CFTC) a élaboré des accords internationaux en matière d'exploitation des minéraux, du pétrole et des ressources marines lesquels devraient faciliter les

investissements dans ces secteurs. La Banque interaméricaine de développement (BID) a trouvé une solution pour financer les initiatives à l'intention des pays pauvres très endettés visant la Bolivie et le Guyana, en réduisant le pourcentage des frais administratifs débités du Fonds d'opérations spéciales. Ces initiatives devraient améliorer les perspectives à long terme de l'investissement dans ces pays.

- w En Tanzanie, le Groupe consultatif d'assistance aux plus défavorisés a rendu possible un partenariat original entre la Banque mondiale, la Banque de Tanzanie et plusieurs membres donateurs du Groupe consultatif afin de promouvoir une stratégie nationale de développement de l'industrie de la microfinance. Dans le prolongement de cette initiative, un atelier national a rassemblé 13 bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux avec des fonctionnaires du gouvernement tanzanien, des spécialistes et des membres d'instituts de formation lesquels se sont entendus sur des directives relatives au financement de cette industrie selon un mécanisme qui soit conforme au cadre national.

Environnement

Résultat escompté : Accroissement de la capacité en matière de coordination et de programmes environnementaux dans toutes les IMD afin de réduire les coûts liés à la détérioration de l'environnement et à l'épuisement des ressources naturelles.

- w La Banque interaméricaine de développement a donné son aval à une stratégie axée sur la gestion intégrée des ressources hydrauliques. Dans l'intervalle, pendant l'année 1997, on a constaté une réduction de 25 417 tonnes, dans les pays en développement, des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, en partie grâce aux efforts du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal.
- w Environ les trois quarts du blé et le tiers du maïs cultivé dans le monde en développement sont des variétés mises au point par le Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT). Le Centre dirige sa recherche sur les moyens d'accroître la productivité en utilisant moins de produits chimiques et en forgeant une résistance génétique aux espèces nuisibles et aux maladies. L'introduction par le CIMMYT d'une variété de blé doté d'une résistance génétique à la rouille des feuilles a permis aux agriculteurs de cesser leur grosse consommation de fongicides coûteux et dangereux pour l'environnement.

(en milliers de dollars)	
Programmes multilatéraux	
Dépenses prévues	552,258
Autorisations totales	651,817
Dépenses réelles en 1997-1998	651 659

Partenariat canadien

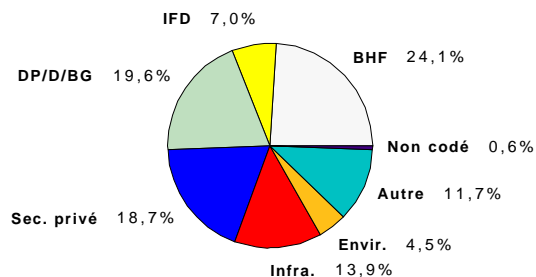
Objectifs

Le mandat de la Direction générale du partenariat canadien (DGPC) est de promouvoir des partenariats mutuellement avantageux entre des organismes au Canada et dans les pays en développement afin d'appuyer le développement durable et de réduire la pauvreté dans les pays en développement.

Contexte

La Direction générale du partenariat canadien (DGPC) administre un programme de développement axé sur le soutien d'initiatives extérieures. Elle le fait en accordant un concours financier — selon le principe du partage des frais — à des programmes et projets planifiés, conçus et mis en œuvre par des partenaires appartenant au secteur privé et à la société civile du Canada, en coopération avec leurs homologues de pays en développement. La DGPC entretient également un dialogue permanent avec ses partenaires au sujet des orientations de politique et des lignes directrices opérationnelles que poursuit le Canada en matière de coopération internationale. Ces partenaires comptent parmi les plus fidèles et ardents défenseurs du programme canadien d'aide au développement. Le soutien accordé à des initiatives de partenaires canadiens par la DGPC donne aux Canadiens une occasion de façonner et d'enrichir, au moyen de leurs idées et de leur expérience, le programme d'APD.

**Partenariat canadien
Décaissements en 1997-1998
au titre de l'APD**



Il est de l'intérêt mutuel du Canada et des pays en développement de veiller à ce que la société civile et le secteur privé soient des partenaires actifs en ce qui concerne les activités de développement. De plus en plus, les pays en développement ont besoin de transfert de compétences et de savoir-faire que les pouvoirs publics ne possèdent pas. Les partenariats avec des organisations non gouvernementales deviennent un important mécanisme grâce auquel le Canada contribue au développement international.

Étant donné que les programmes de la DGPC reposent sur des liens établis en dehors du champ d'action des gouvernements nationaux, l'efficacité de la Direction générale est tributaire de l'efficacité de ses partenaires des pays en développement. C'est pourquoi elle met l'accent sur le développement des capacités des organisations de ces pays en renforçant les partenariats.

La DGPC, comme la grande majorité de ses partenaires, a pris des engagements à l'égard de programmes qui contribueront, par la voie des six priorités du programme canadien d'APD, à réduire la pauvreté dans les pays en développement. Les partenaires du secteur privé jouent un rôle de premier plan pour ce qui est de la promotion d'une croissance économique équitable grâce au soutien que le Programme de coopération industrielle (PCI) accorde aux priorités de l'ACDI que sont le développement du secteur privé et les services d'infrastructure. Toutefois, d'autres groupes sont aussi activement engagés dans la réalisation de ces objectifs et des autres priorités de l'ACDI. Les coopératives contribuent au développement du secteur privé grâce à la mise en place de centres de microcrédit. Les ONG, les universités et collèges, les associations professionnelles, les coopératives, de même que les syndicats, sont au cœur des efforts qui sont déployés en vertu de ce programme pour répondre aux priorités qui sont les suivantes : besoins humains fondamentaux; droits de la personne, démocratie et bon gouvernement; intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes; environnement. Les interventions locales et le transfert de technologies et de savoir-faire du Canada contribuent au renforcement des institutions des pays en développement et constituent deux des moyens clés de combler ces besoins prioritaires.

Le programme des bourses de l'ACDI permet à de jeunes adultes des pays en développement et du Canada de contribuer au renforcement des capacités dans les pays en développement grâce au développement des ressources humaines. Le programme Action jeunesse, lancé en 1997-1998, finance les stages de jeunes Canadiens à l'étranger. Ce financement est acheminé par l'intermédiaire d'entreprises, d'institutions et d'organismes canadiens qui se chargent d'exécuter les programmes et les projets dans les pays en développement.

Attentes et exemples de réalisations

Besoins humains fondamentaux

Résultat escompté : Capacité accrue des groupes vulnérables de satisfaire leurs besoins fondamentaux grâce au soutien des initiatives de partenaires canadiens.

- w Le Centre international pour l'avancement de la réadaptation communautaire de l'Université Queen's encourage l'intégration et la participation des personnes handicapées au progrès social et économique de la collectivité. Le Centre a prêté son concours à la mise en place d'un réseau interdisciplinaire qui relie plus de 100 personnes et institutions partout dans le monde. Le groupe est chargé des décisions, de l'application des programmes et de la diffusion de renseignements à plus de 5 000 personnes et organismes du monde entier.
- w Depuis 1990, la production biologique d'aliments a progressé de plus de 30 p. 100 en moyenne, et les enfants mangent mieux grâce à un projet mis en œuvre dans la forêt tropicale humide de la Bolivie. Ce projet, mis en œuvre par le Canadian Lutheran World Relief et le FIDES, son partenaire bolivien, a permis d'améliorer la gestion des terres et les techniques de production biologique, qui ont été renforcées par une formation poussée offerte sur place et un soutien constant. L'alimentation des habitants — autrefois limitée au riz, aux pâtes et aux œufs — comprend maintenant divers fruits et légumes nourrissants. Les enfants mangent non seulement mieux, mais ils fréquentent aussi l'école en plus grand nombre; et leur santé s'est améliorée.
- w L'ONG Gems of Hope et ses partenaires ont mis sur pied un projet de santé communautaire et de microentreprise en Bolivie. Le projet a permis d'offrir une formation (éducation sexuelle et soins de santé primaires, développement de l'enfant et gestion d'entreprises) et un accès au crédit aux femmes pauvres dans les zones périurbaines de Cochabamba. La confiance en elles-mêmes que les femmes ont ainsi acquise, combinée à l'accroissement de leurs ressources financières, les ont poussées à revendiquer en plus grand nombre l'accès aux services de planification familiale, à des logements de meilleure qualité, et le paiement des frais d'inscription et des fournitures scolaires pour pouvoir envoyer leurs enfants à l'école.

Intégration de la femme au développement et égalité hommes-femmes

Résultat escompté : Capacité accrue des institutions gouvernementales, des ONG, des organisations et des groupes de femmes à intégrer et à promouvoir le principe de l'égalité hommes-femmes dans leurs politiques et activités.

- w Depuis des années, le Centre international MATCH, qui œuvre en faveur de l'élimination de la violence envers les femmes, a offert son soutien à un centre d'accueil péruvien appelé *La Voz de la Mujer* (La voix de la femme). Ce centre d'accueil sert de refuge et offre une aide juridique aux femmes qui ont subi des mauvais traitements. Il leur fournit aussi des renseignements au sujet de leurs droits, et leur permet d'acquérir des compétences de mobilisation et une formation sur les sources de revenu. Le gouvernement du Pérou a récemment choisi *La Voz de la Mujer* comme modèle pour les maisons d'hébergement qu'administre l'État. Il a également remis la Médaille du civisme à Rosa Duenas, la responsable de l'organisation, en reconnaissance de son travail auprès des femmes victimes de violence.

Infrastructure

Résultat escompté : Prestation de services d'infrastructure durable par la voie des activités internationales que mènent les organismes canadiens.

- w Avec le soutien du Programme de coopération industrielle de l'ACDI, la société Harris Farinon (maintenant Harris Canada) a établi une coentreprise en Chine avec une société locale de télécommunications pour

produire du matériel radio micro-ondes. La coentreprise emploie plus de 120 personnes en Chine. Au Canada, la société Harris Farinon poursuit la recherche et le développement de produits nouveaux ou améliorés pour les marchés étrangers, de sorte que quelque 35 emplois ont été créés au sein de cette entreprise et 90 chez les fournisseurs, à la suite des ventes réalisées en Chine.

En bref

‰ L'ONG Trade Union Group a mis en place dans quatre pays d'Amérique centrale un réseau de cinq organismes qui ont pour mandat d'améliorer les conditions de travail des femmes employées dans les *maquiladoras* (zones de production industrielle). Le réseau a préparé un code de déontologie qui préconise l'élimination de la discrimination fondée sur la grossesse, la race, la religion, l'âge, l'incapacité, l'orientation sexuelle ou les convictions politiques. Le résultat ? Le code est devenu loi au Nicaragua et le réseau a récemment négocié le droit de chacune des 37 travailleuses licenciées par une *maquiladora* de réintégrer le poste qu'elles occupaient ou de recevoir une indemnité de licenciement.

Droits de la personne, démocratie et bon gouvernement

Résultat escompté : Amélioration de la capacité des institutions gouvernementales et non gouvernementales des pays en développement de promouvoir les droits de la personne, la démocratie et la saine gestion publique. Participation accrue de la population aux affaires publiques dans les pays en développement.

- w Disabled Peoples International, un organisme mis en place pour permettre aux handicapés de se faire entendre sur la scène internationale, a joué un rôle important dans l'adoption de la résolution des Nations Unies intitulée *Mise en œuvre du Programme d'action mondial concernant les handicapés : vers une société pour tous au xx^e siècle*. Dans un geste inhabituel, les Nations Unies ont même fait référence précisément dans la résolution à cette organisation non gouvernementale internationale (ONGI) et à ses activités.
- w Deux ONG canadiennes participent à l'élimination de l'exploitation économique et d'autres injustices dont sont victimes les enfants dans les pays en développement. En soutenant les droits des enfants de participer à la détermination de leur propre avenir, UNICEF Canada et Aide à l'enfance-Canada contribuent aussi à élargir les perspectives d'avenir des enfants. L'un des projets d'UNICEF Canada a permis que les craintes concernant les droits des enfants se traduisent par un ajustement des codes de droit familial dans six pays d'Amérique centrale.
- w Le Programme d'appui au processus électoral de la Direction générale du partenariat canadien permet d'envoyer, pour un mandat à court terme ou à long terme, des observateurs pour surveiller le processus électoral dans les pays dont le système démocratique est fragile ou récent. Les activités de ces observateurs ont pour effet de renforcer le processus électoral et le système démocratique. En 1997-1998, le programme a permis d'apporter une aide dans le cas de 15 élections notamment en Bosnie, en Jamaïque, au Liberia et au Mali.

Développement du secteur privé

Résultat escompté : Développement du secteur privé qui favorise le développement durable. Augmentation de l'investissement du Canada dans le développement du secteur privé.

- w Les efforts de la Canadian Co-operative Association au Costa Rica ont permis à 1 000 petits agriculteurs de se lancer dans la production, la transformation et la commercialisation du palmite (« cœur de palmier »), un produit alimentaire très recherché sur le marché. Au cours des deux dernières années, le projet a fourni les bases financières et techniques nécessaires pour obtenir une récolte d'échelle commerciale et a même aidé la coopérative locale à se porter acquéreur de l'usine de transformation. La conséquence est que cette exploitation est aujourd'hui financièrement indépendante.

- w Au cours de la dernière année, Développement international Desjardins et ses partenaires coopératifs ont appuyé plus de 233 nouvelles caisses d'épargne et de crédit réparties dans 16 pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Europe centrale et d'Asie. Ce sont donc près de 540 000 nouveaux sociétaires qui, à l'instar des 2,6 millions de membres déjà actifs, ont été initiés aux rudiments de la gestion et de la démocratie dans près de 1 600 institutions financières fiables et transparentes.
- w Grâce à la contribution de 295 000 \$, accordée par le Programme de coopération industrielle de l'ACDI, la société B.C. Bearing Engineers, de Burbany, en Colombie-Britannique et son partenaire chilien, ont investi un million de dollars dans la création d'un nouveau partenariat dans le domaine de l'approvisionnement en équipement minier et forestier en Amérique du Sud. Une analyse appuyée par le Programme de coopération industrielle et menée dans le contexte du projet a révélé que la majorité des épouses des employés menaient des activités au sein d'une coopérative d'artisanat. En vue de favoriser les retombées au sein de la collectivité minière chilienne, le partenariat encourage la coopérative, lui fournit du matériel et offre une formation dans la confection de couvertures. La coopérative dispose maintenant d'une boutique qui porte le nom de Quilt'n Things, comptant trois employées à plein temps et environ 20 employées effectuant du travail à la maison, ce qui leur permet de réaliser un revenu supérieur aux 85 \$ par mois que constitue le salaire minimum au Chili. B.C. Bearing est l'une de ces nouvelles sociétés qui constate que le fait de contribuer au bien-être collectif est un moyen de contribuer à son propre bien-être.

Environnement

Résultat escompté : Renforcement de la capacité des pays en développement de mettre en œuvre des activités de développement qui sont respectueuses de l'environnement. Renforcement de l'aptitude à gérer les ressources naturelles et environnementales de manière durable.

- w En Éthiopie, le programme triennal de l'organisme Canadian Physicians for Aid and Relief favorise la santé dans les collectivités en préconisant une gestion durable et productive du milieu naturel. L'organisme coordonne la plantation de semis d'arbres par les membres de la collectivité sur les terrains appartenant à la collectivité et sur les terrains privés. Pour ces collectivités, il s'agit d'un pas important dans la réalisation des objectifs visant à accroître l'étendue de la couverture forestière, de la diversité de l'habitat et l'accessibilité aux divers produits forestiers tels que les poteaux de construction, le bois de feu, le fourrage et les fruits. Ce projet montre à quel point la gestion de l'environnement peut avoir des effets sur les autres priorités de l'APD.

(en milliers de dollars)	
Partenariat canadien	
Dépenses prévues	268 647
Autorisations totales	272 651
Dépenses réelles en 1997-1998	272 616

Politiques

Objectifs

La Direction générale des politiques a pour objectif de formuler et de recommander des politiques, offrir des conseils éclairés et élaborer des plans stratégiques en matière de développement durable, et de fournir à l'ACDI des renseignements sur le développement

Contexte

La Direction générale des politiques formule et maintient le cadre stratégique de l'APD pour appuyer le mandat et les priorités de programme de l'Agence, lesquels s'inscrivent dans les objectifs et intérêts plus larges de la politique étrangère du Canada. La Direction générale suit de près les problématiques et les tendances de l'aide au développement, telle que la nécessité de resserrer les liens entre la consolidation de la paix et le développement. Elle fournit des conseils et des renseignements stratégiques au ministre, à l'Agence et aux autres ministères sur un large éventail de questions politiques et stratégiques à court et à long terme. Elle met son savoir-faire scientifique et technique au service de l'Agence et, dans certains cas — par exemple, lors des évaluations environnementales — veille à ce que les activités de l'Agence se conforment aux lois en vigueur.

La Direction générale des politiques prend l'initiative de la planification stratégique et de la gestion de l'enveloppe de l'aide internationale et en assure la répartition au nom de l'ACDI. Sur le plan international, la Direction générale s'efforce d'améliorer la coordination des orientations de la politique canadienne en matière de développement avec celles des autres pays donateurs, notamment par l'intermédiaire du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE. Elle aide également à représenter les intérêts du Canada au sein de forums internationaux et veille à ce que les engagements internationaux pertinents pris par le Canada se reflètent dans les orientations de politique du gouvernement en matière de développement. Sur le plan national, la Direction générale collabore étroitement avec d'autres ministères et organismes à l'élaboration d'orientations de politique et à la gestion des dossiers afin de veiller à ce que la politique du gouvernement tienne pleinement compte de la diversité des relations que le Canada entretient avec les pays en développement.

La Direction générale gère la banque de données de l'ACDI, qui constitue la Mémoire centrale de l'Agence, et la bibliothèque et produit l'information dont l'Agence a besoin pour s'acquitter de ses responsabilités nationales et internationales à l'égard de la production des rapports sur les dépenses du Canada au titre de l'APD.

Attentes et exemples de réalisations

Résultat escompté : Les positions du gouvernement canadien et les politiques de l'ACDI sur l'aide internationale influencent la dynamique nationale et internationale.

- w L'ACDI a joué un rôle clé dans l'élaboration des positions canadiennes lors de plusieurs rencontres internationales : par exemple, au Sommet mondial de l'alimentation à Rome, au Sommet de la Mer à Terre-Neuve, à la conférence sur le thème de l'eau douce lors de la réunion annuelle de la Commission du développement durable des Nations Unies, où la plupart des positions du Canada ont été adoptées et où une perspective de développement a été mise en œuvre.
- w L'ACDI fut le principal organisme canadien engagé dans la préparation de la conférence Le savoir mondial 97, coprésidée par le Canada et la Banque mondiale. Les travaux de la conférence débouchèrent sur une sensibilisation accrue du monde entier au rôle important du savoir quand il s'agit du développement à l'âge de l'information.
- w Par l'intermédiaire de la Direction générale des politiques, l'ACDI a continué de participer activement aux travaux du Comité de la recherche sur les politiques (CRP), portant sur l'ensemble des activités du gouvernement, afin de s'assurer que l'analyse des nouveaux problèmes canadiens reflétait adéquatement le contexte mondial. L'ACDI a continué d'exprimer ses préoccupations en matière de développement, lesquelles ont été prises en compte lors de l'élaboration de la politique du Canada dans ce domaine.
- w Grâce à la participation de l'ACDI aux travaux du Comité d'aide au développement (de l'OCDE), plusieurs questions comme la consolidation de la paix, le règlement des conflits et l'aide à la reconstruction après les conflits sont prises en compte dans les approches internationales plus générales en matière de développement.
- w L'ACDI a coordonné la contribution du Canada à la création d'un nouveau groupe de travail sur la réduction de la pauvreté au sein du Comité d'aide au développement (CAD), et la représentation du Canada au Forum sur la pauvreté du CAD, en décembre 1997, et au Forum sur les partenariats de développement en janvier 1998. En conséquence, la réduction de la pauvreté est un dossier qui a pris plus d'importance au sein du CAD.
- w Grâce à la participation de l'ACDI aux consultations annuelles du gouvernement sur la consolidation de la paix, qui se sont déroulées en février, les groupes représentant la société civile canadienne ont pu être sensibilisés à l'approche de l'ACDI en matière de prévention des conflits et de construction de la paix. Par ailleurs, l'ACDI est aujourd'hui mieux informée des approches privilégiées par les groupes représentatifs de la société civile.

Résultat escompté : Élaboration des détails du cadre stratégique actuel et mise en place de mécanismes efficaces pour assurer le suivi et l'établissement de rapports.

- w La stratégie de l'ACDI en matière de développement durable, intitulée *Notre engagement à l'égard du développement durable*, a été déposée au Parlement. La stratégie a reçu un accueil favorable de la part du Commissaire à l'environnement et au développement durable et du Bureau du vérificateur général.
- w Un certain nombre de documents d'orientation ont été préparés pour faciliter l'élaboration et l'administration des programmes. Ainsi, un plan d'action institutionnel a été rédigé à l'intention de l'Agence en matière de développement du microfinancement et de la microentreprise, pour la période 1998-2000; un document résumant l'approche en matière de développement dans les pays affectés par le problème des mines terrestres a été distribué dans 122 pays et à de nombreux organismes internationaux et ONG, pour favoriser une perception commune de la question des mines terrestres dans le contexte du développement.
- w Des réseaux de spécialistes établis au sein de l'ACDI ont servi de forums d'apprentissage et de discussion et ont aidé à communiquer efficacement les politiques et les points de vue de l'ACDI et du gouvernement au personnel de l'Agence. Les thèmes abordés comprennent les suivants : l'environnement, l'égalité hommes-femmes, la santé, la population, la nutrition, le développement des capacités, les besoins

humains fondamentaux, la réduction de la pauvreté, l'éducation, les enfants, les droits de la personne, la démocratie et la saine gestion publique, la gestion de l'information, les services d'infrastructure, le microfinancement et le savoir.

- w Des séances de formation et d'apprentissage ont été organisées pour permettre au personnel d'accroître ses compétences et ses connaissances dans les principaux secteurs du développement, que ce soit sous la forme d'une formation officielle, de séminaires ou de forums sur les meilleures pratiques dirigés par la présidente de l'Agence.

Résultat escompté : Détermination et examen des nouveaux enjeux stratégiques influant sur les relations entre le Canada et les pays en développement, ainsi que les pays en transition.

- w Grâce au leadership exercé par la Direction générale des politiques, la délégation canadienne à la Conférence de signature du Traité sur l'interdiction des mines terrestres et au Forum d'action contre les mines, en décembre 1997, a pu s'appuyer sur des prises de positions intégrées et cohérentes en matière de déminage et d'assistance aux victimes. Cela a permis au gouvernement canadien d'être le maître d'œuvre d'un consensus international sur les moyens à employer pour faire avancer l'aide internationale dans ces domaines. Le traité a été signé par 122 pays.

En bref

Le Canada a aussi montré la voie en se prononçant sur la question du travail des enfants. En mai 1997, l'Agence a organisé à Ottawa une consultation préparatoire à la Conférence internationale sur le travail des enfants qui s'est déroulée en octobre 1997. La conférence qui a eu lieu à Oslo, en Norvège, a adopté un programme d'action pour s'attaquer à l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine.

Les Canadiens peuvent être fiers de l'aide qu'ils apportent aux femmes du monde entier pour leur permettre de se forger une vie meilleure. Les efforts du Canada, conjugués à ceux de nombreux autres pays, ont une grande incidence sur la vie des femmes.

Le leadership qu'a exercé l'ACDI à l'égard des orientations de politique en vue de concrétiser le principe de l'égalité hommes-femmes dans le domaine du développement international s'est manifesté notamment par les activités suivantes :

- %o la publication par le CAD en 1998 des *Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement*;
- %o la prise de position canadienne au sein de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies;
- %o la demande d'une réunion sur l'approche du Canada en matière d'égalité hommes-femmes par M^{me} Annan, épouse du secrétaire général des Nations Unies;
- %o la demande de l'agence australienne d'assistance, AusAid, qui souhaite recevoir une formation sur l'utilisation du Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes de l'ACDI.

(en milliers de dollars)	
Politiques	
Dépenses prévues	7,640
Autorisations totales	7,526
Dépenses réelles en 1997-1998	7,519

Communications

Objectif

L'objectif de la Direction générale des communications est de sensibiliser davantage le public canadien au travail de l'ACDI et de ses partenaires et de l'amener à soutenir plus à fond cette action.

Contexte

Dans son énoncé de politique étrangère, *Le Canada dans le monde*, le gouvernement propose le renforcement des partenariats et la démonstration des résultats comme moyens d'atteindre les objectifs et de respecter les priorités que le Canada s'est données en matière d'aide internationale. La réussite de ces modes d'intervention repose, dans une mesure non négligeable, sur l'efficacité des outils, des techniques et des stratégies de communication.

Conformément à la stratégie de communication du gouvernement, la Direction générale des communications aide la ministre, la présidente et les directions générales de l'ACDI à s'acquitter de leurs responsabilités à ce chapitre. Ce soutien prend notamment les formes suivantes : conseils d'experts, relations avec les médias et analyse des reportages, planification et organisation d'événements, recherches sur l'opinion publique, soutien aux porte-paroles, production de documents imprimés et audiovisuels. Un programme de communication visant expressément les parlementaires est mis en œuvre au moyen d'envois postaux et de séances d'information.

Par ses activités de communication, l'ACDI cherche à aider les Canadiens présents dans divers secteurs et dans diverses collectivités à mieux comprendre les activités de l'Agence et l'influence qu'exercent les Canadiens dans le monde par la coopération au développement. L'Agence cible expressément les jeunes, les décideurs et les leaders d'opinion. La Direction générale des communications a mis en place des programmes dont le but est de renforcer la coopération sur le plan des communications avec des partenaires du pays et de l'étranger. Elle soutient en outre les communications internes de l'Agence.

Par la voie du Programme d'information sur le développement (PID), la Direction générale des communications travaille en collaboration avec l'industrie des communications, des ONG, le secteur privé et des particuliers, afin de renseigner les Canadiens sur les programmes de développement et les questions connexes en mettant un accent particulier sur l'importance du rôle et de la contribution des Canadiens dans les pays en développement.

Attentes et exemples de réalisations

Résultat escompté : Meilleure compréhension et meilleur soutien, parmi le grand public, des questions prioritaires en matière de développement.

- w Le programme local et régional continue de fournir des renseignements aux Canadiens partout au pays sur les questions prioritaires en matière de développement et sur les programmes de l'ACDI. Au cours de l'année examinée, 11 activités ont été organisées dans huit localités canadiennes : Montréal, Kemptville, Peterborough, Abbotsford, Winnipeg, Halifax, Sudbury et Edmonton.
- w L'ACDI a déployé des efforts constants pour remplacer la distribution traditionnelle des renseignements (sous forme d'imprimés) par la communication électronique. Dans la mesure du possible, on a répondu aux demandes de renseignements par la voie du courrier électronique et on a orienté les Canadiens vers les renseignements accessibles au site Web de l'ACDI. Les demandes de renseignements transmises par Internet ont progressé pour atteindre 2 236, une augmentation de 50,3 p. 100 par rapport à l'année précédente. La réorganisation du site Web de l'Agence a posé des défis de taille. Pour trouver des solutions, on a notamment procédé à des consultations auprès de chacune des directions générales, à des essais auprès de groupes cibles composés d'utilisateurs du site, à certaines modifications de contenu et on a soumis au Conseil de direction de l'Agence des recommandations sur les prochaines étapes à suivre pour améliorer le site. L'amélioration de la qualité du site Web a déjà commencé à éveiller l'intérêt du public et des médias.

Résultat escompté : Communication efficace de la part du ministre, de la présidente et des autres porte-parole de l'Agence.

- w Des efforts se sont poursuivis pour encourager les membres du secteur privé à jouer un rôle plus affirmé dans la communication des résultats de leur travail aux Canadiens. Par exemple, Charles Bassett, vice-président de la Direction générale de l'Europe centrale et de l'Est a fait une présentation qui a reçu un accueil favorable, ayant pour thème « Communicating Development: It Makes Good Business Sense », à la séance d'ouverture de la consultation annuelle de l'ACDI, parrainée par l'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Canada. Cette initiative s'inscrivait dans le contexte du programme de l'ACDI « Partenaires dans la communication ». Un guide intitulé *Partners in Communications / Partenaires dans la communication* a également été élaboré et l'on a tenu des séances d'information sur ce thème.

Résultat escompté : Perception de l'ACDI comme étant un organisme d'aide efficace aux yeux des grandes entreprises, des gouvernements et d'autres représentants.

- w La « Conférence sur les mines terrestres » qui s'est déroulée en décembre 1997 a bénéficié d'un énorme soutien de l'ACDI en matière de communications, grâce à des interventions fructueuses dans les médias. L'Agence a également préparé et distribué un CD-ROM — « The War That Never Ends / La Guerre qui ne finit jamais », et parrainé une exposition de photos sur les mines terrestres. Par ces activités, l'Agence a considérablement rehaussé sa présence et démontré à nouveau l'efficacité de ses programmes. La demande de la population pour le CD-ROM s'est poursuivie longtemps après la clôture de la conférence. L'exposition de photos, qui a été hébergée pendant la conférence par le Musée canadien de la photographie contemporaine, se déplace maintenant dans tout le Canada et aux États-Unis. On prévoit qu'il continuera d'en être ainsi au cours des cinq prochaines années.

Résultat escompté : Couverture médiatique équilibrée des programmes et des projets parrainés par l'ACDI.

- w La stratégie médiatique pour les réunions de l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) qui se sont déroulées pendant l'Année canadienne de l'Asie-Pacifique (CYAP) a abouti à une couverture favorable notamment dans 14 articles imprimés, cinq entrevues radiophoniques, trois reportages télévisés et la diffusion de quatre heures des travaux de l'APEC sur la Chaîne d'affaires publiques par câble (CPAC) du Canada. Des renseignements ont aussi été diffusés, dans le magazine populaire *Les Affaires*, à plus de 300 000 lecteurs.

Résultat escompté : Publication et diffusion des réussites et des réalisations de l'ACDI.

w L'appel d'offres lancé en février 1997 et en janvier 1998 par le Programme d'information sur le développement (PID) de l'ACDI a donné lieu à un nombre record de soumissions, 185 et 172 respectivement. Ces chiffres représentent une hausse notable par rapport aux 80 réponses reçues lors de l'appel d'offres de 1996. Cette augmentation à la fois importante et bienvenue est attribuable aux efforts nationaux de mobilisation entrepris avant le lancement de l'appel d'offres, lesquels avaient pour but de susciter la participation en dehors des régions habituelles de Montréal, de Toronto et d'Ottawa. En conséquence, les appels d'offres de février 1997 et de janvier 1998 ont entraîné une augmentation marquée des offres en provenance de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. Parallèlement, le PID est parvenu à maintenir la qualité et le nombre des nouvelles offres en provenance de l'Ontario et du Québec. Voici deux exemples parmi les plus de 130 projets récemment appuyés par le programme :

- { Par l'intermédiaire de l'Alliance des radios communautaires (ARC) du Canada, le financement apporté par le PID a permis à des stations radiophoniques locales d'atteindre environ 300 000 jeunes grâce à des émissions centrées sur la Semaine du développement international. Les diffusions, une série de 51 mini-émissions de 3 à 15 minutes, avaient des enfants pour vedettes et étaient présentées par des enfants. Les stations radiophoniques qui diffusaient les émissions se trouvaient à Chéticamp (N.-É.), Kedgwick (N.-B.), Balmoral (N.-B.), Pokemouche (N.-B.), Shédiac (N.-B.), Fredericton (N.-B.), Moncton (N.-B.), Labrador City (Labrador), Cornwall (Ontario), Kapuskasing (Ontario), Hearst (Ontario) et Rivière-La-Paix (Alberta).
- { La société Newsco Television Productions a réalisé un documentaire pour la télévision sur les efforts du Canada visant à soutenir les initiatives locales de services communautaires à Lima. L'émission *Stepping from The Shadows* a été diffusée par le « National Magazine » du réseau anglais de la Société Radio-Canada et regardée par environ 732 000 téléspectateurs.

(en milliers de dollars)	
Communications	
Dépenses prévues	9,549
Autorisations totales	9,816
Dépenses réelles en 1997-1998	9,758

Services généraux

Objectif

Veiller à ce que l'Agence dispose des services de soutien nécessaires pour réaliser efficacement les objectifs du programme d'aide au développement international conformément à la politique, aux procédures et aux contrôles du gouvernement fédéral.

Contexte

La haute direction de l'Agence, la Direction générale des ressources humaines et des services corporatifs et la Direction générale de l'examen du rendement sont les principaux acteurs chargés des activités des Services généraux. Les Services généraux fournissent à l'Agence des services de soutien qui ne sont pas directement liés à un mécanisme d'exécution particulier. Leur coût est comptabilisé comme une dépense administrative indirecte plutôt que comme une dépense directe pouvant être facilement imputée à un mécanisme d'exécution.

Direction générale des ressources humaines et des services corporatifs

Objectifs : À titre de partenaire de l'Agence, la Direction générale des ressources humaines et des services corporatifs élabore, met en œuvre et contrôle les instruments, mécanismes et pratiques de l'Agence en vue d'une gestion optimale des ressources de l'ACDI. Les apports de cette direction générale sont les suivants : stratégies, conseils, programmes et politiques dans le domaine des ressources humaines; services d'administration et de sécurité; services financiers; services d'approvisionnements et gestion de marchés; services techniques et gestion de l'information; services juridiques. La Direction générale assume un rôle directeur dans la mise au point et l'intégration, au sein de l'Agence, des meilleures pratiques dans ces secteurs.

Restructuration au cours de l'année 1997-1998 : La Direction générale des ressources humaines et des services corporatifs a vu le jour au cours de l'année visée par le présent rapport, par suite de l'amalgamation de l'ancienne Direction générale de la gestion centrale, l'ancienne Direction générale du personnel et de l'administration et l'équipe du Projet Phénix. La structure de gestion simplifiée, permettra de créer une seule équipe de gestion animée par une vision commune du service à la clientèle de l'Agence.

Attentes et exemples de réalisations

Résultat escompté : Poursuite de la gestion stratégique de l'effectif de l'ACDI.

- w La Direction, personnel et administration, a préparé la stratégie des ressources humaines 1997-2000 qui représente le plan d'action de l'ACDI pour « La Relève ».
- w Une troisième campagne de recrutement a été organisée conjointement par les directions générales de programmes et s'est soldée par l'embauche de 15 agents de programme de niveau universitaire. Le projet d'organiser des concours de recrutement cycliques a été appliqué en prévision des futurs départs à la retraite.
- w Après que le Conseil du Trésor eut donné son feu vert à propos de la norme générale de classification (NGC), un porte-parole de l'ACDI a été choisi pour jouer le rôle de maître d'œuvre. Des plans et des préparatifs ont été entrepris en vue de la mise en œuvre en 1998-1999.
- w Des plans d'action se rapportant aux domaines de préoccupations prioritaires, recensés au moyen du deuxième sondage auprès des employés, ont été élaborés aussi bien au sein des directions générales que de l'Agence dans son ensemble, et des rapports d'étape ont été transmis à tous les employés. On a organisé des consultations du personnel dans le contexte de l'élaboration du questionnaire devant servir lors de la troisième enquête auprès des employés (mai 1998).
- w L'évaluation du Programme de leadership a mené à sa confirmation et à l'adoption de mesures pour son amélioration.

Résultat escompté : Aider les gestionnaires à assumer plus de responsabilités dans le domaine de l'administration et des ressources humaines.

- w L'Agence a lancé un projet visant à déléguer aux gestionnaires plus d'autorité pour certaines décisions en matière de dotation et de classification du personnel. La nouvelle norme générale de classification (NGC) aura des effets importants sur les modes de dotation et de classification. Ainsi, pour éviter de perturber le travail déjà en cours, le projet a été reporté jusqu'à ce que la mise en place de la norme générale de classification (NGC) et l'évaluation de ses incidences sur l'ACDI soient terminées.
- w On continue d'organiser des séances d'information et/ou d'encadrement à l'intention des directions générales clientes, quand cela s'avérera nécessaire, pour les aider à se familiariser avec l'utilisation de divers outils dans le prolongement des pouvoirs déjà délégués, par exemple, la gestion des inscriptions automatisées aux cours de formation du module SIGP et la politique d'utilisation de cartes d'achat pour les acquisitions de faible valeur.

Résultat escompté : Adapter la prestation des services du personnel et de l'administration aux besoins évolutifs de l'ACDI.

- w Le projet pilote visant à mettre en place un réseau intranet au sein de l'Agence a été mené à son terme. La Phase I du réseau intranet (Entre-nous) a été lancée en juin 1998, pour rendre les renseignements internes accessibles à tous les employés. Les documents qui devaient faire l'objet de cette diffusion électronique comprennent les suivants : messages de la présidente, avis de concours, politiques et directives, avis / bulletins administratifs. Au nombre des avantages immédiats, on prévoyait des économies au titre des frais d'impression et une meilleure diffusion de l'information dans les missions à l'étranger.
- w L'utilisation accrue du Centre d'apprentissage a entraîné son expansion pour répondre aux besoins des clients.

Résultat escompté : Renforcement du système et des capacités de l'ACDI liées à la gestion des marchés, à la communication interne et externe des renseignements et à l'amélioration de l'efficacité de l'organisation.

- w Une nouvelle clause relative à l'an 2000 a été rédigée et intégrée au Système de préparation des marchés.
- w Depuis la mise en œuvre du Projet pilote sur la concurrence ouverte (janvier 1997), l'accès aux marchés de services et aux accords de contribution liés aux Programmes géographiques est ouvert aux secteurs commercial et sans but lucratif. En outre, on a mis en place un nouveau mécanisme adapté aux besoins permettant aux partenaires des deux secteurs de soumettre leurs propres propositions de projets. Une grille d'évaluation et une matrice ont été conçues et finalisées pour l'évaluation du projet pilote.
- w On a mis au point une Stratégie d'achat auprès des autochtones. On procède à l'heure actuelle à l'élaboration des modalités précises de sa mise en œuvre au sein de l'Agence.
- w Cinq nouveaux accords d'offre à commandes ont été mis en place dans les secteurs suivants : *entreprise, éducation, bon gouvernement, agriculture, communications*. On s'attend à ce que plus de 300 nouvelles offres à commandes de la part de particuliers et d'entreprises soient établies dans le prolongement de ces nouveaux accords. Dans l'intervalle, les accords d'offre à commandes sont maintenant aussi diffusés au site Web de l'ACDI pour en améliorer l'accès.
- w L'intégration et la mise en œuvre efficaces d'un nouveau système amélioré de gestion de l'information et de la technologie, pour répondre aux exigences de l'an 2000 et aux besoins en information de l'Agence, ont été activement poursuivies par l'équipe du projet Phénix. L'examen du processus administratif fait maintenant partie intégrante du projet Phénix dont la planification est terminée et qui vient de recevoir l'approbation du Conseil du Trésor. Un exercice d'Architecture d'entreprise adaptative (AEA) a permis de mettre en place les incitatifs opérationnels de l'ACDI dont l'objet est de faire en sorte que les futurs services de gestion de l'information ainsi que les services techniques, les systèmes et les sources d'information sont pertinents et compatibles avec les priorités de l'Agence. La Charte du projet Phénix et l'exercice d'AEA ont apporté une vision commune de la façon dont l'ACDI doit satisfaire ses besoins de renseignements : une analyse de rentabilisation du projet Phénix a été effectuée pour appuyer la demande de financement transmise au Comité de direction pour approbation. Jusqu'ici, des économies de coûts ont été réalisées grâce au gel de l'élaboration de systèmes qui n'étaient pas indispensables au sein de l'Agence, en attendant l'achèvement et la mise en œuvre du nouveau Système d'information de l'Agence (SIA).

Résultat escompté : Contribuer au renforcement des partenariats de l'ACDI.

- w Il existe un lien hypertexte direct entre le site Internet des marchés de services d'Industrie Canada et le site Internet de l'ACDI. Ce lien permet aux fournisseurs d'obtenir facilement des renseignements sur les processus contractuels. L'ACDI a aussi distribué des feuilles de renseignements sur sa procédure de passation de marchés et sur les occasions d'affaires, dans les Centres de services aux entreprises du Canada d'Industrie Canada, à l'intention de personnes qui n'ont pas accès à ces renseignements par Internet.
- w La publication intitulée *Marchés de services et lignes de crédit* est maintenant mise à jour tous les mois sur le site Internet, et non tous les six mois, comme c'était le cas pour la version imprimée. Les marchés de services se rapportant à l'Europe centrale et de l'Est sont maintenant intégrés à cette publication.
- w Le Système financier de l'ACDI et, plus précisément, le processus de consignation des fonds envoyés aux missions, a été modifié dans un souci d'adaptation au nouveau système financier du MAECI et aux nouvelles exigences de TPSGC.

- w On a mis en place une politique comptable pour les Unités d'appui au programme, ce qui permettra d'obtenir des données financières plus exactes et plus cohérentes d'un programme à l'autre.

(en milliers de dollars)	
Services généraux	
Dépenses prévues	35,520
Autorisations totales	39,947
Dépenses réelles en 1997-1998	38,785

Section IV - Rendement financier

Aperçu du rendement financier

Tableau 1 : Sommaire des crédits approuvés

Crédits (milliers de dollars)	Dépenses prévues 1997-1998	Autorisations totales 1997-1998	Dépenses réelles 1997-1998
Agence canadienne de développement international			
Budgétaire			
20 Dépenses de fonctionnement	94,293	101,479	100,055
25 Subventions et contributions	1,445,321	1,537,130	1,536,319
26 Grâce de certaines dettes et obligations	-	23,500	23,446
(L) Ministre de la Coopération internationale - Traitement et allocation pour	49	49	49
(L) Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	133,201	133,060	133,060
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10,918	10,757	10,757
(L) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de la Couronne	-	11	-
(L) Frais d'agence de recouvrement de fonds	-	1	1
Total du budgétaire	1,683,782	1,805,987	1,803,687
Non budgétaire			
L30 Délivrance de billets aux fonds d'institutions financières internationales	-	200,000	159,008
L35 Paiement et délivrance de billets aux institutions financières internationales - au capital	6,038	20,175	20,175
(L) Paiements aux institutions financières internationales - Souscriptions au	7,900	8,089	8,089
Total du non budgétaire	13,938	228,264	187,272
Total de l'Agence	1,697,720	2,034,251	1,990,959

Tableau 2 : Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

(milliers de dollars)	ETP Fonctionnement Immobilisation		Subventions et contributions votées	Sous-total : Dépenses brutes votées	Autres paiements de transfert	Dépenses brutes totales	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Dépenses nettes totales	
Secteurs d'activités									
Programmes géographiques	519	39,665	-	671,578	711,243	-	711,243	-	711,243
(Autorisations totales)	-	64,781	-	672,768	737,549	-	737,549	-	737,549
(Dépenses réelles)	517	64,624	-	672,178	736,802	-	736,802	-	736,802
Programmes multilatéraux	55	4,544	-	414,513	419,057	133,201	552,258	-	552,258
(Autorisations totales)	-	4,550	-	514,207	518,757	133,060	651,817	-	651,817
(Dépenses réelles)	57	4,461	-	514,138	518,599	133,060	651,659	-	651,659
Partenariat canadien	142	10,164	-	258,483	268,647	-	268,647	-	268,647
(Autorisations totales)	-	10,819	-	261,832	272,651	-	272,651	-	272,651
(Dépenses réelles)	145	10,819	-	261,798	272,616	-	272,616	-	272,616
Pays en transition	85	6,295	-	92,630	98,925	-	98,925	-	98,925
(Autorisations totales)	-	6,383	-	80,298	86,681	-	86,681	-	86,681
(Dépenses réelles)	77	6,315	-	80,233	86,549	-	86,549	-	86,549
Communications	38	6,018	-	3,531	9,549	-	9,549	-	9,549
(Autorisations totales)	-	6,377	-	3,439	9,816	-	9,816	-	9,816
(Dépenses réelles)	36	6,372	-	3,386	9,758	-	9,758	-	9,758
Politiques	81	7,640	-	-	7,640	-	7,640	-	7,640
(Autorisations totales)	-	7,526	-	-	7,526	-	7,526	-	7,526
(Dépenses réelles)	82	7,519	-	-	7,519	-	7,519	-	7,519
Services généraux	291	30,934	-	4,586	35,520	-	35,520	-	35,520
(Autorisations totales)	-	35,361	-	4,586	39,947	-	39,947	-	39,947
(Dépenses réelles)	293	34,199	-	4,586	38,785	-	38,785	-	38,785
Total (budgétaire)	1,211	105,260	-	1,445,321	1,550,581	133,201	1,683,782	-	1,683,782
(Autorisations totales)	-	135,796	-	1,537,130	1,672,927	133,060	1,805,987	-	1,805,987
(Dépenses réelles)	1,207	134,308	-	1,536,319	1,670,627	133,060	1,803,687	-	1,803,687
Autres recettes et dépenses									
Recettes à valoir sur le Trésor									-
(Autorisations totales)									-
(Dépenses réelles)									(15195)
Coût des services fournis par d'autres									14,449
(Autorisations totales)									15,397
(Dépenses réelles)									<u>15,397</u>
Coût net du Programme									1,698,231
(Autorisations totales)									1,821,384
(Dépenses réelles)									<u>1,803,889</u>

Tableau 3 : Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles par secteur d'activités

(milliers de dollars)	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1997-1998	1997-1998
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Budgétaire					
Programmes géographiques	772,491	784,744	711,243	737,549	736,802
Programmes multilatéraux	622,143	613,117	552,258	651,817	651,659
Partenariat canadien	283,628	291,359	268,647	272,651	272,616
Pays en transition	95,324	103,972	98,925	86,681	86,549
Communications	7,786	8,722	9,549	9,816	9,758
Politiques	6,885	7,159	7,640	7,526	7,519
Services généraux	40,636	40,421	35,520	39,947	38,785
Total budgétaire	1,828,893	1,849,494	1,683,782	1,805,987	1,803,687
Non budgétaire					
Programmes multilatéraux (1)	8,045	8,003	13,938	14,367	14,367
Total de l'Agence	1,836,938	1,857,497	1,697,720	1,820,354	1,818,054

1. Incluant seulement les paiements aux institutions financières internationales - Souscriptions au capital.

Tableau 4 : Concordance entre l'ancienne et la nouvelle structure

Ce tableau ne s'applique pas à l'ACDI
--

Tableau 5 : Besoins en ressources par organisation et secteur d'activités

(milliers de dollars)	Programme géographique	Programme multilatéraux	Partenariat canadien	Pays en transition	Communications	Politiques	Services généraux	Total
Organisation								
VP Afrique et	313,697	-	-	-	-	-	-	313,697
<i>(Autorisations totales)</i>	316,193	-	-	-	-	-	-	316,193
<i>(Dépenses réelles)</i>	315,891	-	-	-	-	-	-	315,891
VP Asie	257,278	-	-	-	-	-	-	257,278
<i>(Autorisations totales)</i>	253,893	-	-	-	-	-	-	253,893
<i>(Dépenses réelles)</i>	253,603	-	-	-	-	-	-	253,603
VP Amériques	140,268	-	-	-	-	-	-	140,268
<i>(Autorisations totales)</i>	167,463	-	-	-	-	-	-	167,463
<i>(Dépenses réelles)</i>	167,308	-	-	-	-	-	-	167,308
VP Programmes	-	552,258	-	-	-	-	-	552,258
<i>(Autorisations totales)</i>	-	651,817	-	-	-	-	-	651,817
<i>(Dépenses réelles)</i>	-	651,659	-	-	-	-	-	651,659
VP Partenariat canadien	-	-	268,647	-	-	-	-	268,647
<i>(Autorisations totales)</i>	-	-	272,651	-	-	-	-	272,651
<i>(Dépenses réelles)</i>	-	-	272,616	-	-	-	-	272,616
VP Europe centrale et de	-	-	-	98,925	-	-	-	98,925
<i>(Autorisations totales)</i>	-	-	-	86,681	-	-	-	86,681
<i>(Dépenses réelles)</i>	-	-	-	86,549	-	-	-	86,549
DG Communications	-	-	-	-	9,549	-	-	9,549
<i>(Autorisations totales)</i>	-	-	-	-	9,816	-	-	9,816
<i>(Dépenses réelles)</i>	-	-	-	-	9,758	-	-	9,758
VP Politiques	-	-	-	-	-	7,640	-	7,640
<i>(Autorisations totales)</i>	-	-	-	-	-	7,526	-	7,526
<i>(Dépenses réelles)</i>	-	-	-	-	-	7,519	-	7,519
Haute direction	-	-	-	-	-	-	3,985	3,985
<i>(Autorisations totales)</i>	-	-	-	-	-	-	3,981	3,981
<i>(Dépenses réelles)</i>	-	-	-	-	-	-	3,722	3,722
VP Ressources humaines	-	-	-	-	-	-	-	-
services corporatifs	-	-	-	-	-	-	25,365	25,365
<i>(Autorisations totales)</i>	-	-	-	-	-	-	27,525	27,525
<i>(Dépenses réelles)</i>	-	-	-	-	-	-	26,728	26,728
DG Examen de rendement	-	-	-	-	-	-	1,584	1,584
<i>(Autorisations totales)</i>	-	-	-	-	-	-	3,855	3,855
<i>(Dépenses réelles)</i>	-	-	-	-	-	-	3,749	3,749
CIDPDD	-	-	-	-	-	-	4,586	4,586
<i>(Autorisations totales)</i>	-	-	-	-	-	-	4,586	4,586
<i>(Dépenses réelles)</i>	-	-	-	-	-	-	4,586	4,586
TOTAL	711,243	552,258	268,647	98,925	9,549	7,640	35,520	1,683,782
<i>(Autorisations totales)</i>	737,549	651,817	272,651	86,681	9,816	7,526	39,947	1,805,987
<i>(Dépenses réelles)</i>	736,802	651,659	272,616	86,549	9,758	7,519	38,785	1,803,687
% du TOTAL (Dépenses)	41 %	36 %	15 %	5 %	1 %	0 %	2 %	100 %

* La portion non budgétaire des Programmes multilatéraux n'est pas incluse.

Tableau 6 : Recettes à valoir sur le crédit

Ce tableau ne s'applique pas à l'ACDI
--

Tableau 7 : Recettes à valoir sur le Trésor

(en milliers de dollars)	Réal 1997-1998
Recettes à valoir sur le Trésor	15,195

Tableau 8 : Autres paiements de transfert

(milliers de dollars)	1995-1996 Dépenses réelles	1996-1997 Dépenses réelles	1997-1998 Dépenses prévues	1997-1998 Autorisations totales	1997-1998 Dépenses réelles
Programmes multilatéraux	152,702	161,604	133,201	133,060	133,060
Total des paiements statutaires	152,702	161,604	133,201	133,060	133,060

Tableau 9a : Paiements de transfert par classement de subventions et contributions

Les subventions, les contributions et d'autres paiements de transfert que versent l'ACDI, totalisant 1,5562 milliards de dollars et comprenant les dépenses non budgétaires, représentent 93,4 p. 100 des dépenses liées au programme de l'ACDI. Le tableau suivant présente des précisions à cet égard.

Détails des paiements de transfert

(en milliers de dollars)	1995-1996 Dépenses réelles	1996-1997 Dépenses réelles	1997-1998 Dépenses prévues (1)	1997-1998 Autorisations totales	1997-1998 Dépenses réelles
Subventions					
Subventions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique.	250	0	250	0	0
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	128 574	124 605	118 321	185 838	185 829
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des institutions internationales de développement et d'alimentation, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement et dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	99 722	98 558	96 835	75 573	75 573
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	73 356	73 501	77 078	97 593	97 593
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités, et dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	58 195	67 237	93 097	62 750	62 750
Subvention à l'Institut Nord-Sud.	1 000	1 000	1 000	962	962
Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers, et dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	7 640	8 605	8 589	8 429	8 400
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique.	5 000	5 000	4 586	4 586	4 586
Total des subventions	373 737	378 506	399 756	435 731	435 693

Détails des paiements de transfert (suite)

(en milliers de dollars)	1995-1996 Dépenses réelles	1996-1997 Dépenses réelles	1997-1998 Dépenses prévues (1)	1997-1998 Autorisations totales	1997-1998 Dépenses réelles
Contributions					
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à des pays en développement et à des organismes et institutions de ces pays, ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux et régionaux, à des gouvernements provinciaux, à leurs organisations et organismes, et à des sociétés canadiennes du secteur privé, à l'appui de projets, de programmes et d'activités visant des pays ou des régions donnés, et dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	719 025	720 242	671 578	670 768	670 178
Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique.	89 011	97 361	92 380	80 298	80 233
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	165	705	100	1 892	1 855
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des institutions internationales de développement, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	26 618	66 279	100	20 743	20 743
Contribution à la Banque interaméricaine de développement.	2 392	2 343	2 600	11 400	11 400
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des pays en développement, des organismes et des personnes de ces pays, des organisations non gouvernementales canadiennes ou des institutions de développement, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	134 048	84 741	119 379	120 759	120 739
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	100	415	100	1 881	1 878

Détails des paiements de transfert (suite)

(en milliers de dollars)	1995-1996 Dépenses réelles	1996-1997 Dépenses réelles	1997-1998 Dépenses prévues (1)	1997-1998 Autorisations totales	1997-1998 Dépenses réelles
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets, et d'activités et dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	138 631	143 959	94 097	136 753	136 748
Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle, et dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets.	67 457	60 148	61 700	53 466	53 466
Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communications, à d'autres ministères fédéraux, ou des gouvernements provinciaux ou municipaux, à des radiodiffuseurs, des producteurs et d'autres institutions et gouvernements donateurs concernant la production et la diffusion d'information sur le développement, de matériel éducatif et d'activités connexes.	2 310	3 017	3 531	3 439	3 386
Total des contributions	1 179 757	1 179 211	1 045 565	1 101 399	1 100 626
Autres paiements de transfert (2)					
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	152 702	161 604	133 201	133 060	133 060
Total des autres paiements de transfert	152 702	161 604	133 201	133 060	133 060
Total	1 706 196	1 719 321	1 578 522	1 670 190	1 669 379

1. Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses prévues d'ici à la fin de l'exercice courant.
2. Les « autres paiements de transfert » excluent 33,4 millions de dollars pour 1998-1999 en paiements de transfert non budgétaires.

Tableau 9b : Paiements de transfert par secteur d'activités

(milliers de dollars)	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1997-1998	1997-1998
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Subventions :					
Programmes géographiques	-	4,000	-	2,000	2,000
Programmes multilatéraux	301,652	292,664	292,234	356,952	356,943
Partenariat canadien	66,835	76,842	102,686	72,193	72,164
Pays en transition	250	-	250	-	-
Services généraux	5,000	5,000	4,586	4,586	4,586
Totals des subventions	373,737	378,506	399,756	435,731	435,693
Contributions :					
Programmes géographiques	719,025	720,242	671,578	670,768	670,178
Programmes multilatéraux	163,323	154,484	122,279	157,255	157,195
Partenariat canadien	206,088	204,107	155,797	189,639	189,634
Pays en transition	89,011	97,361	92,380	80,298	80,233
Communications	2,310	3,017	3,531	3,439	3,386
Total des contributions	1,179,757	1,179,211	1,045,565	1,101,399	1,100,626
Autres paiements de transfert					
(L) Programmes multilatéraux	152,702	161,604	133,201	133,060	133,060
Total des autres paiements de transfert	152,702	161,604	133,201	133,060	133,060
Total des paiements de transfert	1,706,196	1,719,321	1,578,522	1,670,190	1,669,379

Tableau 10 : Dépenses en immobilisations par secteur d'activités

Ce tableau ne s'applique pas à l'ACDI
--

Tableau 11 : Projets d'immobilisations par secteur d'activités

Ce tableau ne s'applique pas à l'ACDI
--

Tableau 12 : État des grands projets de l'État

Ce tableau ne s'applique pas à l'ACDI
--

Tableau 13 : Prêts, investissements et avances

(milliers de dollars)	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1997-1998	1997-1998
	Dépenses réelles	Dépenses réelles	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Programmes multilatéraux Paiements aux institutions financières internationales - au capital (L35)	39	3,060	6,038	6,278	6,278
Total	39	3,060	6,038	6,278	6,278

Tableau 14 : Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable

Ce tableau ne s'applique pas à l'ACDI
--

Tableau 15 : Passif éventuel

(milliers de dollars)	Montant des éléments de passif éventuel		
	Le 31 Mars 1996	Le 31 Mars 1997	Courant au 31 Mars 1998
Demandes d'indemnité pour frais de transbordement d'un navire et pertes			
- Zamcargo Ltd.	74	74	74
- Lockers Evers International	24	-	-
- Scandia Shipbrokering	-	154	-
Demandes d'indemnité concernant des dommages			
- Perera and Ors	1,300	1,300	1,300
- Alberti	-	-	300
- Pakistan National Shipping Corporation	1,266	1,266	1,266
- Forage St-Lambert International Canada Inc. vs Kilborn & Associés Ltée et l'ACDI	817	817	817
Réclamation contractuelle			
- Cyclone Engineering Sales Ltd.	368	368	-
- Amtron Construction International Inc. (El Azab)	-	50	50
Demandes d'indemnité pour bris de contrat			
- Barber Water Products	225	225	225
- Edmonton Irrigation Specialists	-	-	184
Demandes d'indemnité pour moyenne générale			
- Prekookeanska Plovidba	-	748	748
Demande d'indemnité pour négligence et pour contravention au devoir			
- L. Larose and P. Hurd	-	-	100
Total des éléments du passif éventuel	4,074	5,002	5,064

Section V - Rapports consolidés

Développement durable

Stratégie de l'ACDI sur le développement durable - Plan d'action - 1^{er} rapport d'étape

Le processus de soutien au développement durable dans les pays en développement est un processus à long terme. Il consiste à améliorer les conditions socio-économiques, tout en soutenant des attentes réalistes et en rétablissant la confiance des populations en leur capacité de prendre leur sort en main.

La communauté internationale des donateurs tout entière se trouve devant la difficile tâche de définir les cibles précises, les indicateurs de rendement et les résultats attendus. L'ACDI progresse en ce qui a trait à la mise en œuvre des concepts de la gestion axée sur les résultats (GR) et de la mesure du rendement (voir p. XX ci-dessus). Dans son Rapport sur les plans et les priorités pour 1999-2000, l'Agence parachèvera le Plan d'action de sa stratégie de développement durable, énoncée dans le document intitulé *Notre engagement à l'égard du développement durable*, conformément aux recommandations formulées par le Commissaire à l'environnement et au développement durable dans son rapport de mai 1998. Quoi qu'il en soit, la mise en œuvre du Plan d'action porte déjà fruit, comme en témoignent les exemples figurant dans le tableau suivant.

Section A - Amélioration des politiques et des programmes

Objectifs	Mesures	Progrès à ce jour
Acquérir et utiliser les connaissances provenant du milieu	<p>w Commander et mener des analyses sociales, techniques, environnementales, économiques et institutionnelles plus détaillées sur les pays qui reçoivent un soutien de l'ACDI.</p> <p>w Veiller à ce que l'ACDI et ses partenaires disposent de méthodes appropriées de gestion de la collecte d'information pour répondre à leurs besoins.</p>	<p>Les Cadres stratégiques de programmes-pays (CSPP) pour le Ghana, le Cameroun et le Guatemala ont été élaborés à partir d'analyses détaillées menées par l'ACDI et ses partenaires (par ex., la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement).</p> <p>Projet Phénix. L'exercice de planification et d'établissement de la portée a été achevé. Une évaluation des besoins en gestion de l'information sera menée en 1998-1999.</p>
Employer des approches participatives	<p>w Faire de l'approche participative l'un des objectifs précis des programmes et des projets.</p>	<p>Lors des journées de réflexion du Comité de direction tenues au printemps de 1998, la haute direction a souligné à nouveau l'importance de la prise en charge par les pays en développement, et a formulé des orientations en matière d'approches participatives. Les programmes de l'ACDI sont déjà largement axés sur les partenariats et sur la prise en charge du processus de développement par les collectivités visées. L'Agence intégrera ces principes de façon plus systématique. Elle examinera cette approche plus attentivement, à titre expérimental, avec certains gouvernements et d'autres donateurs dans les cinq pays témoins suivants : le Bangladesh, le Ghana, le Mali, la Tanzanie et le Zimbabwe. Cette nouvelle forme de partenariat sera examinée de près. Toute application future du concept sera fondée sur les résultats des études de cas.</p>

Objectifs	Mesures	Progrès à ce jour
	<p>w Encourager les partenaires multilatéraux de l'ACDI à adopter des approches participatives.</p>	<p>Au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), l'ACDI a participé à des réunions sur l'égalité hommes-femmes et sur l'Initiative à l'échelle du système sur la recherche participative, et souligné, pendant la séance plénière, l'importance de la question. À la demande du Canada et d'autres donateurs, la Banque africaine de développement (BAfD) a continué d'ouvrir ses portes à la société civile africaine, et a recruté un coordonnateur des relations avec les ONG. Une première réunion d'un comité mixte de représentants de la BAfD et d'ONG a eu lieu à la fin de 1997.</p>
Employer des approches itératives	<p>w Continuer d'appliquer des approches itératives à la conception des projets, et renforcer les liens entre la conception et l'exécution.</p>	<p>Au cours des 20 dernières années, les investissements de l'ACDI au Honduras ont visé la gestion intégrée des ressources naturelles dans les secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de l'eau. Chaque projet mise sur les leçons et le dynamisme des phases précédentes. Ainsi, en 1995, l'ACDI a lancé la deuxième phase du Projet de développement de forêts feuillues dans le but d'améliorer un modèle de développement durable et de l'appliquer aux forêts pluviales de la côte nord du Honduras, au profit des collectivités qui vivent dans ces forêts et leurs environs.</p>
Développer les capacités	<p>w Diffuser le savoir et les outils, au moyen d'ateliers, d'études de cas et de séminaires.</p> <p>w Continuer d'aider les partenaires multilatéraux de l'ACDI à intégrer le développement des capacités à leurs activités.</p>	<p>L'ACDI a parrainé deux ateliers sur l'élaboration de stratégies de projets et l'établissement des indicateurs nécessaires pour mesurer les progrès en fonction de ces stratégies. Plus de 70 participants ont appris à utiliser un nouvel outil analytique applicable à ce processus. Huit études de cas ont été menées; elles font partie d'un recueil de leçons tirées de cas, qui est diffusé à l'ensemble de l'Agence.</p> <p>L'ACDI a offert le cours sur l'égalité hommes-femmes à ses partenaires et au personnel recruté sur place, en produisant une version spéciale du cours sur CD-ROM. Cet outil sera particulièrement utile pour former le personnel des organismes d'exécution de l'ACDI, qui, habituellement, ne reçoivent pas une formation directe de l'Agence.</p> <p>« Un puissant réseau se consacre ainsi à la promotion de pratiques optimales en matière de renforcement des capacités locales, domaine dans lequel l'ACDI préconise activement une intervention à l'échelon international. » (<i>Série des examens en matière de coopération pour le développement : Canada, CAD/OCDE, 1998, n° 26 p. 13.</i>)</p> <p>En 1998-1999, l'ACDI est l'organisme responsable du Réseau du CAD sur le développement des institutions et des capacités. Elle prévoit tenir une réunion en mai 1999, laquelle permettra d'échanger à propos des meilleures pratiques de chacun dans deux secteurs au moins : l'incidence de l'assistance technique sur le marché du travail dans le tiers monde, et les approches sectorielles (où les donateurs collaborent pour aider les pays bénéficiaires à appliquer des stratégies de développement élaborées par ces derniers). Avec l'aide de la African Capacity Development Foundation, l'ACDI planifie un atelier qui aura lieu en octobre 1999 à Harare, et qui portera sur les meilleures pratiques en matière de développement des institutions et des capacités.</p> <p>Le développement des capacités demeure un volet important des activités que mènent les institutions multilatérales de développement, surtout avec l'aide technique des Nations Unies et des institutions financières internationales (IFI). Cette question est au centre du mandat du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le Groupe consultatif pour la recherche agricole (GCRAI) joue un rôle clé dans le renforcement des systèmes de recherche agricole nationaux. Par ex., le Commonwealth Fund for Technical Cooperation (CFTC) a aidé à accroître la capacité des gouvernements en matière de comptabilisation et de gestion de la dette; au Rwanda, le PNUD joue un rôle de premier plan dans le rétablissement du système judiciaire à la suite du génocide de 1994. À ce jour, il a formé 50 procureurs, 100 magistrats, et 400 gardiens de prisons civiles.</p>

Objectifs	Mesures	Progrès à ce jour
Promouvoir l'harmonisation des politiques et des programmes	<p>w Parachever les politiques de l'ACDI sur les services d'infrastructure et le développement du secteur privé, et réviser d'autres politiques au besoin (par ex., celle sur l'environnement, celle sur l'IFD et l'égalité hommes-femmes).</p> <p>w Accroître la capacité de l'ACDI d'exercer une influence au sein du CAD, du système des Nations Unies et des IFI.</p> <p>w Encourager une interaction accrue entre les spécialistes afin de réunir toutes les disciplines.</p>	<p>Une consultation virtuelle [par voie électronique] sur l'ébauche de la politique sur l'IFD et l'égalité hommes-femmes ainsi que celle sur l'environnement aura lieu en août et en octobre respectivement. Des consultations sur les services d'infrastructure et sur le développement du secteur privé sont en cours.</p> <p>L'ACDI participe activement à la rédaction et à la promotion des <i>Lignes directrices du CAD pour l'égalité homme-femme et le renforcement du pouvoir des femmes dans le cadre de la coopération pour le développement</i> (1998).</p> <p>Dans le contexte du volet prioritaire des besoins humains fondamentaux, une équipe multidisciplinaire formée de spécialistes en éducation, en santé, en démographie et en sécurité alimentaire a été créée. De même, l'Agence s'efforce davantage de renforcer le réseau de spécialistes scientifiques et techniques afin de favoriser l'échange d'information et de contribuer aux systèmes de gestion stratégique et de politiques. On privilégie les échanges interdisciplinaires au sein des différents réseaux.</p>
Promouvoir la coordination entre les donateurs	<p>w Avec les partenaires multilatéraux de l'ACDI, promouvoir la coordination entre les donateurs, particulièrement par la voie des initiatives de réforme des Nations Unies, et amener ces partenaires à adopter les objectifs de l'énoncé <i>À l'aube du xx^e siècle</i>, ainsi que des indicateurs communs, et un mode coordonné de mesure des progrès.</p>	<p>On favorisera la coordination au sein des pays individuels dans le cas des cinq pays témoins mentionnés plus haut. Pour sa part, la Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient a respecté son engagement sur ce plan, par sa participation à l'examen de l'aide consentie au Mali.</p> <p>En tant que membre du Groupe de travail du CAD sur l'égalité homme-femme, l'ACDI a collaboré avec la Division de la promotion de la femme des Nations Unies afin de concevoir des stratégies visant l'intégration de la problématique hommes-femmes aux politiques et aux programmes des Nations Unies.</p> <p>La coordination entre les institutions multilatérales (et entre les donateurs bilatéraux et multilatéraux) est fortement recommandée. Au sein du système des Nations Unies, les propositions de réforme émises en juillet 1997 par le secrétaire général préconisent la coordination entre les organismes onusiens. Ceux-ci (PNUD, UNICEF, Programme alimentaire mondial (PAM), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), etc.) élaborent à l'heure actuelle un Plan-cadre pour l'aide au développement — un cadre stratégique de programme-pays commun aux organismes onusiens. Des cadres pilotes ont été mis en œuvre dans 18 pays; les résultats initiaux sont prometteurs. Le Canada a grandement appuyé la coordination entre les institutions multilatérales de développement (IMD) qui participent aux initiatives humanitaires, encourageant le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le PAM et l'UNICEF à signer des protocoles d'entente entre eux. Au sein de l'Office de secours et des travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), le Canada a dirigé une initiative de coordination entre les donateurs, et l'UNRWA a prévu des réunions trimestrielles pour ces derniers. Le Canada a pris les devants, parmi les donateurs, pour discuter ouvertement de questions ayant trait à la gestion des dossiers et à l'amélioration de la coordination entre les donateurs relativement à l'UNRWA, en particulier quant à la nécessité de manifester une transparence financière. Le GCAP a facilité un partenariat unique entre la Banque mondiale, la Banque de Tanzanie et plusieurs donateurs membres du GCAP afin d'appuyer une stratégie nationale de développement du secteur du microfinancement. Ainsi, un atelier national exhaustif a réuni 13 donateurs bilatéraux et multilatéraux, de hauts représentants tanzaniens, des praticiens et des instituts de formation pour qu'ils élaborent des lignes directrices qui soient conformes au cadre national. Des efforts semblables ont été déployés pour plusieurs autres pays.</p>

Objectifs	Mesures	Progrès à ce jour
	<p>w Avec d'autres donateurs, continuer de réduire le fardeau administratif que les projets multiples peuvent imposer aux partenaires de l'ACDI établis dans les pays en développement, par ex. en mettant au point des méthodes communes de présentation de rapports, et des exercices d'évaluation et de suivi conjoints.</p>	<p>Cet élément sera pris en compte dans le contexte du projet expérimental mené dans les cinq pays témoins mentionnés plus haut.</p>
Montrer des résultats	<p>w Concevoir et appliquer des moyens de mesurer les effets à long terme des projets (par ex. quelques années après la fin du projet) et de mieux utiliser l'information dans le contexte des programmes de l'ACDI.</p> <p>w Veiller à ce que la gestion axée sur les résultats (GR) soit comprise et appliquée de façon cohérente dans l'ensemble de l'Agence et chez ses partenaires, en offrant une formation aux employés de l'ACDI et à ses partenaires.</p> <p>w Simplifier les exigences en matière de rapports sur les projets de l'ACDI.</p> <p>w Encourager les partenaires multilatéraux de l'ACDI à appliquer à leurs activités un mode de gestion axée sur les résultats.</p> <p>w Améliorer la façon de communiquer les résultats au Canada et à l'étranger.</p>	<p>Un cadre relatif aux résultats et aux facteurs clés de réussite, devant générer des données cohérentes sur chaque projet, permettra au personnel de tenir davantage compte des résultats, de tirer des leçons et de rendre compte des réalisations. Le cadre a été mis en œuvre au sein des directions générales de programmes géographiques (1996) et il est en voie d'adaptation pour couvrir les activités de la Direction générale des programmes multilatéraux et de la Direction générale du partenariat canadien.</p> <p>Des séances de formation ont été menées pour les employés et les partenaires des directions générales de programmes géographiques et de la Direction générale du partenariat canadien. Un plan de formation en matière de GR a été élaboré à l'intention de la Direction générale des programmes multilatéraux. Enfin, une évaluation des besoins quant à l'intégration de la GR à la Direction générale des politiques a été menée en juin 1998.</p> <p>On a enregistré des progrès quant au Rapport annuel sur l'état d'avancement des projets (RAEAP). Ce rapport vise à mieux consigner les résultats des projets et à les comparer aux objectifs ou aux résultats attendus, tels qu'ils sont définis à l'étape de la planification.</p> <p>L'ACDI a toujours encouragé les IMD à adopter un mode de gestion axée sur les résultats. Il s'agit là d'une intervention clé des délégations canadiennes auprès des organes directeurs d'institutions multilatérales. Au PAM, le Canada a offert une assistance technique pour la mise en place d'un mode de gestion axée sur les résultats. Le GCRAI, qui n'a pas encore adopté un tel mode de gestion, a émis un premier rapport d'incidence qui décrit de façon détaillée les retombées que ses recherches peuvent avoir sur le développement. Au FNUAP, on accorde plus d'importance à la conception, au suivi et à l'évaluation d'outils garantissant l'exécution efficace des programmes et la mesure de l'incidence et de la responsabilisation à tous les niveaux, le FNUAP reconnaissant ainsi l'importance de rendre compte des résultats. Le Fonds international de développement agricole (FIDA) a commencé à former son personnel à l'égard de la planification et de la présentation de rapports axées sur les résultats, et a sollicité l'aide financière et le savoir-faire du Canada pour la mise en œuvre de la GR.</p> <p>On élabore une stratégie pour sensibiliser le public et obtenir son soutien à long terme.</p>

Section B - Écologisation des opérations de l'ACDI

Les activités définies dans le document intitulé *Écologisation des opérations de l'ACDI*, qui devaient être mises en œuvre au premier trimestre de l'exercice 1998-1999, ont été réalisées ou sont en cours.

État de préparation à l'an 2000

État de préparation de l'ACDI à l'an 2000

L'ACDI a mis sur pied une équipe de projet de l'an 2000 pour assurer la conformité de ses systèmes aux exigences de l'an 2000, que ce soit à l'administration centrale, dans les missions ou dans les unités d'appui aux programmes implantées dans les pays en développement. Le projet de l'an 2000 vise toutes les applications de l'Agence, l'infrastructure de la technologie de l'information, dont les postes de travail, le matériel de réseau, les logiciels et les systèmes d'exploitation, les interfaces entre les systèmes de l'organisation et les systèmes externes, ainsi que les systèmes autres que les systèmes de technologie de l'information qui dépendent de puces intégrées.

Un inventaire complet des biens de l'Agence liés à la technologie de l'information a été dressé. Une évaluation approfondie a été réalisée pour déterminer l'ampleur du problème de l'an 2000 à l'Agence, et une stratégie et un plan ont été établis pour définir, évaluer et régler les problèmes de l'an 2000. Une évaluation des risques liés à l'an 2000 a été entreprise, et des stratégies d'atténuation des effets éventuels ont été élaborées et approuvées. L'ACDI a mis en œuvre un processus rigoureux d'assurance de la qualité et d'essais pour assurer la conformité aux exigences de l'an 2000, particulièrement pour ce qui est de ses systèmes critiques. Un programme complet de communication et de sensibilisation a été mis en œuvre pour s'assurer que les gestionnaires, les utilisateurs et les partenaires de l'Agence connaissent bien le problème de l'an 2000 et la façon de le régler.

L'ACDI ne possède aucun système essentiel à la mission de l'administration fédérale dans son ensemble. Toutefois, elle dispose d'un système essentiel à la mission du ministère dans son ensemble, le SIAIDE. D'autres anciens systèmes de l'Agence, qui fonctionnent dans divers environnements techniques, sont importants pour la bonne marche de l'Agence. Ces systèmes seront mis à niveau ou remplacés pour assurer la conformité aux exigences de l'an 2000 et appuyer le bon fonctionnement de l'Agence à partir de l'an 2000. Selon le rapport du DPI/SCT sur l'état de préparation de l'ACDI à l'an 2000, publié le 20 juillet 1998, 61 p. 100 des travaux sont terminés, ce qui se compare avantageusement à l'état de préparation de la majorité des autres ministères et organismes fédéraux. Les plans de l'ACDI liés à l'an 2000 sont dans la bonne voie. La direction de l'Agence et le DPI/SCT suivent de près l'évolution des progrès accomplis par rapport aux plans établis. L'équipe du projet de l'an 2000 collabore étroitement avec les conseillers juridiques et les vérificateurs internes de l'Agence pour veiller à ce que les risques et obligations contractuelles liés à l'an 2000 soient examinés et que des mesures appropriées soient prises pour atténuer ces risques. Il n'y a aucun point noir pour l'instant. Des plans d'urgence seront établis et mis en œuvre au besoin.

Section VI - Autres renseignements

Personnes-ressources pour obtenir d'autres renseignements et sites Web

Pour de plus amples renseignements sur les programmes de l'ACDI, ainsi que sur ses activités et son fonctionnement, veuillez visiter son site Internet à l'adresse suivante : <http://www.acdi-cida.gc.ca>

ou communiquer avec :

Renseignements au public
Direction générale des communications
Agence canadienne de développement international
5^e étage
200, promenade du Portage
Hull (Québec)
Canada K1A 0G4

Téléphone : 1-819-997-5006

Numéro sans frais : 1-800-230-6349

Ligne pour les malentendants
et les personnes ayant
des difficultés d'élocution : 1-819-953-5023

Télécopieur : 1-819-953-6088

Courrier électronique : info@acdi-cida.gc.ca

Lois appliquées

L'ACDI est désignée comme ministère aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques* par le décret P.C. 1968-923 du 8 mai 1968. Les pouvoirs en ce qui concerne le programme de l'ACDI et les questions connexes sont établis dans la *Loi sur le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international*, dans les lois annuelles de crédits et dans la *Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)*. L'ACDI est l'organisme qui assume l'essentiel de la responsabilité à l'égard de l'aide publique au développement (APD) accordée par l'État canadien.

Autres renseignements

Institutions financières internationales (IFI) et instruments connexes

Les IFI englobent les institutions de Bretton Woods, les quatre banques régionales de développement (africaine, asiatique, interaméricaine et des Caraïbes) et d'autres organisations de développement (par exemple, le Fonds international de développement agricole, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds multilatéral du Protocole de Montréal).

Ressources ordinaires en capital : Les principaux instruments (à l'exception du Fonds monétaire international) dont disposent les IFI pour réaliser leurs programmes de prêts sont les suivants : les ressources ordinaires en capital, les fonds versés à des conditions de faveur des banques, et les fonds d'assistance technique. Les pays membres souscrivent au capital ordinaire des IFI, fournissant à la fois du capital libéré (sous forme de liquidités ou de billets à demande) et du capital exigible. Le capital exigible, qui constitue la majorité du capital-actions des IFI, se compose de ressources qui ne sont pas versées aux IFI, mais qui servent de « garantie » afin de permettre aux banques d'émettre des obligations sur les marchés de capitaux internationaux et de financer leurs programmes de prêt. Le capital exigible, sur lequel les banques n'ont jamais tiré, n'est censé servir qu'en des circonstances extraordinaires pour permettre aux IFI de rembourser les obligations si leurs liquidités ou leurs réserves se révélaient insuffisantes pour respecter leurs obligations financières. Les prêts aux pays membres en développement, tirés sur des ressources ordinaires en capital, sont normalement accordés à un taux légèrement supérieur au coût d'emprunt (c.-à-d. le coût du marché), mais à des conditions bien meilleures que celles offertes directement sur les marchés. Les gains réalisés sur les transactions servent normalement à financer les réserves et à protéger la situation financière de la banque, et dans certains cas à financer en partie son mécanisme de prêt à des conditions de faveur. À mesure que les institutions font leurs preuves et consolident leur solvabilité sur les marchés financiers internationaux, la proportion de capital libéré par rapport au capital exigible diminue.

En plus de leurs programmes de prêt, les IFI possèdent des capacités appréciables en matière de recherche et d'analyse et se situent au tout premier plan pour ce qui est du dialogue sur les orientations de politique en matière de développement durable dans les domaines de l'environnement et de l'économie, de la réduction de la pauvreté et, de plus en plus, de la saine gestion publique.

Le tableau à la page suivante, présente les données sur la participation de l'ACDI aux ressources ordinaires en capital des quatre banques régionales de développement.

Tableau 16 : Ressources ordinaires en capital au 31 mars 1998

(milliers de dollars)	Capital libéré (1)			Capital exigible (3) (Passif éventuel)
	Billets émis		Billets devant être émis (engagement) (2)	
	réalisés	non réalisés		
Banque africaine de développement	94,519		-	661,631
Banque asiatique de développement	190,627	14,267	5,582	2,773,829
Banque de développement des Caraïbes	17,257	5,051	-	69,573
Banque interaméricaine de développement	233,656	17,178	8,095	5,489,243
Total	536,059	36,496	13,677	8,994,276

Source : *Comptes publics du Canada 1996-1997, volume 1.*

1. Les souscriptions au capital libéré sont effectuées en partie par des paiements comptants et par l'émission de billets à demande non productifs d'intérêt et non négociables. Les souscriptions du Canada au capital libéré sont déclarées comme un actif non budgétaire.
2. Ces montants représentent un engagement pour la portion du capital libéré qui doit être souscrit par le Canada dans les prochaines années.
3. Ces sommes figurent en dollars américains dans le rapport annuel de chaque banque. Elles ne sont présentées en dollars canadiens qu'à titre indicatif et fluctuent donc au gré du taux de change. Ces sommes ne deviendraient des déboursés réels qu'en des circonstances extraordinaires pour permettre aux IFI de rembourser des prêts si leurs liquidités et leurs réserves se révélaient insuffisantes.

Fonds versés à des conditions de faveur : Plus de 90 p. 100 des paiements effectués par le Canada aux banques régionales de développement (BRD) sont affectés à leurs fonds spéciaux servant à accorder des prêts à des conditions de faveur aux pays en développement les plus pauvres. Ces prêts sont assortis de conditions très avantageuses (faible taux d'intérêt, longs délais de grâce et longues périodes de remboursement). Les fonds versés à des conditions de faveur sont habituellement réapprovisionnés tous les trois ou quatre ans lorsque les ressources ont été entièrement engagées. L'ACDI administre aussi des fonds d'assistance technique en collaboration avec les banques régionales de développement et le Groupe de la Banque mondiale afin de promouvoir les objectifs d'aide au développement du Canada dans des domaines comme la réduction de la pauvreté, l'environnement et le développement social, et afin d'aider les consultants canadiens qui cherchent à établir des relations commerciales avec les IFI.

Le tableau ci-dessous fournit les renseignements sur la participation de l'ACDI aux fonds versés à des conditions de faveur, représentant l'apport que consent le Canada à cet égard, par le truchement des institutions financières internationales.

Tableau 17 : Fonds versés à des conditions de faveur au 31 mars 1998

(milliers de dollars)	Billets émis (1) (non réalisés)	Billets devant être émis (2)	Total (3)
Banque africaine de développement	316,743	70,488	387,231
Banque asiatique de développement	422,951	129,194	552,145
Banque de développement des Caraïbes	32,634	12,195	44,829
Banque interaméricaine de développement	13,774	4,007	17,781
Fonds international de développement agricole	30,663	18,191	48,854
Caisse du Fonds pour l'environnement mondial	91,355		91,355
Total	908,120	234,075	1,142,195

Source : *Comptes publics du Canada 1996-1997, volume 1.*

1. Ces billets représentent la partie des fonds versés à des conditions de faveur avancés par le Canada à des organisations internationales, que celles-ci n'ont pas encore encaissés. Payables sur demande, les billets sont encaissés selon les besoins financiers de ces organisations.
2. Ces billets représentent un engagement pour la partie des fonds versés à des conditions de faveur que doit avancer le Canada à ces organisations, lesquels billets seront émis comme prévu comme il est stipulé dans les ententes avec les IFI.
3. Ces montants peuvent varier en raison de la fluctuation du taux de change.

Les négociations relatives à la cinquième augmentation générale du capital de la Banque africaine de développement sont arrivées à leur terme en mai 1998. Les négociations ayant trait au Fonds africain de développement viennent tout juste de s'amorcer et se poursuivront en 1998-1999. Comprendre et atténuer les effets de la crise financière en Asie ont figuré au rang des priorités fondamentales auxquelles s'est employé le Canada en 1997-1998. La participation énergique du Canada en sa qualité de membre de la Banque asiatique de développement (BASD) a été l'un des moyens d'intervention de premier recours qu'il a pris à cet égard. Le Canada a déployé des efforts considérables pour aider à orienter l'intervention de la BASD à l'égard de la crise financière asiatique. L'intervention de la BASD s'est concrétisée notamment par un accroissement des fonds que la Banque consacre aux prêts, qui sont passés de 5,55 milliards de dollars à 9,65 milliards, et l'attribution au secteur financier de près de la moitié de tous les prêts consentis. En sa qualité de membre actif du Fonds international de développement agricole (FIDA), le Canada a aidé à la mise en œuvre de réformes importantes du régime de gestion interne pour améliorer le rendement des programmes par rapport aux coûts et en accroître les effets.

En 1997-1998, se sont achevées les négociations sur le deuxième réapprovisionnement du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal. En mai 1997, le Canada a accueilli l'assemblée annuelle de la Banque de développement des Caraïbes (BDC). Il s'agissait de la première assemblée annuelle de la BDC à avoir lieu à l'extérieur de la région des Antilles, ce qui a permis d'une part aux collectivités antillaises établies au Canada de se manifester et, d'autre part, de réaffirmer les liens étroits qui unissent le Canada et les Antilles. Au cours de l'année, on a entrepris un examen stratégique de la Banque et de ses activités en vue de renforcer le rôle de celle-ci dans la région. Les négociations relatives au prolongement du Fonds d'opérations spéciales de la Banque interaméricaine de développement (BID) et relatives à l'examen du mandat de la Banque progressent lentement en raison des discussions en cours sur la question des ressources en monnaies locales et sur le montant des fonds que la BID devrait consentir sous forme de prêts aux pays et aux populations les plus démunis.

Institutions de Bretton Woods

Le ministère des Finances dirige les relations entre le Canada et les Institutions de Bretton Woods. L'ACDI s'intéresse surtout aux aspects des activités du Groupe qui ont trait au développement. Elle doit veiller à ce que les positions prises par le Canada devant les Institutions de Bretton Woods traduisent les objectifs et les stratégies du Canada en matière de développement.

Groupe de la Banque mondiale : Ce groupe se compose de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et de ses institutions affiliées, à savoir la Société financière internationale, l'Association internationale de développement et l'Agence multilatérale de garantie des investissements. Le gouvernement du Canada rend compte au Parlement du financement qu'il accorde au Groupe de la Banque mondiale par le truchement du *Budget principal des dépenses* du ministère des Finances.

L'ACDI cherche à influencer la Banque mondiale de diverses façons. L'Agence joue un rôle important dans l'élaboration des interventions du Canada au conseil d'administration pour ce qui a trait aux orientations de politique et aux stratégies du pays en matière de développement, en collaborant directement avec ses homologues en matière d'orientations de politique et de fonctionnement au sein de la Banque et en s'adressant aux Canadiens qui s'intéressent à la Banque. Au cours des dernières années, l'ACDI s'est concentrée sur un certain nombre de questions intéressant la Banque, dont l'élaboration et la mise en œuvre continues d'orientations de politique et de programmes ayant trait à la réduction de la pauvreté, aux rapports hommes-femmes et au développement économique et, de façon plus générale, à l'intégration des aspects sociaux aux travaux stratégiques et opérationnels.

L'ACDI verse une contribution à un fonds fiduciaire pour services de consultants au groupe de la Banque mondiale permettant à la Banque d'engager des consultants canadiens pour leur confier l'élaboration de

programmes et de projets de la Banque. Par l'intermédiaire d'un fonds distinct d'affectation spéciale, l'ACDI accorde un soutien au travail de l'Institut de développement économique, l'organisme éducatif de la Banque mondiale, lequel offre une formation aux décideurs clés des pays en développement, y compris les parlementaires, les représentants, les organisations non gouvernementales et les médias.

Fonds monétaire international (FMI) : Le ministère des Finances du Canada rend compte au Parlement des opérations du Fonds monétaire international par le truchement du *Budget principal des dépenses*. La Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI fournit aux pays lourdement endettés les moins développés une aide à la balance des paiements à des conditions de faveur.